



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017



2017

SOMMAIRE

Le mot du président	5
Administration générale	7
Temps forts de l'année 2017	9
Communes et mairies du territoire	11
Conseillers communautaires	18
Nos statuts	20
Ressources humaines	23
Effectifs	25
Masse salariale	27
Carrière	28
Risques professionnels	28
Protection sociale	29
Formation des agents	29
Mutualisation	30
Économie	31
Zone d'activités Langres Sud	33
Zone d'activités Longeau Sud	34
Autres secteurs	35
Tourisme et culture	37
Médiathèques intercommunales	39
Parc à vision : parc animalier et aire de jeux à Auberive	42
Halle de la santé et de la forme	42
Le chien à plumes	44
Mise en valeur de Montsaigeon	45
Les visites touristiques	46
La tour des Villains	46
Spectacles « Nomade » en Pays de Langres	47
Scolaire, périscolaire, sport et transport	49
L'éducation et les services à l'enfance : priorités de la CCAVM	51
La répartition des effectifs scolaires – année 2017/2018	52
Les nouvelles activités pédagogiques NAP	57
Bilan financiers des NAP	62
Délégation de service public – prorogation et choix d'un cabinet conseil	64
Transports scolaires	67

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017

Restauration scolaire	75
La halle des sports du Montsaigeonnais	81
La Halle de la santé et de la forme de Longeau-Percey	82

Voirie et infrastructures ----- **85**

Amélioration du réseau routier	87
Zoom sur l'achat de la machine NOREMAT	88
Fonds de concours : zoom sur les travaux réalisés à Chatoillenot	90
Dépôts de dossiers de subvention pour la restauration de la croix de Montsaigeon	91
L'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP)	93
Mise en place d'études énergétiques sur les bâtiments	93
Adhésion au syndicat d'électricité de la Haute Marne (Pour l'entretien des candélabres des ZAE).	94

Environnement ----- **95**

Cours d'eau	97
Captages prioritaires	99
SPANC	101
Ordures ménagères	105

Urbanisme ----- **107**

PLUI H	109
--------	-----

Solidarité et cadre de vie ----- **115**

Espace solidaire Guy Jannaud	117
Maison des Services Au Public de Prauthoy	119
Les actions collectives	122
Cyber base	125
E-espace métiers	126
Agence Postale Intercommunale de Longeau-Percey	127
Agence Postale Intercommunale de Prauthoy	128
Relais Assistantes Maternelles	130
Les animations	132
Service informatique	134

Cahier des comptes ----- **143**

LE MOT DU PRÉSIDENT



LE MOT DES « PRÉSIDENTS » ...

A nouvelle équipe, nouvelle présentation... et le graphisme est plutôt réussi.

Les évènements marquants de l'année 2017 concernent sans conteste le transfert et le renforcement de la MSAP, le lancement du PLUi-H, la commande d'un matériel de voirie plus performant et le recours à un cabinet conseil pour éclairer la réflexion des élus en matière de DSP.

Certes, il s'agit bien sûr de la poursuite d'actions déjà entreprises, mais la nouvelle équipe n'a été installée qu'en novembre et il convient de lui laisser prendre ses marques pour donner les inflexions qu'elle souhaite, et imprimer sa propre politique.

Le nouvel exécutif a choisi de ne pas poser la rupture en principe, même s'il a déjà mis en œuvre un changement de méthode, tenant compte des personnalités différentes qui le composent.

La période actuelle doit être utilisée à notre sens, pour évaluer les moyens à disposition, afin qu'ils puissent livrer leur entier potentiel et les confronter aux besoins du territoire, pour en caler les objectifs précis après les avoir mis en partage. L'instillation d'une dose de plus grande solidarité serait sans doute souhaitable aussi...

L'exercice exige une introspection interne, mais doit aussi tenir compte d'un environnement nouveau. Au plan institutionnel, le Conseil Départemental et la Région viennent de modifier « leur logiciel ». Le PETR peut devenir essentiel là où beaucoup d'intercommunalités, trop grandes, sont à la peine. Le contexte national reste incertain en matière d'horizons financiers, comme en termes d'évolution des compétences nouvelles.

Tout ceci exige circonspection et prudence, mais n'exclut pas l'audace qui nous a toujours portés et a fait de notre établissement public une des intercommunalités les plus performantes au niveau national et où il reste bon vivre.

Ce livret, particulièrement documenté sur ce point, l'illustre et confirmera s'il en était besoin, que nos fondamentaux sont excellents et peuvent nous permettre d'assumer pleinement nos ambitions...



Après un quart de siècle au service de ce territoire, mais aussi de choix que j'assume, je veux ajouter ici le plaisir et la passion que j'y ai éprouvé à vos côtés.

Je veux aussi saluer l'élégance du Président BERTHELON qui a bien voulu me proposer la corédaction de cette ultime page, et lui adresser, ainsi qu'à son équipe comme à chacun de vous, tous mes vœux de réussite pour la suite.



Il est toujours délicat de prendre la suite d'un homme aussi reconnu et « courtisé » que le Président GUENÉ qui a fait preuve de tant de vaillance à fédérer, autour de sa vision, la diversité des sensibilités présentes au sein de notre communauté de communes.

Je souhaite souligner également, et l'en remercier, la bonne santé financière dans laquelle il nous transmet la collectivité au terme de son action.

Le contexte économique et institutionnel actuel ne nous est pas favorable, c'est un fait. J'ai néanmoins la certitude que la volonté d'écoute et d'équité qui nous anime, l'équipe et chacun d'entre nous, favorisera un développement harmonieux et durable de notre territoire.



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017

ADMINISTRATION GÉNÉRALE



2017

Le territoire et ses acteurs

Les temps forts de l'année 2017

27 mars 2017 - transfert de la compétence document d'urbanisme à la CCAVM



Jusqu'en 2017, les communes étaient compétentes en matière d'urbanisme. Or, depuis le **27 mars 2017** et la mise en application de la loi ALUR, la communauté de communes est devenue automatiquement compétente en matière de document d'urbanisme, à la place des communes (Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), Cartes Communales). A partir de cette date, les procédures initiées par les communes ont été reprises par la CCAVM et poursuivies. Tel est le cas pour les cartes communales d'Auberive et d'Aprey et pour les PLU de Baissey, Heuilley-Cotton et Villegusien-le-Lac. La CCAVM a par ailleurs décidé de lancer la mise en œuvre d'un PLU intercommunal valant programme local de l'habitat.

L'application du droit des sols (les demandes de permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, permis de démolir, etc.) s'appuie sur les documents d'urbanisme en vigueur. L'application du droit des sols est restée une compétence communale. Les demandes de permis de construire, entre autres, se font toujours auprès des mairies.

12 et 14 octobre 2018 – portes ouvertes et inauguration de la Maison des Services au Public MSAP de Prauthoy



Le **12 octobre 2017**, la Maison des services organisait une journée « Portes Ouvertes » afin de faire connaître les différents services mis à disposition des usagers. Le public a ainsi pu découvrir les nouveaux locaux, fonctionnels et agréables, qui regroupent l'ensemble des services dans un même lieu.

L'inauguration officielle a eu lieu le samedi suivant sous un grand soleil. De nombreux élus et partenaires étaient présents.



2017

10 novembre – élection de la nouvelle gouvernance

Le **10 novembre 2017**, les Conseillers Communautaires procédaient à l'élection d'une nouvelle gouvernance suite au départ de Monsieur Charles Guené. En effet, consécutivement à la reconduction de son mandat de sénateur de la Haute Marne, ce dernier qui assurait la présidence de la CCAVM depuis de nombreuses années, a quitté la fonction afin de se conformer à la loi relative au non-cumul des mandats.

Son successeur, Monsieur Patrick Berthelon, a été élu au premier tour à la présidence de la CCAVM.

Le **24 novembre** suivant, le Conseil Communautaire validait la constitution d'un nouveau Bureau composé du Président et de 6 Vice-Présidents. Au vu du changement de gouvernance et des modifications apportées dans le fonctionnement des commissions, et dans l'objectif de la bonne marche de l'administration, le Président a proposé :

- la suppression des commissions :
 - Economie
 - Tourisme et Culture
 - Scolaire, Péricolaire, Sport et Transport
 - Voirie et aux Infrastructures
 - Environnement
 - Solidarité et au Cadre de Vie
- la création des commissions :
 - Animation et Vie du territoire
 - Enfance Jeunesse
 - Environnement
 - Voirie et Bâtiments
 - PLUi-Habitat (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

Le Président a également souhaité offrir la possibilité aux commissions thématiques de s'adjoindre la compétence de personnes qualifiées, ponctuellement ou en permanence, à titre consultatif, et notamment, les conseillers municipaux du territoire qui auront voix consultative lors des discussions.

Par ailleurs, le Président a proposé que le Bureau s'approprie les Finances et l'Economie avec la possibilité de s'adjoindre également des personnes qualifiées à titre consultatif.



2017

COMMUNES ET MAIRES DU TERRITOIRE

APREY

Maire

Gilles GOISET

Coordonnées de la Mairie

6 Place du Marché

52250 APREY

Tél : 03 25 88 05 66

Mail : commune-d-aprey@orange.fr

Secrétaire : Christelle PINTO

Permanences : lundi : 14h00-17h00
vendredi : 14h00-17h00



ARBOT

Maire

Jean-Paul BIDAUT

Coordonnées de la Mairie

3 Rue de la Mairie

52160 ARBOT

Tél : 03 25 84 24 87

Mail : mairie.arbot0043@orange.fr

Secrétaire : Christelle PINTO

Permanences : mardi 13h30-16h30
vendredi 14h00 – 15h00



AUBERIVE

Maire

Bernard MEYER

Coordonnées de la Mairie

Rue de la Mairie

52160 AUBERIVE

Tél : 03 25 84 21 13

Mail : mairie.auberive@wanadoo.fr

Secrétaire : Elisabeth TRIBOULET

Permanences : lundi : 9h00-11h30
jeudi : 13h30-16h00
vendredi : 9h-12h-13h30-16h00



AUJOURRES

Maire

Frédéric POTTIER

Coordonnées de la Mairie

Rue de l'école

52190 AUJOURRES

Tél : 03 25 84 85 65

Mail : mairie.aujourres@orange.fr

Secrétaire : Evelyne FEBVRE

Permanences : lundi : 8h30-12h00



AULNOY SUR AUBE

Maire

Bernard ODIN

Coordonnées de la Mairie

Mairie

52160 AULNOY SUR AUBE

Tél : 06 37 89 42 38

Mail : aulrouger@orange.fr

Secrétaire : Elisabeth TRIBOULET

Permanences : mardi 12h30-14h30



BAISSEY

Maire

Patrick MIELLE

Coordonnées de la Mairie

6 Rue du Châtelet

52250 BAISSEY

Tél : 03 25 88 46 91

Mail : mairiebaissey@orange.fr

Secrétaire : Fabienne BIQUET

Permanences : mardi 9h00-12h00
jeudi : 9h00-12h00 -14h00-18h00



BAY SUR AUBE

Maire

Yves VAILLANT

Coordonnées de la Mairie

1 Place Joseph Michel
52160 BAY SUR AUBE
Tél : 03 25 87 03 17

Mail : mairie.baysuraube@wanadoo.fr

Secrétaire : Régine THIERY

Permanences : mercredi 13h30-17h30



BRENNES

Maire

Didier SEVRETTE

Coordonnées de la Mairie

3 Rue de l'église
52200 BRENNES
Tél : 03 25 90 70 90

Mail : mairie.brennes@wanadoo.fr

Secrétaire : Catherine PELLE

Permanences : mardi 8h30-12h00
jeudi 8h30-12h00



CHALANCEY

Maire

Sabine PERCHIKOFF

Coordonnées de la Mairie

2 Rue du château
52160 CHALANCEY
Tél : 03 25 84 83 43

Mail : mairie.chalancey@wanadoo.fr

Secrétaire : Agnès COURTY

Permanences : lundi : 13h30-17h00



CHASSIGNY

Maire

Achille LOPES

Coordonnées de la Mairie

30 Rue Didier Diderot
52190 CHASSIGNY
Tél : 03 25 88 23 95

Mail : mairie.chassigny@wanadoo.fr

Secrétaire : Alexandra LUCCHI

Permanences : mardi 7h30-12h30-13h30-16h15
jeudi : 7h30-12h30
samedi : 7h30-11h00



CHOILLEY DARDENAY

Maire

Bernard CHAUDOUET

Coordonnées de la Mairie

12 Rue de l'église
52190 CHOILLEY-
DARDENAY

Tél : 03 25 88 87 54

Mail : mairie.choilley-dardenay@wanadoo.fr

Secrétaire : Fabienne BIQUET

Permanences : mardi : 14h00-18h00
vendredi : 13h30-15h30



COHONS

Maire

Sylvie BAUDOT

Coordonnées de la Mairie

14 Rue Candrée
52600 COHONS
Tél : 03 25 84 79 44

Mail : mcohons@wanadoo.fr

Secrétaire : Christelle PINTO

Permanences : lundi : 9h00-11h45
jeudi : 9h00-11h45



COLMIER LE BAS

Maire

Michel RENARD

Coordonnées de la Mairie

Place de la Mairie
52160 COLMIER LE BAS
Tél : 03 25 90 24 88

Mail : commune-colmier-le-bas@orange.fr

Secrétaire : Régine THIERY

Permanences : jeudi : 13h00-17h00



COLMIER LE HAUT

Maire

Eric TRIBOULET

Coordonnées de la Mairie

Rue de la Mairie
52160 COLMIER LE HAUT
Tél : 03 25 84 25 02

Mail : mairie.colmierlehaut@wanadoo.fr

Secrétaire : Régine THIERY

Permanences : jeudi : 8h00-11h00



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017

COUBLANC

Maire

Jérôme CLOOTENS

Coordonnées de la Mairie

Rue du château

52500 COUBLANC

Tél : 03 25 87 28 60

Mail : mairie.coublanc@wanadoo.fr

Secrétaire : Christelle PINTO

Permanences : mardi 9h00-12h00



DOMMARIEN

Maire

Patrice PARISEL

Coordonnées de la Mairie

3 Rue de l'église

52190 DOMMARIEN

Tél : 03 25 88 45 83

Mail : dommarien.mairie@wanadoo.fr

Secrétaire : Alexandra LUCCHI

Permanences : mercredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
vendredi : 9h30-12h30



GERMAINES

Maire

Jean-Paul ANDRIOT

Coordonnées de la Mairie

Mairie

52160 GERMAINES

Tél : 06 81 30 94 76

Mail : aulrouger@orange.fr

Secrétaire : Elisabeth TRIBOULET

Permanences : mardi : 14h45-17h00



ISOMES

Maire

Nicolas HERARD

Coordonnées de la Mairie

1 Rue de Bellefontaine

52190 ISOMES

Tél : 03 25 88 33 98

Mail : mairie.isomes@wanadoo.fr

Secrétaire : Bernadette COUROUX

Permanences : jeudi 17h30 -19h00



CUSEY

Maire

Richard GREPIN

Coordonnées de la Mairie

Place de la Béguine

52190 CUSEY

Tél : 03 25 88 39 56

Mail : mairie.cusey-percey@wanadoo.fr

Secrétaire : Agnès COURTY

Permanences : mardi : 8h30-11h30 / 13h30-17h00
jeudi : 13h30-17h00



FLAGEY

Maire

Sonia BIQUET

Coordonnées de la Mairie

Rue de la Mairie

52250 FLAGEY

Tél : 03 25 88 82 00

Mail : mairie.flagey@wanadoo.fr

Secrétaire : Evelyne FEBVRE

Permanences : mercredi : 10h00-12h00



GRANDCHAMP

Maire

Régis BIZINGRE

Coordonnées de la Mairie

Place du Monument

52600 GRANDCHAMP

Tél : 03 25 87 12 56

Mail : grandchamp52@orange.fr

Secrétaire : Clara BOURNOT

Permanences : mardi : 8h30-12h30



LE MON TSAUGEONNAIS

Maire

Sylvain DELLA CASA

Coordonnées de la Mairie

52190 LE MON TSAUGEONNAIS

Mail : lemontsaugonnais@orange.fr

Secrétaires : Séverine BLAUT, Delphine KURZ, Régine BIGOLET

Permanences :

Prauthoy 03 25 88 32 23 - jeudi 14h00 -18h00

Montsaugéon 03 25 8837 43 - mercredi 9h00-12h00

Vaux-sous-Aubigny 03 25 88 30 41

mardi 16h15-17h15, mercredi, samedi 9h45-11h00



2017

LE VAL D'ESNOMS

Maire

Philippe RACHET

Coordonnées de la Mairie

Rue Jean Bouilly
52190 LE VAL
D'ESNOMS

Tél : 03 25 84 82 34

Mail : mairie.valdesnoms@wanadoo.fr

Secrétaire : Clara BOURNOT

Permanences : jeudi : 13h-18h



LEUCHEY

Maire

Jean-Pierre GOISET

Coordonnées de la Mairie

8 rue de l'Huilerie
52250 APREY

Tél : 03 25 87 02 38

Mail : mairie.leuchey@orange.fr

Secrétaire : Catherine PELLE

Permanences : mardi 9h00-12h00-vendredi 8h30-13h30



LONGEAU PERCEY

Maire

Pierre DZIEGIEL

Coordonnées de la Mairie

8 Rue de Champagne
52250 LONGEAU PERCEY

Tél : 03 25 88 42 57

Mail : longeau-percey@wanadoo.fr

Secrétaire : Isabelle ORMANCEY SEMELET

Permanences :

lundi, mercredi et jeudi : 9h00-12h00/14h00-17h00



MAATZ

Maire

Jean-Pierre JAPIOT

Coordonnées de la Mairie

1 Place de la Mairie
52500 MAATZ

Tél : 03 25 88 54 26

Mail : mairie.maatz@wanadoo.fr

Secrétaire : Carole GALISOT

Permanences : vendredi 9h00-12h00



MOUILLERON

Maire

Jérôme SAUVAGEOT

Coordonnées de la Mairie

9 Grande Rue
52160 MOUILLERON

Tél : 03 25 90 77 26

Mail : mairiemouilleron@orange.fr

Secrétaire : Fabienne BIQUET

Permanences : lundi : 9h00-12h00



OCCEY

Maire

Yveline PERROT

Coordonnées de la Mairie

26 Grande Rue
52190 OCCEY

Tél : 03 25 88 39 84

Mail : mairie.occey0023@orange.fr

Secrétaire : Corinne BEAU

Permanences : mardi : 18h00 -19h00

jeudi : 09h00-12h00



ORCEVAUX

Maire

Claude BLANCHOT

Coordonnées de la Mairie

2 vigne aux prêtres
52250 ORCEVAUX

Tél : 03 25 88 82 99

Mail : mairiorcevaux@orange.fr

Secrétaire : Evelyne FEBVRE

Permanences : lundi : 13h30 -17h30



PERROGNEY LES FONTAINES

Maire

Franck ADAM

Coordonnées de la Mairie

10 Rue de Verdun
52160 PERROGNEY LES FONTAINES

Tél : 03 25 84 40 73

Mail : mairie.perrogney@orange.fr

Secrétaire : Evelyne FEBVRE

Permanences : mardi : 9h00-12h00

Jeudi : 9h00-12h00



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017

POINSENOT

Maire

Christelle DOSSO

Coordonnées de la Mairie

5 Rue de Champagne
52160 POINSENOT
Tél : 03 25 84 23 95
Mail : mairiepoinseot@orange.fr
Secrétaire : Régine THIERY
Permanences : mardi : 9H00-12H00



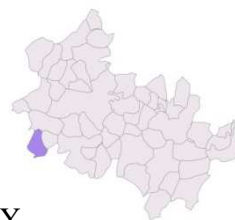
POINSON LES GRANCEY

Maire

Jacques BOIGET

Coordonnées de la Mairie

6 Grande Rue
52160 POINSON LES GRANCEY
Tél : 03 25 88 04 48
Mail : mairie.poinsonlesgrancey@orange.fr
Secrétaire : Régine THIERY
Permanences : mardi : 13h30-17h30



PRASLAY

Maire

Sophie SALIHI

Coordonnées de la Mairie

Rue de la Mairie
52160 PRASLAY
Tél : 03 25 84 81 44
Mail : mairie-de-praslay@wanadoo.fr
Secrétaire : Catherine PELLE
Permanences : jeudi 14h45-17h45



RIVIERE LES FOSSES

Maire

Rémi LECLERC

Coordonnées de la Mairie

10 Rue des charrières
52190 RIVIERE LES FOSSES
Tél : 03 25 84 85 11
Mail : mairierivierelesfosses@orange.fr
Secrétaire : Corinne BEAU
Permanences : mercredi : 9h00-11h30
vendredi : 18h00-19h00



ROCHETAILLEE

Maire

Jean Pierre MICHEL

Coordonnées de la Mairie

1 Place de la Mairie
52210 ROCHETAILLEE
Tél : 03 25 84 41 67
Mail : m.rochetaillee@laposte.net
Secrétaire : Flore LADROYE
Permanences : Mardi : 14h00-17h00
Vendredi : 14h00-17h00



ROUELLES

Maire

Roland MIELLE

Coordonnées de la Mairie

Route d'Auberive
52160 ROUELLES
Tél : 06 80 33 57 64
Mail : aulrouger@orange.fr
Secrétaire : Elisabeth TRIBOULET
Permanences : Jeudi : 16h15-17h15



ROUVRES SUR AUBE

Maire

Gilles SIMON

Coordonnées de la Mairie

Place de la Mairie
52160 ROUVRES SUR AUBE
Tél : 03 25 84 22 13
Mail : mairie-de-rouvres-sur-aube@wanadoo.fr
Secrétaire : Marie-Pierre HUGOT
Permanences : mardi : 9h00-11h30



SAINT BROINGT LES FOSSES

Maire

Thomas VOILLEQUIN

Coordonnées de la Mairie

1 Place de la fontaine
52190 SAINT BROINGT LES FOSSES
Tél : 03 25 90 00 52
Mail : commune-de-st-broingt@orange.fr
Secrétaire : Evelyne FEBVRE
Permanences : lundi : 14h30-17h00
jeudi : 14h30-17h00



2017

SAINT LOUP SUR AUJON

Maire

Claire COLLIAT

Coordonnées de la Mairie

16 Rue du couvent
52210 SAINT LOUP SUR
AUJON
Tél : 03 25 87 26 15
Mail : mairie.saintloup@hotmail.fr
Secrétaire : Elisabeth TRIBOULET
Permanences : lundi : 13h30-17h00
jeudi : 9h00-12h00



TERNAT

Maire

Jean-Yves GILLET

Coordonnées de la Mairie

6 Rue Saint Claude
52210 TERNAT
Tél : 03 25 87 63 80
Mail : mairieternat@wanadoo.fr
Secrétaire : Flore LADROYE
Permanences : mardi : 9h00-12h00



VAILLANT

Maire

Gérard MOILLERON

Coordonnées de la Mairie

4 Grande rue
52160 VAILLANT
Tél : 03 25 84 60 13
Mail : mairie.vaillant@wanadoo.fr
Secrétaire : Régine THIERY
Permanences : lundi : 14h00-16h00



VALS DES TILLES

Maire

Anne-Cécile DURY

Coordonnées de la Mairie

17 Rue des Provençères - Chalmessin
52160 VALS DES TILLES
Tél : 03 25 84 23 54
Mail : valsdestilles@wanadoo.fr
Secrétaire : Brigitte ROYER
Permanences : mercredi : 8h30-17h00



VAUXBONS

Maire

Edmond ROCOPLAN

Coordonnées de la Mairie

10 Rue basse
52200 VAUXBONS
Tél : 03 25 90 22 26
Mail : mairie.vauxbons@wanadoo.fr
Secrétaire : Flore LADROYE
Permanences : vendredi : 9h00-12h00



VERSEILLES LE BAS

Maire

Jean BONNARD

Coordonnées de la Mairie

1 bis Rue de l'église
52250 VERSEILLES LE BAS
Tél : 03 25 87 29 60
Mail : mairie.verseilleslebas@wanadoo.fr
Secrétaire : Valérie DOUARD
Permanences : vendredi : 8h30-13h30



VERSEILLES LE HAUT

Maire

Laurent VERNIER

Coordonnées de la Mairie

6 Rue Principale
52250 VERSEILLES LE HAUT
Tél : 03 25 84 58 69
Mail : commune-verseilles-le-haut@orange.fr
Secrétaire : Evelyne FEBVRE
Permanences : Mercredi 8h30-9h30
Samedi : 11h00-12h00



VESVRES SOUS CHALANCEY

Maire

Anne Marie JANNAUD

Coordonnées de la Mairie

23 Grande rue
52190 VESVRES SOUS CHALANCEY
Tél : 03 25 84 25 78
Mail : mairie.vesvressouschalancey@wanadoo.fr
Secrétaire : Fabienne BIQUET
Permanences : Vendredi : 9h00-12h00



2017

VILLARS SANTENOGE

Maire

Marc PESCE



Coordonnées de la Mairie

8 Route d'Auberive

52160 VILLARS SANTENOGE

Tél : 03 25 84 24 03

Mail : mairie.villars-santenoge@wanadoo.fr

Secrétaire : Isabelle VOLLMER

Permanences : mardi : 14h00-18h00

VILLEGUSIEN LE LAC

Maire

Dominique ROBIN



Coordonnées de la Mairie

7 Rue de l'église Saint Denis

52190 VILLEGUSIEN LE LAC

Tél : 03 25 88 47 25

Mail : mairie.villegusienlelac@orange.fr

Secrétaires : Marlène FEBVRE et Emilie JOLY

Permanences : mardi : 10h00-12h00

mercredi : 15h00-17h00

vendredi : 16h00-18h00

Permanences à Heuilley-Cotton :

lundi, mardi et mercredi : 9h00-11h30

Jeudi : 9h00-17h30.

VILLIERS LES APREY

Maire

Pierre POINSOT



Coordonnées de la Mairie

11 Rue de l'Église

52190 VILLIERS LES APREY

Tél : 03 25 88 02 48

Mail : mairie.villiers-les-aprey@orange.fr

Secrétaire : Catherine PELLE

Permanences : mardi : 14h00-17h00

VITRY EN MONTAGNE

Maire

Rémi CHAUVIREY



Coordonnées de la Mairie

8 Rue de l'Église

52160 VITRY EN MONTAGNE

Tél : 09 63 20 32 01

Mail : vitry-en-montagne@wanadoo.fr

Secrétaire : Elisabeth TRIBOULET

Permanences : mardi : 9h30-12h30

VIVEY

Maire

Patrick BERTHELON

Coordonnées de la Mairie

11 Rue du Tilleul

52160 VIVEY

Tél : 03 25 84 81 97

Mail : commune-de-vivey@orange.fr

Secrétaire : Fabienne BIQUET

Permanences : lundi : 13h30-17h30



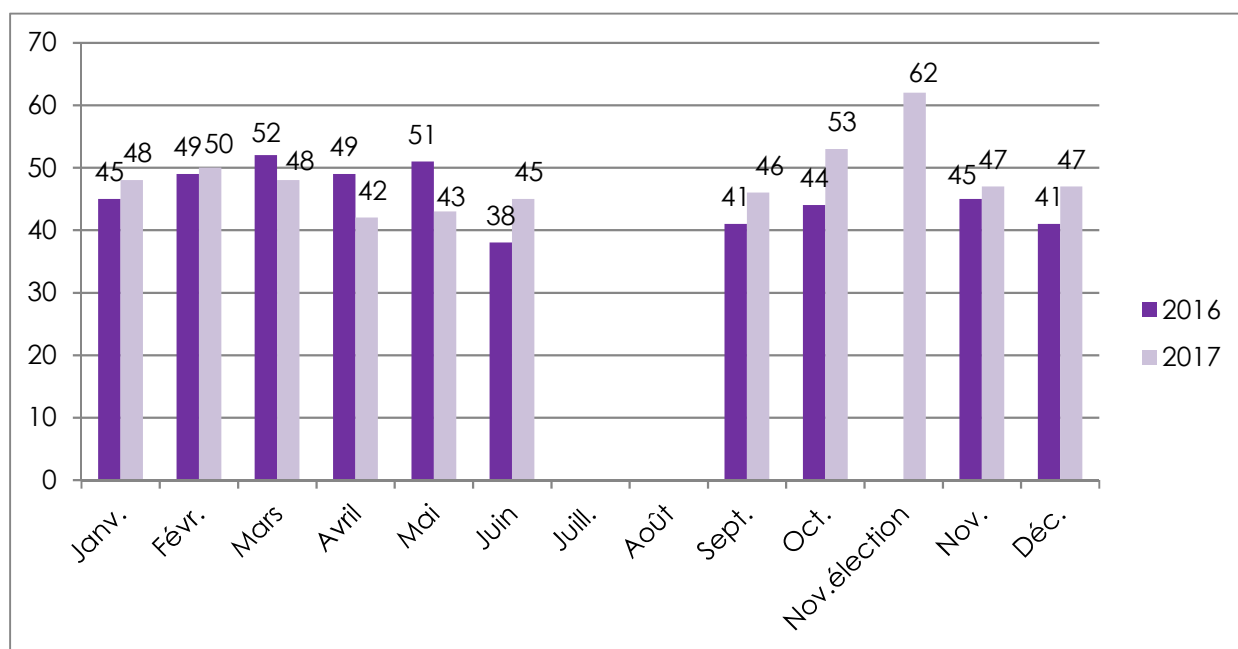
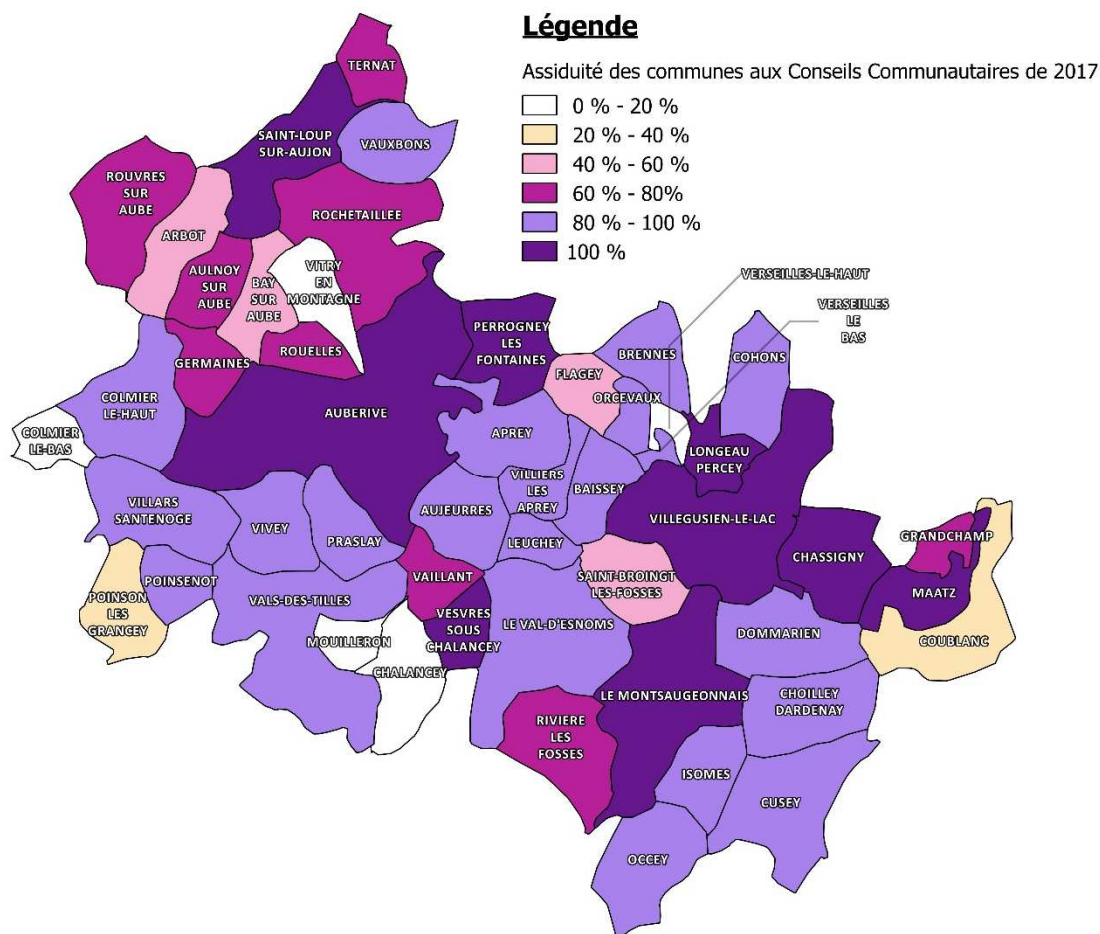
2017

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS	COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
APREY	G. GOISET	L. AUBERTOT	MAATZ	J-P. JAPIOT	T. AUVIGNE
ARBOT	J-P. BIDAUT	J. NOIROT	MOULLERON	J.SAUVAGEOT	J. SAUVAGEOT
AUBERIVE	B. MEYER	J. DEVILLIERS	OCCEY	Y. PERROT	F. CADET
AUJOURRES	F. POTTIER	F. MAUFFRE	ORCEVAUX	C. BLANCHOT	F. PETIT
AULNOY SUR AUBE	B. ODIN	J. DECOK	PERROGNEY LES FONTAINES	F. ADAM	C. GROSS
BAISSEY	P. MIELLE	M.MENETRIER			
BAY SUR AUBE	Y. VAILLANT	JLEYMANN	POINSENOT	C. DOSSO	M. PUENTE
BRENNES	D. SEVRETTE	T. REGNIER	POINSON LES GRANCEY	J. BOIGET	N. DECHANET
CHALANCEY	N. BLET	G. PINEL			
CHASSIGNY	A. LOPES	C. FLAGET	PRASLAY	S. SALIHI	
CHOILLEY DARDENAY	B. CHAUDOUET	R. ROGER	RIVIERE LES FOSSES	R. LECLERC	J. BARTHELEMY
COHONS	S. BAUDOT	A. ANTONY	ROCHETAILLÉE	M. GILLET	I. RAKOTOZAKA
COLMIER LE BAS	M. RENARD	E. POL	ROUELLES	R. MIELLE	C. BEGUINOT
COLMIER LE HAUT	E. TRIBOULET	C.STEULET	ROUVRES SUR AUBE	J-P. BECCEGATO	V. GERARD
COUBLANC	J. CLOOTENS	J. PRUD'HOMME	SAINT BROINGT LES FOSSES	T. VOILLEQUIN	H.JEANNELLE
CUSEY	J-M. RABIET	N.CRESSOT			
DOMMARIEN	P. PARISEL	R. BABOUOT	SAINT LOUP SUR AUJON	C. COLLIAT	J. TAILLARD
FLAGEY	S. BIQUET	Y. DURENNE	TERNAT	J-Y. GILLET	J-F. PETITJEAN
GERMAINES	J-P. ANDRIOT	P. FIEUTELOT	VAILLANT	G. MOILLERON	F. MOILLERON
GRANDCHAMP	R. BIZINGRE	G. ORMANCEY	VALS DES TILLES	A-C. DURY	J-C. TUPIN
LE MONTSAUGEONNAIS	S.DELLA CASA		VAUXBONS	E. ROCOPLAN	E. VOINCHET
	T.FAIVRE		VERSEILLES LE BAS	J. BONNARD	M-J. DELAITRE
	G.PETER		VERSEILLES LE HAUT	L. VERNIER	P.CLAUDON
	B.BOULANGER		VESVRES SOUS CHALANCEY	A M. JANNAUD	J. BOURCERET
	CH.GUENÉ		VILLARS SANTENOGE	M. PESCE	J-P. GOUSTIAUX
	M.KAMIL		VILLEGUSIEN LE LAC	D. ROBIN	
	J-P.COUROUX			F. THIRION	
A.DE MESQUITA	Y. BRESSON				
LEUCHEY	J-P. GOISET	Y. BRESSON			
LE VAL D'ESNOMS	P. RACHET	J. DEMANGE			
	P. ANDRIOT	M. MARIA			
LONGEAU PERCEY	P. DZIEGIEL	C. PETIT	VILLIERS LES APREY	P. POINSOT	O. CHAUDOUET
	I. MIOT	VITRY EN MONTAGNE	R. CHAUVIREY	M. CHAUVIREY	
	R. GIRARDOT		P. BERTHELON	J. MASSON	
	J-P. CARBILLET				
	J. MARTINOTTI				

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017



Evolution de l'assiduité aux Conseils communautaires

2017

NOS STATUTS

COMPETENCES OBLIGATOIRES

AMENAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA CONDUITE D'ACTIONS D'INTERET COMMUNAUTAIRE ; SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE ET SCHEMA DE SECTEUR ; ET LE CAS ECHEANT PLAN LOCAL D'URBANISME, DOCUMENT D'URBANISME EN TENANT LIEU ET CARTE COMMUNALE

1. Etablissement d'une charte intercommunale de développement et d'aménagement, afin de favoriser une implantation pertinente des services publics et au public, dans le respect de l'accès de tous les habitants, et qui détermine aussi les zones d'activités pour l'exercice de la compétence économique.
2. Constitution des réserves foncières (ou d'habitat) pour l'exercice des compétences transférées.
3. Construction, entretien et fonctionnement des gendarmeries de Prauthoy, Longeau et Auberive, ainsi que celles à construire sur le territoire.

ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DANS LES CONDITIONS PREVUES A L'ARTICLE L. 4251-17 ; CREATION, AMENAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DE ZONES D'ACTIVITE INDUSTRIELLE, COMMERCIALE, TERTIAIRE, ARTISANALE, TOURISTIQUE, PORTUAIRE OU AEROPORTUAIRE ; POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE ET SOUTIEN AUX ACTIVITES COMMERCIALES D'INTERET COMMUNAUTAIRE ; PROMOTION DU TOURISME, DONT LA CREATION D'OFFICES DE TOURISME

1. Les zones d'activité avec taxe de zone figurent à l'annexe A.
2. Programmation et participation aux opérations de type ORAC qui se déroulent sur le territoire.
3. La Communauté de Communes se réserve le droit d'intervention au profit des communes membres, par le biais de fonds de concours sur la réalisation ou le fonctionnement d'équipements nécessaires à l'exercice de leurs compétences, dans le cadre des objectifs fixés dans la charte intercommunale de développement visée ci-dessus, et dont elle n'aurait pas la compétence directe.

AMENAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Sous réserve que le seuil de population soit atteint.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS DES MENAGES ET DECHETS ASSIMILES

2017

COMPETENCES OPTIONNELLES

POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

Harmoniser les initiatives en matière de **logement locatif** et de **politique de logement touristique**.

Programmation et participation aux opérations visant à **améliorer et développer l'habitat**.

Gestion du **patrimoine locatif** appartenant ou mis à disposition de l'EPCI.

Prise en charge des **études et des actions** générales visant à **l'accueil de nouvelles populations**.

ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Gestion des **relais assistantes-maternelles**.

Soutien financier aux actions associatives en faveur de **l'insertion** des jeunes et demandeurs d'emploi.

Participation financière au **réseau gérontologique** et aux associations de **portage de repas à domicile**.

Création et animation d'un **conseil communautaire de jeunes**.

CREATION ET GESTION DES MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes.

Création et gestion des pôles Cyber base, salles multimédia et plus généralement des réseaux des nouvelles technologies, y compris **SIG**, en relation avec les correspondants locaux, nationaux et les communes membres de l'EPCI dans le cadre des Relais et Maison de Services Publics de l'EPCI.

VOIRIE

Entretien et investissement de la voirie d'intérêt communautaire, et des voies sur les **zones d'activités** communautaires.

Création de voies propres à l'EPCI sur les biens dont elle est propriétaire ou affectataire devenant dès lors d'intérêt communautaire.

Balayage des routes situées dans les centres de village de ladite voirie.

Viabilité hivernale, élagage, débroussaillage, désherbage et fauchage sur la voirie communautaire.

EQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET AMENAGEMENT PREELEMENTAIRES ET ELEMENTAIRES

Construction, entretien, fonctionnement des équipements **culturels et sportifs**.

Construction, entretien, fonctionnement des équipements d'enseignement **préélémentaire et élémentaire** de l'ensemble du territoire, avec exercice de la **compétence scolaire primaire et maternelle, dans son intégralité**.

Etude, création et gestion des services **garderie** d'enfants, **cantines, crèches et centres de loisirs**, ainsi que les frais qui y sont liés, y compris constructions et acquisitions.

Participation à la convention de financement du **centre aquatique du Pays de Langres**.

ENVIRONNEMENT

Aménagement et contrat de rivières sur le territoire, de l'étude à l'exercice d'un plan de gestion dans le cadre de contrats territoriaux, avec les partenaires et autres structures concernées par notre réseau hydraulique.

Réalisation de **travaux sur les rivières** entrant dans le cadre d'un contrat ou d'un programme avalisé par le Conseil communautaire ;

2017

COMPETENCES FACULTATIVES

PRISE EN CHARGE DE CONTINGENTS

Contingent départemental du **SDIS**.
Reversement des ex-contingents communaux d'aide sociale (CCAS) au profit des seules communes **anciennement** membres du groupement (CC de la **Vingeanne**) qui opérait ce reversement préalablement à la fusion et au profit de la commune de **Grandchamp** qui opérait ce reversement préalablement à son intégration à la CCAVM.

ASSAINISSEMENT - SPANC

Contrôle de la **conception** et de la **réalisation** des **nouvelles installations**.
Contrôle du **bon fonctionnement des installations existantes**.
Entretien et **réhabilitation** des systèmes d'assainissement non collectif.

ACTIONS CULTURELLES

Participation aux **actions culturelles** ayant un **rayonnement sur l'EPCI** et au-delà.
Activités **Bibliothèque** et **Médiathèque** dans les bourgs-centres.

PRESTATION POUR LE COMPTE DE TIERS

Marchés groupés et **groupements de commande** dans le cadre de ses besoins.
Opérations de **mutualisation** de **moyens** et de **personnel**.

SOLIDARITE

Il est institué une **dotation de solidarité**, égale au maximum à 1% du produit de la fiscalité directe de l'exercice de l'EPCI :

1. Au profit des communes isolées adhérant, après la fusion de 2011, à hauteur de 35% de leur FNGIR.
2. Aux communes qui ont instauré un taux zéro de TP en 2005, et qui ont été pénalisées par l'instauration de la PVA, à hauteur des bases 2006 par le taux 2004.

ACTIONS TOURISTIQUES ET EN FAVEUR DU PATRIMOINE

Conservation et **réhabilitation** des éléments des **sites d'exception** de Chalancey, Cohons et Montsaugeon (bâti communal dont l'ancienneté est antérieure à 1900).

Promotion et dépenses liées au **tourisme** des **sites d'exception**.

Investissement et **gestion** des sites **PER** de Dardenay, Montsaugeon, cabanes d'Auberive, Halle de la santé et de la forme.

Entretien des sentiers de randonnée pédestres dont le SMTLPL est maître d'ouvrage (peinture, signalétique et balayage), et dont l'emprise est située sur l'EPCI, hors des sentiers cités sur le domaine de VNF dont l'entretien est effectué par le Syndicat.

Sentiers et sites des **gorges** et **sources** de la **Vingeanne**, et **marais des Rosières** à Aprey dans le cadre de parcours de découverte.

Adhésion au GIP « Parc National entre Champagne et Bourgogne ».

Actions en faveur du **tourisme nature** sur le territoire du canton d'**Auberive**.

TRANSPORTS SCOLAIRES ET DE PERSONNES

Compétence des **transports scolaires** publics, **correspondant aux compétences scolaires exercées**, mais aussi pour le secteur du **collège de Prauthoy** et des **collèges** et **Lycée de Langres**, et par extension dans le cadre des **prestations pour le compte de tiers**.

L'exercice de la compétence peut être réalisé par la **prise de rang AO2**, ou l'adhésion, ou le conventionnement avec tout organisme utile à l'exercice de cette compétence.

Transport de **personnes** par lignes régulières, **à la demande ou par rabattement**.

Transport de **personnes par notre flotte**, à la demande ou par rabattement limité aux **partenaires associatifs et touristiques** du territoire.

RESSOURCES HUMAINES



2017

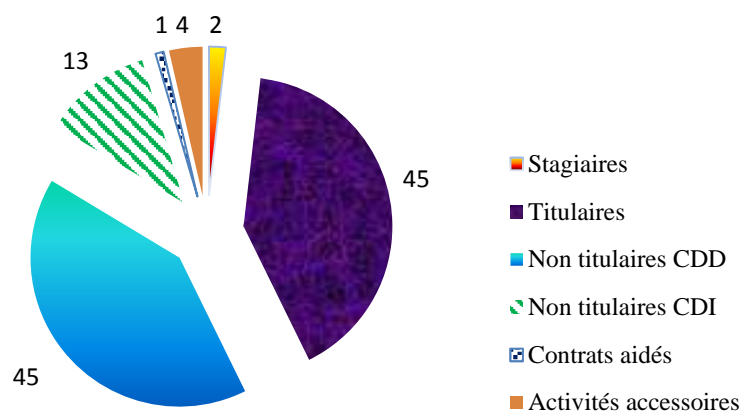
EFFECTIFS

NOMBRE D'AGENTS PRESENTS AU 31/12/2017 : 94 agents (+ 9,3% / 2016)

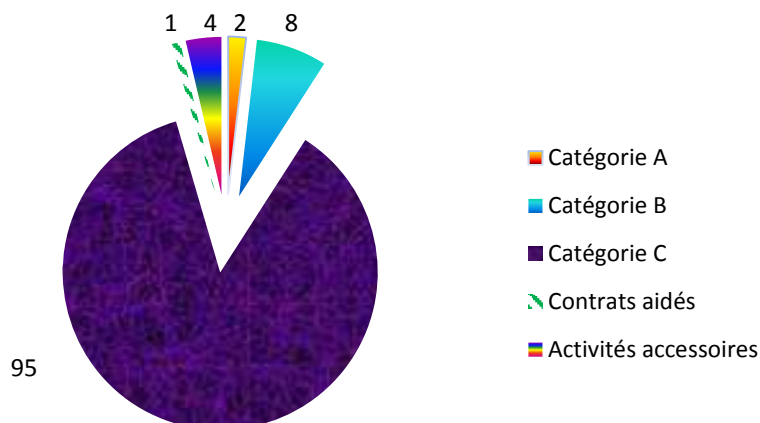
NOMBRE D'AGENTS EMPLOYÉS EN 2017 : 110 agents (+ 4,76% / 2016)

RÉPARTITION DES AGENTS EMPLOYÉS EN 2017

PAR STATUT

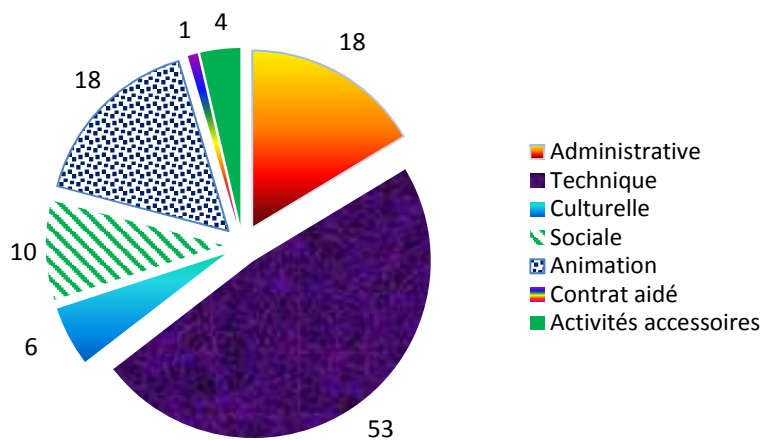


PAR CATEGORIE



2017

PAR FILIERE

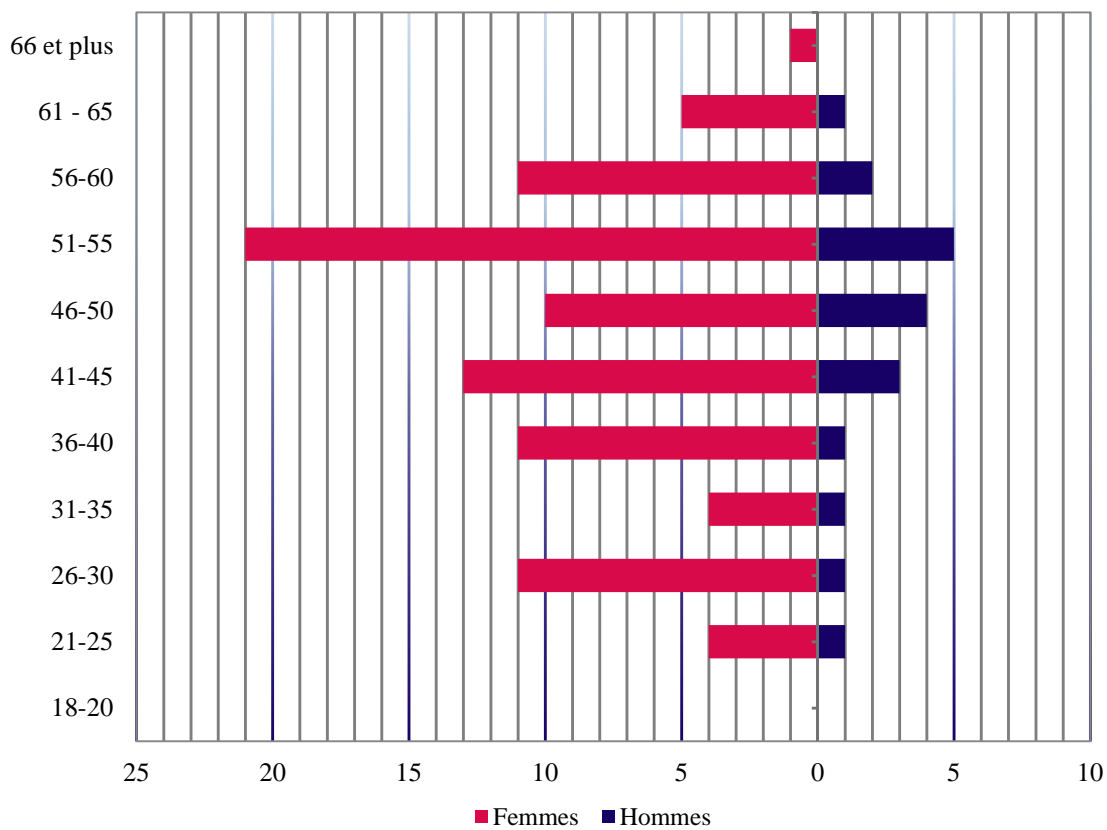


MOYENNE D'AGE : 45,3 ans

 45,5 ans

 44,6 ans

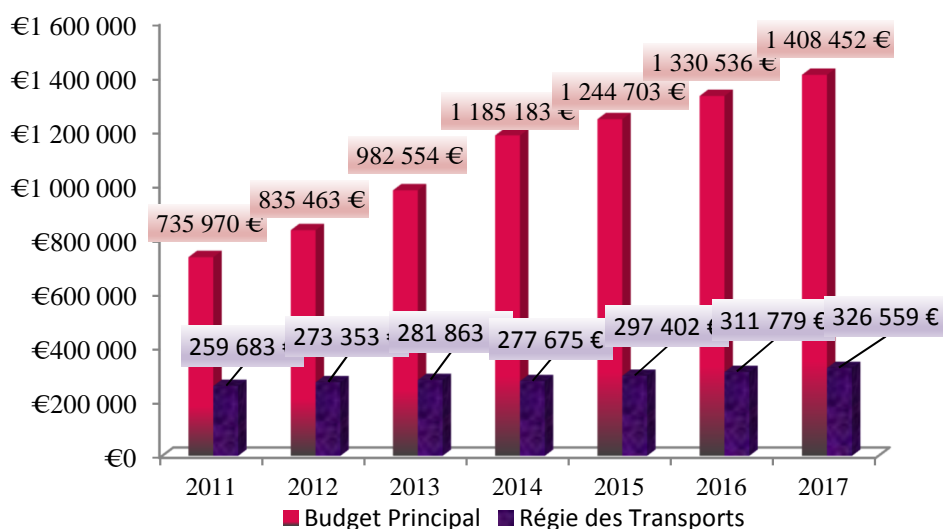
PYRAMIDE DES AGES



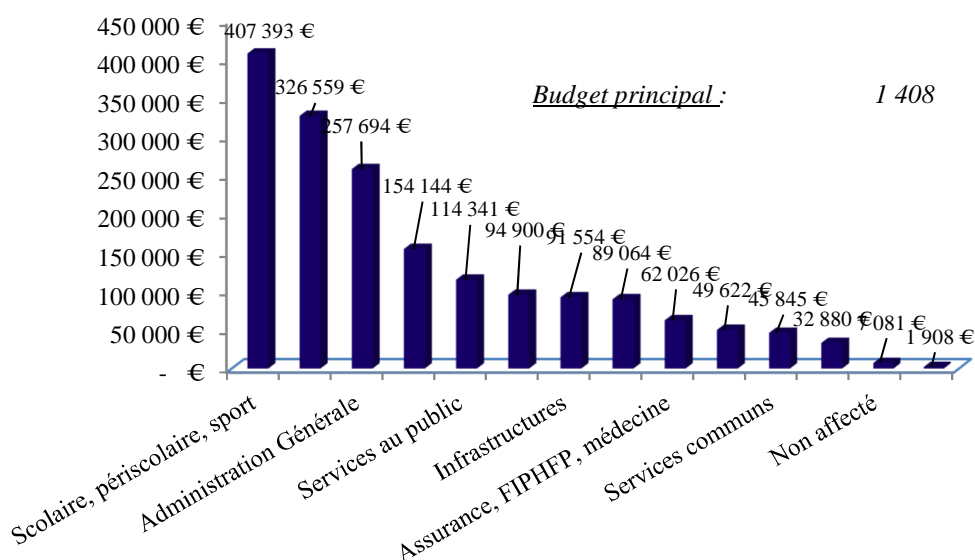
2017

Masse salariale

Evolution de la masse salariale 2011 - 2017



Répartition par service



NOMBRE DE BULLETINS DE SALAIRE ET D'INDEMNITES ETABLIS

Budget principal : 847

Régie des Transports Scolaires : 306

2017

Carrière

RECRUTEMENTS :

- ⇒ remplacements / occasionnels : 11 agents
- ⇒ contrats saisonniers : 5 agents
- ⇒ contrats aidés : 2 agents
- ⇒ activités accessoires : 4 enseignants

EVOLUTIONS DE CARRIERE :

- ⇒ avancements d'échelon : 16 agents
- ⇒ avancements de grade : 10 agents
- ⇒ nominations stagiaire : 3 agents
- ⇒ titularisations: 1 agent
- ⇒ reclassements indiciaries : 71 agents

DEPARTS :

- ⇒ mises à la retraite : 1 agent
- ⇒ démissions : 9 agents

TEMPS PARTIEL :

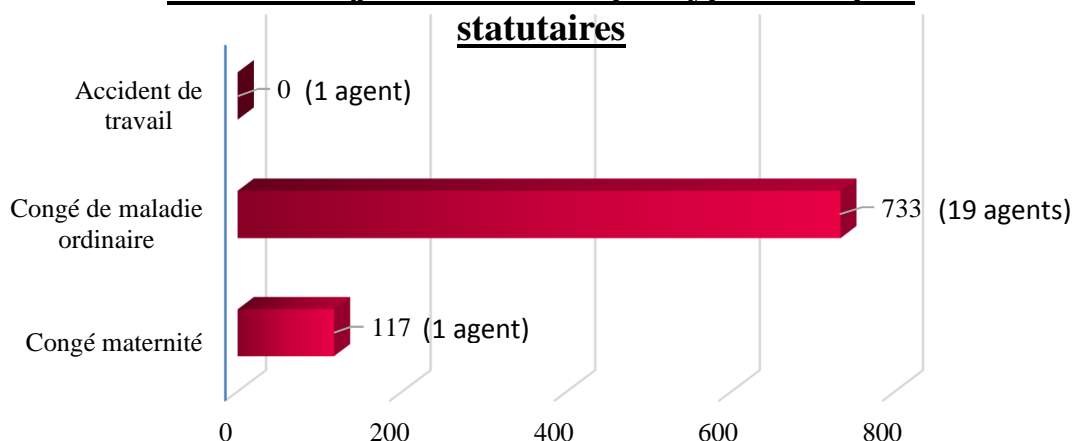
- ⇒ de droit : 1
- ⇒ sur autorisation : 1

AUTRES :

- ⇒ mise à disposition (mutualisation) : 3 agents
- ⇒ disponibilité pour convenances personnelles : 4 agents
- ⇒ réintégration après disponibilité pour convenances personnelles : 1 agent

Risques professionnels

Nombre de jours d'absence par type de risques statutaires



TAUX D'ABSENTEISME POUR MALADIE ORDINAIRE : 2,2% (2016 : 4,4%)

NOMBRE MOYEN DE JOURS D'ARRÊT PAR AGENT POUR MALADIE ORDINAIRE : 8,05 jours (2016 : 14,5 jours)

NOMBRE DE VISITES MEDICALES : 38

2017

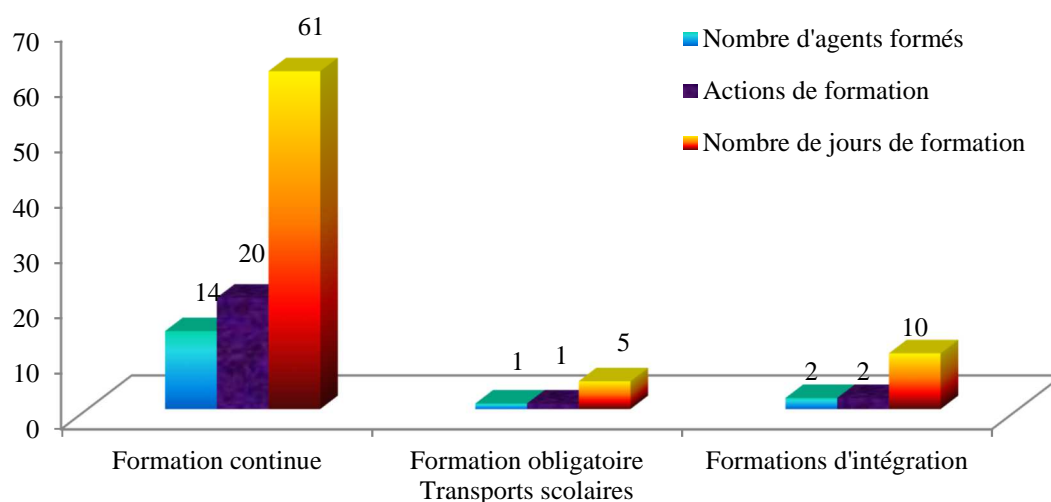
Protection sociale

PARTICIPATION DE LA CCAVM AU FINANCEMENT DE LA COTISATION INDIVIDUELLE MAINTIEN DE SALAIRE :

7 € majorés de 4 € pour les agents rémunérés sur un indice majoré inférieur à 350 – montant proratisé en fonction du temps de travail des agents.

Formation des agents

Les actions de formation d'intégration et de formation continue sont prises en charge par le CNFPT au titre de la cotisation prélevée sur les salaires (0,9% du traitement brut – 0,5% pour les emplois d'avenir), soit un montant de 9 373 € pour l'année 2017.



2017

Mutualisation

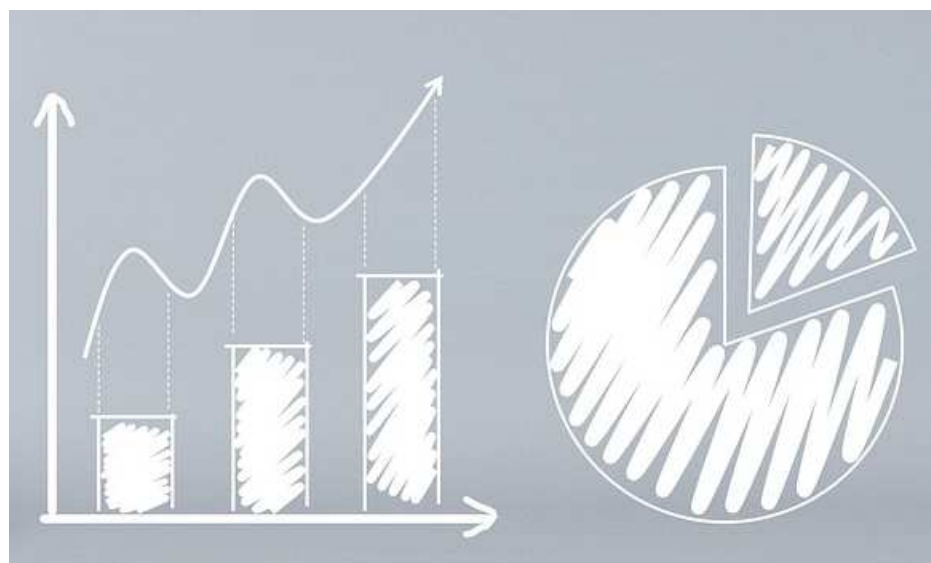
Suite aux travaux menés par le COPIL mutualisation durant l'année 2016, des services communs mutualisés « Secrétariat de mairie » et « Services techniques » ont été créés entre la CCAVM, les communes de Baissey, Choilley-Dardenay, Mouilleron, Vesvres-sous-Chalancey, Villegusien-le-Lac, Vivey et le SIRAEP Lac de la Vingeanne, à compter du 01/01/2017.

A la demande de plusieurs communes, un service de secrétariat de mairie itinérant a également été mis en place pour assurer des missions spécifiques ponctuelles ou des remplacements occasionnels en cas d'absence de personnel (maladie, congés, vacance de poste, etc...).

Un tarif horaire moyen par service a été fixé comme suit :

Secrétariat de mairie	Service permanent	Service itinérant
Coût total agent (base moyenne : catégorie B)	Traitement brut	Traitement brut
	Charges patronales	Charges patronales
	Assurance statutaire	Assurance statutaire
Frais de gestion	5% du coût total agent	10% du coût total agent
Frais de formation	0,5% du coût total agent	2,5% du coût total agent
Frais de mission	0,5% du coût total agent	2,5% du coût total agent
Frais de médecine du travail	0,1% du coût total agent	0,1% du coût total agent
Coût horaire fixe total retenu	20€ / heure toutes charges et frais liés au poste compris	22€ / heure toutes charges et frais liés au poste compris
Services Techniques	Service permanent	
Coût total agent (base moyenne : catégorie C)	Traitement brut	
	Charges patronales	
	Assurance statutaire	
Frais de gestion	5% du coût total agent	
Frais de formation	0,5% du coût total agent	
Frais de mission	0,5% du coût total agent	
Frais de médecine du travail	0,1% du coût total agent	
Coût horaire fixe total retenu	19€ / heure toutes charges et frais liés au poste compris	

ÉCONOMIE



2017

ÉCONOMIE

La Commission Economie accompagne les porteurs de projets, ceux qui veulent entreprendre et qui sont une valeur ajoutée pour notre territoire. Son travail n'est donc pas dicté par la présence d'une mission ou d'un service mais par une conviction, une réponse immédiate, à plein temps, au cas par cas et qui ne doit pas faire oublier la vision à long terme. Une réussite ne s'improvise pas. Elle est une écoute, une persévérance, une foi dans le développement et l'aménagement de notre territoire. Elle est le résultat d'une alchimie créatrice entre notre histoire et notre futur.

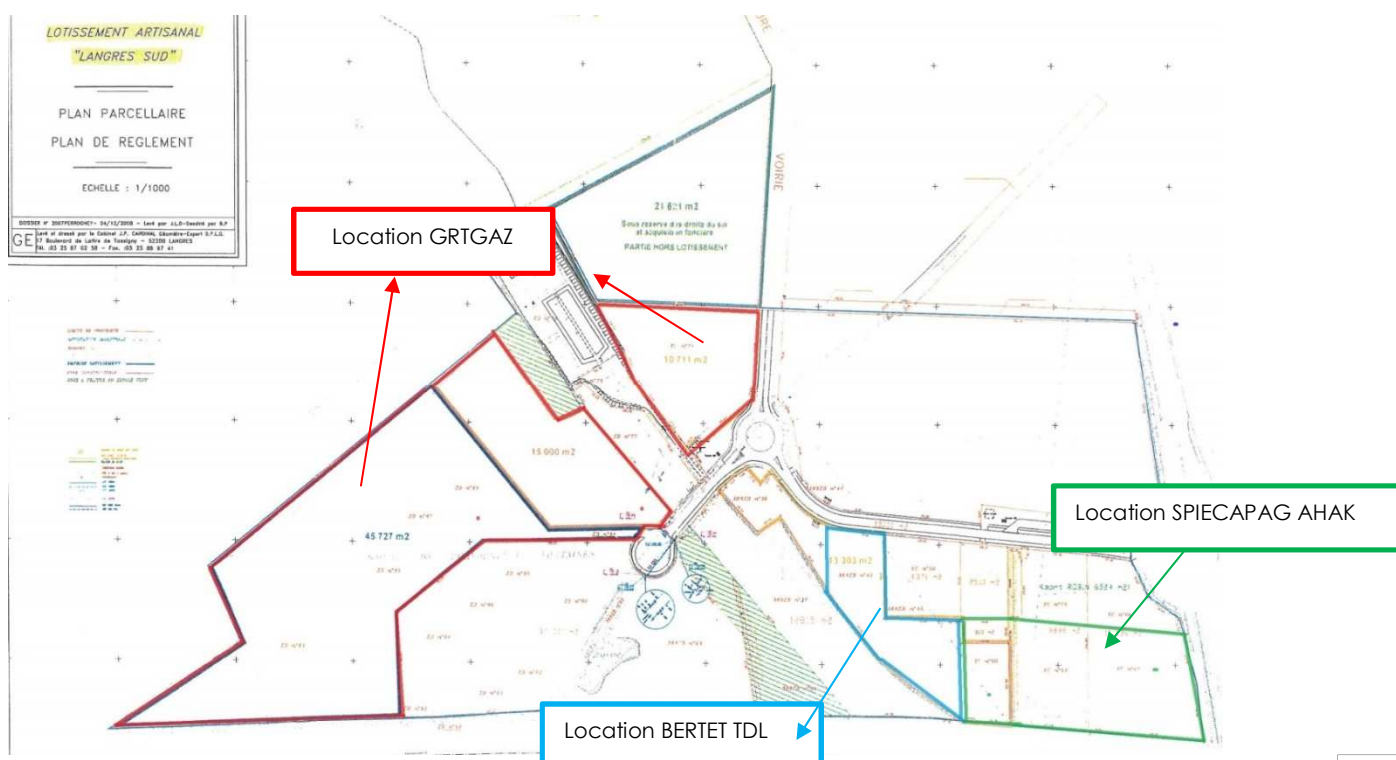
Zone d'activités Langres Sud

Le projet « Val de Saône » de la société GRTgaz consiste à construire une canalisation de transport de gaz naturel de 190 kms de longueur environ et 1,20 m de diamètre, entre Etrez (01) et Voisines (52), créer une station d'interconnexion et renforcer et aménager certaines stations déjà existantes. Il répond à 2 objectifs principaux que sont : la facilitation de l'accès à de nouvelles voies d'approvisionnement tout en renforçant la sécurité d'alimentation en gaz naturel et le développement de nouvelles capacités de transit.

Ce projet s'est concrétisé sur notre ZAE Langres Sud par la location par les sociétés :

- GRTgaz pour le stockage des tubes est de 43 000 m² pour un loyer de 5 160 € / trimestre.
- Spiecapag Ahak, qui assure la pose des tuyaux pour le compte de GRTgaz, est de 19 225 m² pour un loyer de 2 691 € / trimestre.
- Bertet, sous-traitant de Spiecapag, pour du stockage de matériel en vue de l'ouverture de la tranchée est de 7 000 m² soit 981 € / trimestre.

Les locations sont réparties de la manière suivante :



2017

Zone d'activités Longeau Sud

Développement de l'enseigne « Intermarché »

« La station-service située à l'entrée de la commune de Longeau-Percey a besoin de se moderniser et s'agrandir » nous explique Madame Védille, gérante de « l'espace » Intermarché à Longeau-Percey.

Aussi, elle se propose, par le biais de sa SAS EPONINE, de se porter acquéreur d'un terrain de 1ha2a 23ca sur la zone afin de construire 2 bâtiments comprenant chacun 3 ou 4 cellules commerciales. L'une des cellules abriterait un point de restauration, les autres seraient louées ou proposées à la vente.

En plus de ces bâtiments, seront installés :

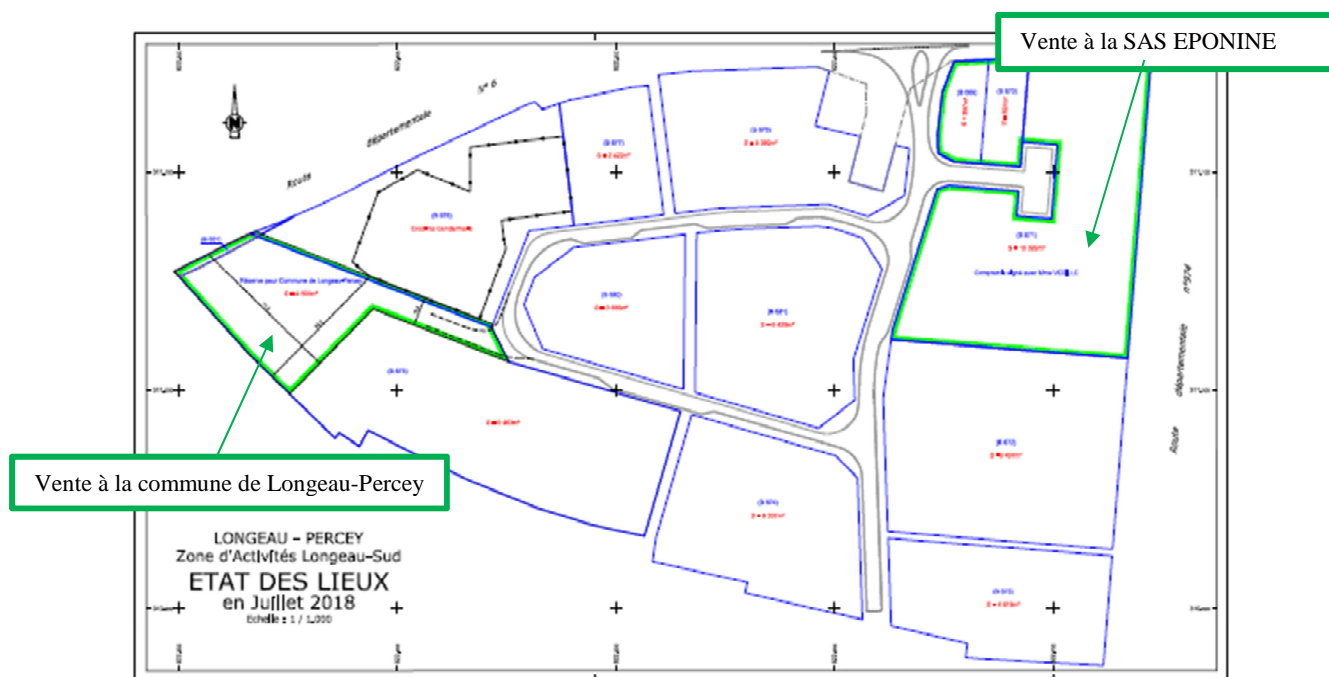
- une station-service et de lavage pour véhicules légers et poids lourds 24/24
- une zone dédiée à l'accueil des camping-cars,
 - o des sanitaires,
 - o d'un parking poids-lourds

Ce projet sera créateur d'emploi et permettra d'accroître le dynamisme commercial du territoire.

Une délibération a été validée par les membres du Conseil Communautaire pour la vente des parcelles B669, B670 et B671 pour un montant de 140 353 €.

Bientôt la nouvelle caserne de pompiers de la commune de Longeau-Percey

La commune de Longeau-Percey a sollicité la CCAVM pour l'acquisition d'un terrain de 4 500 m² pour la construction de sa nouvelle caserne de sapeurs-pompiers. Les membres du Conseil Communautaire ont délibéré favorablement à la vente de ce terrain, situé proche de la gendarmerie, pour un montant de 56 000 €.



2017

Autres secteurs

Levée option d'achat crédit-bail forestier - Auberive



C'était en l'an deux mille douze, le 1^{er} octobre qu'un crédit-bail entre la CCAVM et Monsieur Jacques Pierre Paul Deen, exploitant forestier, demeurant alors à Perrogney-les-Fontaines, était signé.

Il comprenait un ensemble immobilier sur un terrain de 1ha 36 a et 00 ca.

Et c'est par un courrier du 13 juillet 2017, que le « preneur » informait la CCAVM de son

souhait à lever l'option d'achat du crédit-bail en cours.

La CCAVM a répondu favorablement en validant par délibération au mois de septembre 2017, le rachat du crédit-bail par Monsieur Deen à hauteur du montant des loyers restant dû, soit pour un montant de 101 597, 34 € HT en date du 01 septembre 2017 (sachant qu'il reste redevable des assurances et de la taxe foncière pour l'année 2017).

Vente maison habitation – Lieu-dit « Gare de Vaillant »

Voici déjà 10 ans que la « maison d'habitation au lieu-dit La Gare » était en location et lorsque la locataire a informé la CCAVM de son départ, la question d'une nouvelle location a été soulevée. Mais celle-ci a très trouvée réponse car l'opportunité de la vente de la maison et du terrain attenant s'est très vite présentée.

Le 18 septembre 2017, le conseil communautaire a autorisé la mise en vente de la « petite gare » située sur les parcelles ZC79 et ZC81 à Vaillant pour un montant de 20 000 €. Et afin d'optimiser la cohabitation et la circulation des flux entre les différents acteurs présents sur le site de Vaillant, quelques échanges appropriés de quelques mètres carrés ont eu lieu.



Tourisme et Culture



2017

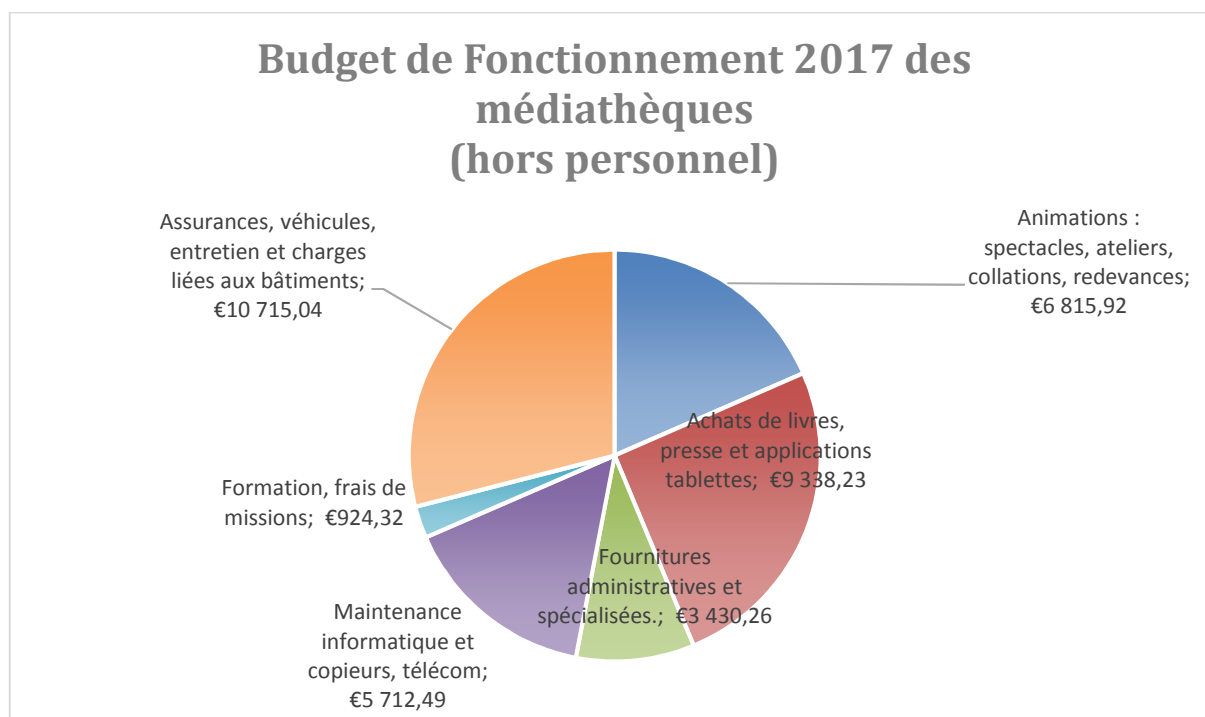
Médiathèques Intercommunales

La lecture publique est l'une des priorités de la Commission, avec les Médiathèques André Theuriet à Auberive, Jean Robinet à Longeau, à Prauthoy et à Vaux-sous-Aubigny.

Elles sont attractives et dynamiques grâce à l'implication de la communauté de communes et des médiathécaires et l'accompagnement la Médiathèque Départementale de Haute-Marne (MDHM). Et si chacune propose gratuitement le prêt de livres, revues, CD et DVD, ce sont également des espaces multimédia et internet qui proposent régulièrement des animations.

Budget de fonctionnement

En 2017, le budget consacré aux médiathèques s'est élevé à 37 187,06 € plus 99 937,00 € de charges de personnel soit un total de **137 124,06 €**.



Un réseau de quatre médiathèques se tournant vers des « 3^e lieu »

La médiathèque est par définition un équipement culturel grand public de proximité. Elargir son offre au-delà du champ culturel est au cœur de la bibliothèque troisième lieu. Il s'agit de tisser du lien social, d'aider chacun à être un citoyen, à construire sa pensée, à s'impliquer dans le vivre ensemble.



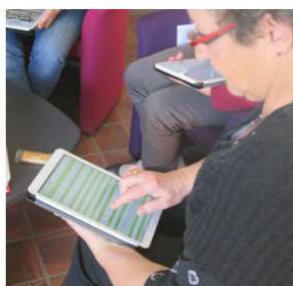
2017

La Maison des services de Prauthoy, ouverte en septembre 2017, assure ainsi un guichet unique qui permet d'accéder à différents services, CAF (Caisse d'allocations familiales), Pôle Emploi, agence postale, petite enfance.... et médiathèque, représente une offre de services attractive pour une population intergénérationnelle.

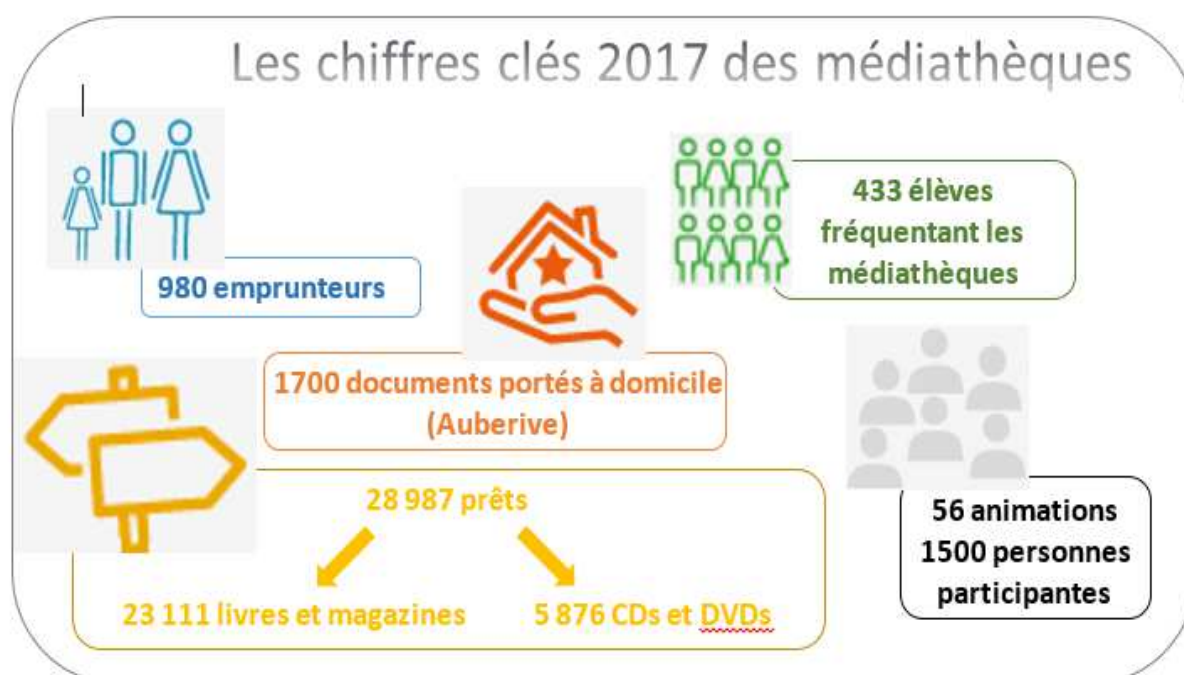
Dans le but d'enrichir l'offre de services sur les médiathèques Prauthoy-Vaux-Longeau, Maïté Recouvreur a été recrutée en tant que coordinateur de territoire au 1^{er} septembre.



Expositions, spectacles, mois de la science, animations auprès des scolaires, rencontres avec des auteurs, prêts de tablettes, après-midi jeux vidéo sont autant d'occasion de se rencontrer pour petits et grands, habitants à l'année et résidents secondaires dans nos médiathèques intercommunales. Le budget consacré à ces animations s'élève à **6 815 €**. La lecture publique permet aussi de se déplacer jusqu'en pleine nature, comme durant cet été avec une séance au cœur de la réserve de Chalmessin.



Les médiathèques en quelques chiffres

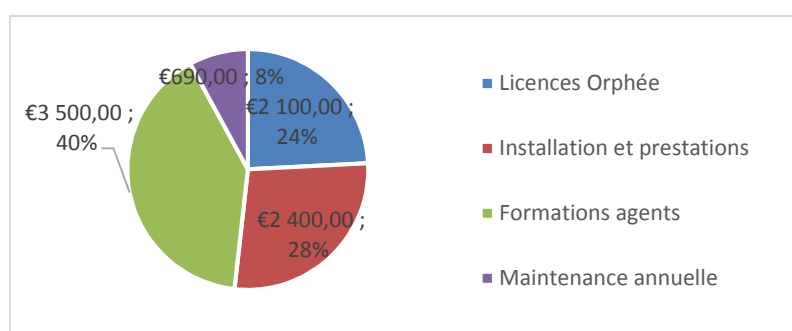


2017

Dans le cadre d'une demande de subvention FAL (Fonds d'Aménagement Local) faite en début d'année au Département, une version actualisée du logiciel documentaire sera mise en place à Auberive et étendue aux médiathèques de Longeau et Prauthoy.

Afin de garder toute compatibilité avec la Médiathèque Départementale, la société C3RB a été choisie pour installer la dernière version du logiciel Orphée. Celui-ci est donc commun aux trois médiathèques, avec un portail en ligne commun. Sur ce site apparaissent les nouveautés, coups de cœur, animations, ainsi qu'un accès pour le lecteur à son compte où il pourra effectuer des réservations, vérifier et prolonger ses prêts en cours.

L'ensemble du coût de ce logiciel s'élève 8 690 € répartis comme suit :



Grâce à un système de navettes effectué par les agents, un lecteur peut emprunter dans une bibliothèque et redéposer dans une autre. Sur le même principe, il est possible à un lecteur de réserver un document qui se trouve dans une autre bibliothèque.

Ce site est à découvrir en cliquant sur « Accéder au portail des médiathèques » dans la rubrique actualités du site la CCAVM, www.ccavm.fr ou directement à cette adresse : <http://ccavm-pom.c3rb.org/>



2017

Parc à vision : Parc animalier et aire de jeux à Auberive

La forêt domaniale d'AUBERIVE d'une surface de 5 670 ha constitue un lieu privilégié de détente et d'accès à la nature. La pratique croissante de loisirs de nature, la place importante des espaces boisés dans les paysages naturels, la volonté de protéger et de valoriser un cadre de vie agréable confèrent aux forêts publiques (et en particulier aux forêts domaniales) un rôle touristique, social, culturel et éducatif.

Aussi, dans le cadre de ses compétences facultatives « d'actions en faveur de tourisme nature sur le territoire du canton d'Auberive », la CCAVM accompagne l'ONF dans ses différentes actions et notamment, celles en faveur du développement local et de valorisation touristique. Pour ce faire, elle participe à l'entretien du parc à vision d'animaux sauvages (Cerfs sika, sangliers, daims) et l'aire d'accueil avec des jeux dédiés aux familles et enfants.

Les travaux réalisés en 2017 sont :

- Le diagnostic sécurité (arbre conseil)
- L'entretien de l'enclos à sangliers et la réfection de la clôture.
- L'entretien des aires d'accueil



La Halle de la Santé et de la Forme

Associations fréquentant la Halle de la Santé et de la Forme
de Longeau - Percey
2016 - 2017

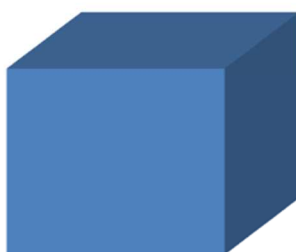
ASSOCIATIONS OU STRUCTURES	ACTIVITÉS
Acodège	Sports Collectifs
AJSV Gym	Gymnastique douce
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Longeau-Percey	Entraînements
ASJV FooT	Football
Ecoles du secteur	Gymnastique et sports collectifs
Entente Sportive Prauthoy/Vaux	Football
Familles Rurales	Gymnastique et yoga
Gendarmerie	Entraînements
La Montagne	Centre de Loisirs

2017

ASSOCIATIONS OU STRUCTURES	ACTIVITÉS
Sud Foot 52	Football
Union Sportive Rouvres	Futsal
Tennis Club Vauxois	Tennis

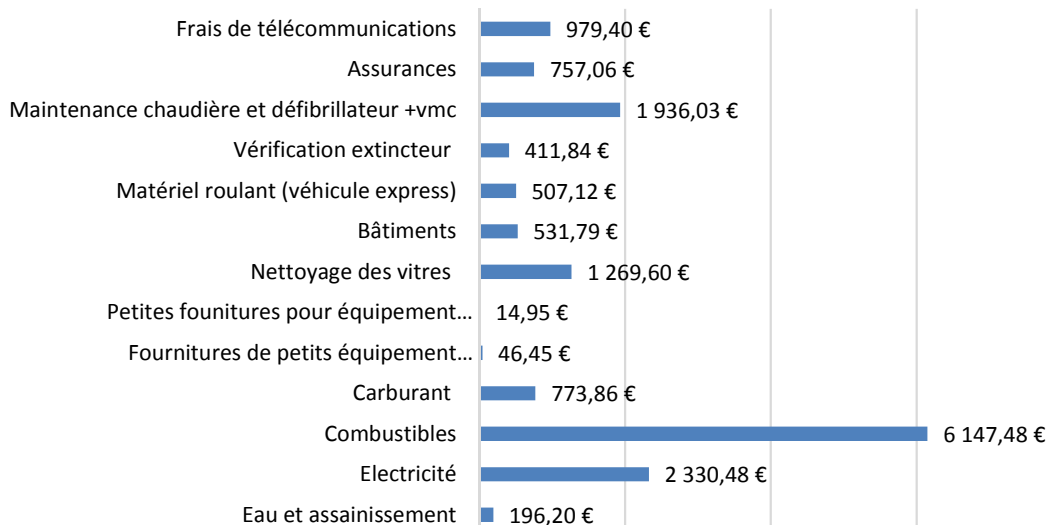
MONTANT DES LOCATIONS DE LA HALLE DE LA SANTÉ ET DE LA FORME POUR 2017

3 630,00 €



Douze associations et structures ont loué la Halle de la Santé et de la Forme de Longeau-Percey pour la période 2016-17. La fréquentation reste stable comparée aux années passées.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017 DE LA HALLE DES DE LA SANTE ET DE LA FORME



2017

Le Chien à Plumes



Année après année, le festival du Chien à Plumes reste un évènement majeur de la Haute Marne.

Après avoir fêté ses 20 ans d'existence en 2016 et battu tous les records de fréquentation à cette occasion, ce n'est pas moins de 23 000 festivaliers venant de toute la France qui se sont pressés durant ces trois jours de fête et de concerts !

La Communauté de Communes a, pour l'année 2017, apporté son soutien financier à hauteur de 2 250 € pour le festival et 2 250 € pour la Niche, dédiée à des concerts et à la « guinguette » chaque dimanche

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	2016	2017
Association La Montagne (raid de Vil'gu et activités touristiques/scolaire voile)	6 000,00 €	6 000,00 €
Association La Montagne (communication journal Vivre Ici)	800,00 €	800,00 €
Le Chien à Plumes (Festival)	2 250,00 €	2 250,00 €
Le Chien à Plumes (Niche)	2 250,00 €	2 250,00 €
Tinta'Mars (spectacles tout public)	4 000,00 €	4 000,00 €
Fédération Départementale Foyers Ruraux	1 500,00 €	2 750,00 €
Autour de la Terre	2 500,00 €	6 000,00 €
CIN Ligue de l'enseignement "Chantier de Jeunes"	1 700,00 €	1 700,00 €
CIN subvention de fonctionnement	400,00 €	
Association Préface	2 500,00 €	2 500,00 €
Association culturelle Montsaigeonnaise Le Promontoire	9 300,00 €	1 500,00 €
Résurgences activités théâtre écoles CCAVM	1 250,00 €	1 400,00 €
Association AC2A programme musical	1 200,00 €	1 500,00 €
Association SCUDO VARIAZIONE	800,00 €	
Foyers ruraux de la Vingeanne	1 800,00 €	2 000,00 €
Les Décisifs	500,00 €	800,00 €
Maison de Courcelles (accueil de jeunes enfants et cirque)	1 000,00 €	2 000,00 €
Association Dplace	750,00 €	750,00 €
Théâtre Actif	500,00 €	
Parc à vision Auberive fonctionnement	2 700,00 €	3 000,00 €
Fiesta'abeille Apis Sapiens	750,00 €	900,00 €
Association la Gare - action peinture		500,00 €
Compagnie CIRTA		1 500,00 €
Evolution 2016/2017 : - 0,79 %	44 450,00 €	44 100,00 €

2017

Mise en valeur de Montsaugeon

Travaux de rénovation sur l'église de Montsaugeon :

Sur l'année 2016 et 2017, des travaux ont été effectués sur l'église de Montsaugeon concernant la couverture de la sacristie, les fissures, l'entretien des gouttières ainsi que les abat-sons. Les coûts s'élèvent à 3 012 €.

Revêtement de peinture de la porte

Avant



Après



Changement des abat-sons usés



Festival Médiéval

La CCAVM a choisi de soutenir cet ambitieux projet en attribuant une subvention de 10 000 € à l'association le Grenier à Sel.

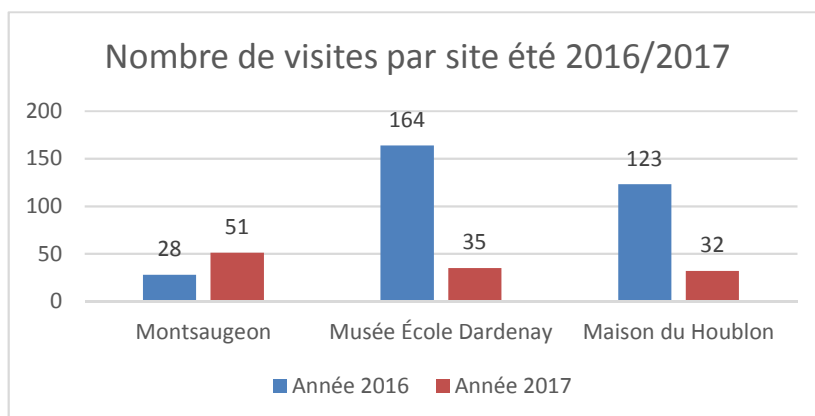
Ce ne sont pas moins de 10 à 15 000 visiteurs qui sont attendus pour la première édition qui se déroulera les 18 et 19 août 2018, à Montsaugeon.

Organisé par plusieurs associations, le festival c'est plus de 250 intervenants, 60 artisans, 20 spectacles différents et 8 stands de restauration et buvettes proposés aux festivaliers.

2017

Les visites touristiques

Visites durant les 4 mois d'ouverture



La Tour des Villains

Afin de mettre en valeur le site touristique de Montsaugeon, la CCAVM a engagé Jean-Michel Frémont qui a animé le village en articulant la programmation d'événements culturels diversifiés aussi bien dans leurs formes que dans leurs acteurs.

En 2017, la Tour des Villains a proposé de multiples manifestations autour de la musique, du théâtre, du spectacle et des stages.



À gauche : Dimanche 2 juillet 2017 à 17h "Miracle au couvent de Sainte Marie-Jeanne"

À droite : Samedi 7 octobre 2017 "Sous le Tamarinier de Betioky, en-dessous, l'enfant chat", Concert dessiné, avec Geneviève Marot et Jean Piso.



2017

Spectacle « Nomade » en Pays de Langres.



Le 12 août 2017, à l'Abbaye d'Auberive, la Compagnie Préface a interprété le spectacle *Nomade en Pays de Langres*, une création littéraire de Juliette Speranza qui fait l'objet d'une interprétation théâtrale et musicale dirigée par Sylvain Chiarelli. Sous la plume de l'auteur, le pays de Langres devient le cadre d'une épopée moderne et poétique, mêlant réalité et onirisme.

De plus, Nathalie Malric a posé son objectif pour une série de photographies associant le patrimoine avec un modèle vêtu de robes de Yiqing Yin, styliste confirmée de la Haute-Couture. L'image qui en résulte nous plonge dans un onirisme - ni nostalgique, ni passéiste - pour nous inviter à la redécouverte de ces espaces naturels ou culturels, à la redécouverte d'un patrimoine vivant et contemporain.

Les artistes : Catherine Mandret et Marion Sancellier, et à la création et interprétation musicale, le guitariste Jean-Claude Pouyet.



Nomade en Pays de Langres a réuni à Auberive 76 spectateurs et 390 visiteurs

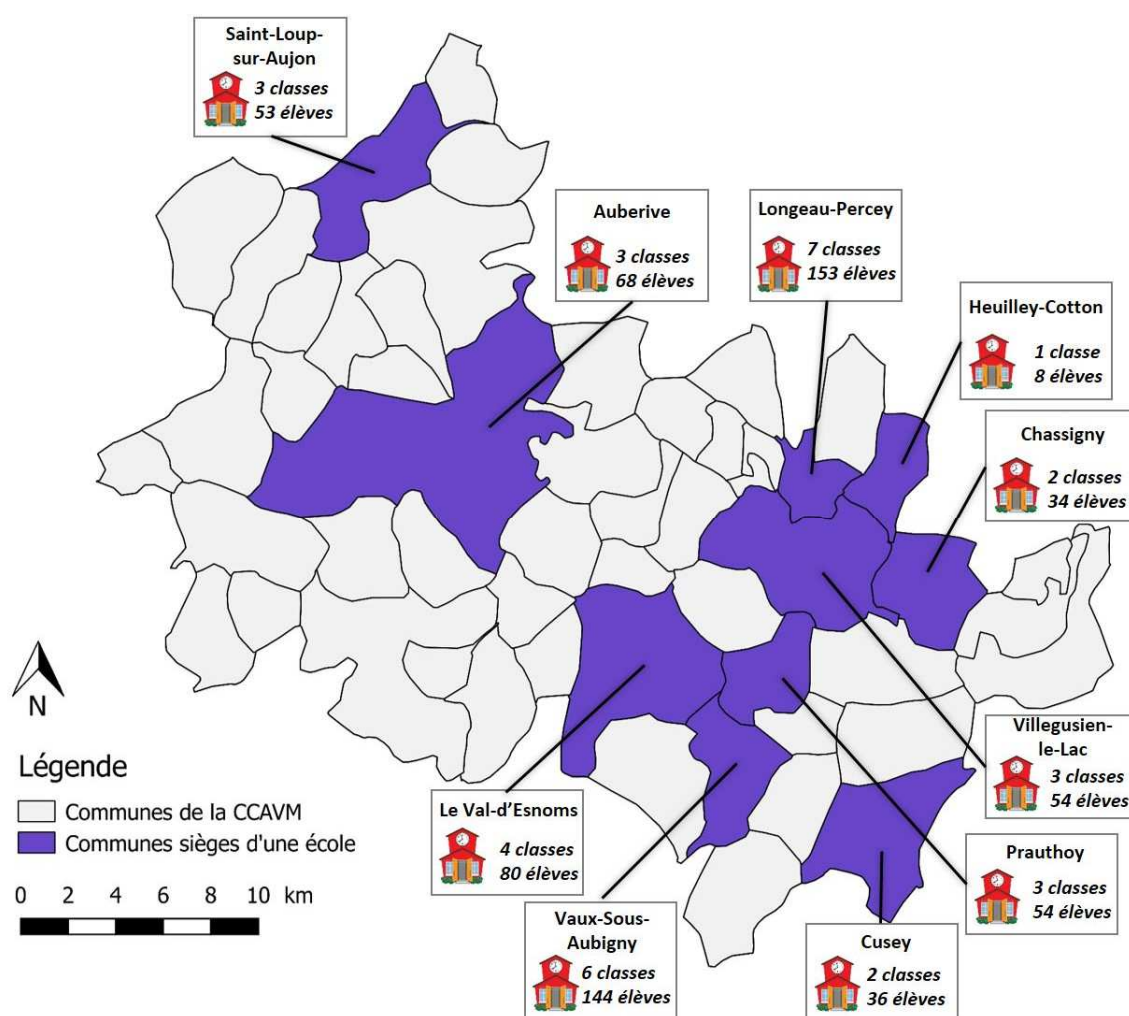
SCOLAIRE, PÉRISCOLAIRE, SPORT ET TRANSPORT



2017

ENFANCE-JEUNESSE

L'éducation et les services à l'enfance :
Priorité de la CCAVM



2017

La répartition des effectifs scolaires – année scolaire 2017/2018

	Maternelle		Elémentaire		Total	
	Nb de classes	Nb d'élèves	Nb de classes	Nb d'élèves	Nb de classes	Nb d'élèves
Auberive	1	27	2	41	3	68
Chassigny	1	14	1	20	2	34
Cusey (*)			2	36	2	36
Esnoms au Val	1	17	3	63	4	80
Heuilley-Cotton (*)			1	8	1	8
Longeau	2	41	5	112	7	153
Prauthoy	1	18	2	37	3	55
St Loup	1	24	2	29	3	53
Vaux s/Aubigny	3	63	3	81	6	144
Villegusien	1	27	2	27	3	54
Total	11	231	23	454	34	684

(*) enfants scolarisés à partir de la Grande Section de maternelle.

- Ecole de Vaux sous Aubigny : compte tenu d'importants effectifs à l'école de Vaux sous Aubigny, l'équipe pédagogique a souhaité favoriser l'accueil des plus jeunes en procédant à la mise en place d'une 3^{ème} classe de maternelle au détriment quelque peu des enfants en élémentaire car une classe s'est trouvée ainsi fermée.
- Ecole d'Esnoms au Val : les enfants de grande section de maternelle travaillent dans la même classe que les enfants en CP.
- Ecole de Prauthoy : il est à regretter la fermeture d'une classe de niveau élémentaire lors de la rentrée de septembre 2017.

La fusion des 3 EPCI des régions d'Auberive, Longeau et Prauthoy a été réalisée en 2011. Voici, ci-dessous, l'évolution des effectifs, du nombre de classes et d'écoles, sur le périmètre communautaire depuis la fusion :

Nombre d'élèves par école depuis la fusion des EPCI

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Auberive	70	72	65	74	66	74	68
Chassigny	32	31	37	37	34	38	34
Cusey (*)	41	39	42	43	37	45	36
Esnoms au Val	76	76	73	71	76	77	80
Heuilley-Cotton (*)	11	12	15	16	13	9	8
Longeau	171	192	183	198	177	166	153

2017

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Prauthoy	123	112	99	79	76	66	54
St Loup	62	49	55	58	53	52	53
Vaux s/Aubigny	140	138	131	137	127	134	144
Villegusien	65	71	61	58	55	54	54
Cohons	13	11	14	Ecole fermée en 2014			
Villars-Santenoge	9	9	Ecole fermée en 2013				
Aprey	12	Ecole fermée en 2012					
Baissey	16	Ecole fermée en 2012					
TOTAL NOMBRE D'ELEVES	841	812	775	771	714	715	684
Nombre de classes maternelles	13	13	12	12	11	10	11
Nombre de classes élémentaires	29	28	27	26	25	25	23
TOTAL NOMBRE DE CLASSES	42	41	39	38	36	35	34

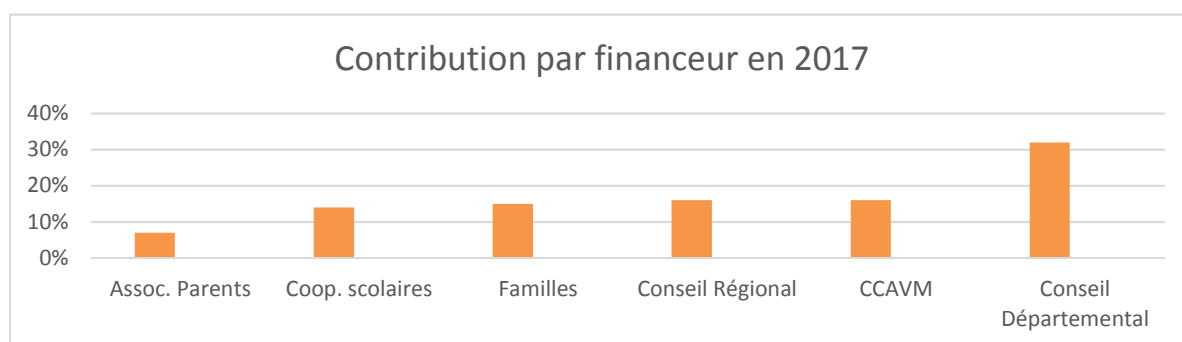
Participations financières pour les projets à caractère pédagogique.

Comme chaque année, un groupe de travail composé d'élus a étudié les différentes demandes de subventions déposées par chaque directeur d'école en vue d'une participation financière de la CCAVM aux différents projets et sorties à caractère pédagogique. Chaque école construit son projet pédagogique, l'étoffe par un budget prévisionnel et sollicite selon sa propre organisation et le caractère éligible de l'opération une aide complémentaire auprès de financeurs et partenaires locaux, voire très locaux. Ces contributions peuvent être apportées par le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la CCAVM, l'Association de Parents d'Elèves, la Coopérative Scolaire et les Familles.

ECOLES et PROJETS	MONTANT SUBVENTION
Auberive : classe de découverte CIN d'Auberive	171 €
Auberive : classe de découverte Le Grand Bornand	2 360 €
Cusey : école au cinéma	145 €
Esnoms au Val : classe de découverte à Courcelles	323 €
Esnoms au Val : classe musique Maison de Courcelles	98 €
Esnoms au Val : école au cinéma	175 €
Longeau : école au cinéma	375 €
Longeau : classe de découverte nature à Courcelles	588 €
Longeau : journées d'animation nature avec le CIN d'Auberive	175 €
Longeau : projet cirque avec La Montagne	1 317 €
Prauthoy : visite Langres et musées + ateliers pour le cycle 3	249 €

2017

ECOLES et PROJETS	MONTANT SUBVENTION
Prauthoy : visite Langres et musées + ateliers pour le cycle 2	52 €
Prauthoy : découverte cinéma Chalindrey et film	43 €
St Loup : connaissance environnement avec CIN d'Auberive	294 €
St Loup : séjour Arts du cirque à Courcelles	747 €
St Loup : conte et jeux coopératifs avec Samuel Stolarz	118 €
St Loup : bal folk et visite escargots de Cohons	43 €
St Loup : musée histoires naturelles de Troyes	54 €
St Loup : visite Abbaye et sources de l'Aube à Auberive	147 €
Villegusien : classe de découverte à Courcelles	426 €
Villegusien : école au cinéma	94 €
	7 994 €



Les « 10 000 coins nature »

L'Association Pays de Langres a été signataire fin 2015 d'une convention avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Énergie et de la Mer, en charge des relations internationales sur le climat qui entérine notre secteur comme « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV).

A ce titre et dans le cadre du « déploiement de 10 000 coins nature dans les écoles et les collèges », nos écoles locales peuvent accéder à cette opération avec un projet pertinent comme l'installation de nichoirs, de jardins pédagogiques, de plantations d'arbres fruitiers etc...

Le maître d'ouvrage d'une telle opération ne peut être que la CCAVM et l'opération a été diffusée auprès des écoles.

Seule l'école de St Loup sur Aujon a finalisé un projet sur le thème de l'apiculture à développer en lien avec la Maison de Courcelles.



2017

Le Ministère d'Etat a établi une convention signée par Madame Ségolène Royal qui entérine ce projet pour un montant de 625 €, comprenant la fourniture de la ruche et des interventions pédagogiques « vie de la ruche » et pour lequel est accordé une subvention de 500 €. Cette ruche est installée sur le terrain juxtant la Maison de Courcelles.

Un « fruit pour la récré »

L'Union Européenne a mis en place un programme consistant en l'octroi d'une aide financière pour la distribution gratuite de fruits, de légumes, de légumes transformés et de bananes aux élèves dans les établissements scolaires.

L'objectif vise à favoriser la consommation de fruits et de légumes par les élèves en organisant des distributions en dehors des repas dans les écoles. Afin d'influer sur les habitudes alimentaires des élèves, un accompagnement pédagogique doit être réalisé dans la période de distribution des fruits et légumes.

Les écoles d'Heuilley-Cotton, Longeau et Villegusien le Lac travaillent à cette opération et ont commencé les distributions en juin 2017. Ont été distribués selon les écoles et selon la saison : nectarines, pêches plates, melon, tomates cerises burlat, abricots bio, concombres, framboises, raisins muscat noir, pommes chantecler bio, poires abate, clémentines corses, kiwis, ananas, mangues bio, litchis branche, orange navel, ail... et des recettes de soupes ou autres sont également élaborées.

Madame Alexandra Tapprest, responsable du RER (Réseau d'Ecole Rurale) pour ces 3 sites assure l'administratif (très précis) lié à cette opération et les factures sont honorées par la CCAVM avec une demande de reconduite de l'opération sur 2018.



2017

Installation d'une station météorologique à l'école d'Esnoys au Val.

GRTgaz, dans le cadre du suivi de chantier du projet Artère du Val de Saône et de ses engagements pour la préservation des sols agricoles, installe des stations météorologiques à proximité du tracé. L'interlocuteur, Monsieur Julien Gorge, s'est rapproché de l'Ecole d'Esnoys au Val et de la CCAVM.

En concertation avec Madame Francine Pernot, Directrice de l'Ecole d'Esnoys, il a été retenu et autorisé l'implantation de cette station équipée d'un mât métallique sur trépied avec trois capteurs de mesures (anémomètre, thermomètre sous abri et pluviomètre) qui se fera près de la zone d'épandage. Aucun branchement électrique n'est nécessaire puisque déclaré autonome en énergie mais il requiert la pose d'une dalle béton pour stabiliser l'ensemble et l'installation d'une clôture sécurisant le tout.

L'entreprise Guillaume d'Aprey participe aux travaux en relation avec GRTgaz et Fabrice Biquet de la CCAVM. L'opération s'est terminée début mai 2017.



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017

Les Nouvelles Activités Pédagogiques (NAP)

Lors de l'année scolaire 2016-2017, les NAP se sont poursuivies dans chacune des 10 écoles du périmètre communautaire. Les activités NAP telles qu'elles ont été imaginées et contractualisées perdureront lors de l'année scolaire 2017-2018. Elles connaîtront une fin dans leur dénomination actuelle puisque le Conseil Communautaire a, par délibération en date du 20 octobre 2017, décidé le retour de la semaine à 4 jours à partir de septembre 2018 et l'abandon des NAP dans leur formule actuelle, financées par l'Etat. Cette décision communautaire s'est appuyée sur un retour à 83 % de l'enquête diffusée auprès des familles et de la communauté éducative et pour lequel près de 75 % des réponses plébiscitent la semaine à 4 jours de classes au lieu de 4,5 jours.

Bilan de la fréquentation

ECOLES	Année scolaire 2016-2017		
	Nb d'enfants scolarisés	Nb d'enfants fréquentant les NAP	% de fréquentation
Auberive	72	53	74 %
Chassigny	38	17	45 %
Cusey	45	26	58 %
Esnoms au Val	77	36	47 %
Heuilley-Cotton	9	8	89 %
Longeau	167	161	96 %
Prauthoy	66	23	35 %
St Loup sur Aujon	52	43	83 %
Vaux sous Aubigny	134	66	49 %
Villegusien le Lac	52	46	88 %
Sous/total	712	479	67 %
Enfants scolarisés à Heuilley le Grand		11	
Total		490	

Pour mémoire :

	Nb d'enfants scolarisés	Nb d'enfants fréquentant les NAP	% de fréquentation
2015-2016	716	477	67 %
2014-2015	769	501	65 %

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SCOLAIRE, PERISCOLAIRE
SPORT ET TRANSPORT

2017

ECOLE D'AUBERIVE

NAP 2016-2017 - ADMR

Intervenants et activités

Mr SCHUFFENECKER
. PREVENTION ROUTIERE

Claude LESBAZEILLES
. ATELIER BIJOUX

Eric MARECHAL
. ATELIER INFORMATIQUE

Juliette TAFFIN
. ATELIER MUSIQUE
. ATELIER LIVRES

Cindy GADREAU
. ATELIER JEUX D'EAU
. ATELIER JEUX BRICO
. ATELIER CUISINE
. ATELIER POMPONS
. ATELIER BRICOLAGE
. ATELIER BABY GYM
. ATELIER MARIONNETTES
. ATELIER BALLONS

Anne SCAPPE
. COORDINATION

Mickaël VALET
. ATELIER PEINTURE

Caroline BEGUINOT-ROSIER
. ATELIER JEUX DE PISTE
. ATELIER CHANTS
. ATELIER VIDEO
. ATELIER DANSE
. ATELIER THEATRE

Valentine
DOURBECKER
. ATELIER NOEL

Juliane DOUARD
. ATELIER PLANTES

Céline THIERY
. ATELIER TENNIS
. ATELIER KAPLAS
. ATELIER CUISINE (avec Annabelle GODTLER)
. ATELIER EXPERIENCES SCIENTIFIQUES
. ATELIER JEUX

Sarah GUENIN
. ATELIER OSIER
. ATELIER POTERIE

Niamh TUPIN
. ATELIER JEUX ANGLAIS

2017

**ECOLES de CHASSIGNY, CUSEY,
ESNOMS AU VAL, PRAUTHOY
ET VAUX SOUS AUBIGNY
NAP 2016-2017 – LA GRANDE RECRE**

Intervenants et activités

INTERVENANTS/ANIMATEURS

- . Patricia BIZINGRE
- . Véronique CHIGNARDET
- . Eliane COLIN
- . Cécilia COUVREUX
- . Céline DESCHENES
- . Ségolène HORY
- . Catherine GUENE
- . Hakim MARAOUI
- . Isabelle MONTAGNE
- . Florian PEUREUX
- . Adeline PRAT

ACTIVITES – CULTURE ET CREATION

- . APPROCHE DE LA LECTURE
- . JEUX DE MEMOIRE
- . THEATRE
- . CHANTS, DANSES ET COMPTINES

ACTIVITES MANUELLES

- . PYROGRAVURE
- . CREATION/ARTS
PLASTIQUES
- . PUZZLE/CREATION/
CONSTRUCTION 3D

Arnaud SOBASZEK
Grégory SIMONNEAU

- . DIRECTION ET COORDINATION

ACTIVITES SPORTIVES ET LUDIQUES

- . JEUX EXTERIEURS PRE-SPORTS
- . MOTRICITE. DANSE
- . JEUX COOPERATIFS
- . EXPRESSION CORPORELLE ET THEATRALE
- . TIR A L'ARC PEDAGOGIQUE

ACTIVITES – ATELIERS DECOUVERTE

- . JARDINS MINIATURES
- . EXPERIENCES
SCIENTIFIQUES/MAGIE
- . APPROCHE DE LA CUISINE
- . « PORTER SECOURS »

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SCOLAIRE, PERISCOLAIRE
SPORT ET TRANSPORT

2017

ECOLE DE ST LOUP SUR AUJON

NAP 2016-2017 – ADMR

Intervenants et activités

**Christiane THOMAS
(CCAVM)**

- . ATELIER EXPERIENCES SCIENTIFIQUES
- . ATELIER BRICOLAGE
- . ATELIER KAPLAS

Claude LESBAZEILLES

- . ATELIER CUISINE
- . ATELIER BIJOUX
- . ATELIER FRESQUE
- . ATELIER THEATRE

Juliette TAFFIN

- . ATELIER MUSIQUE
- . ATELIER LIVRES

Eric MARECHAL

- . ATELIER INFORMATIQUE

Valentine DOURBECKER

- . ATELIER BRICO PAPIERS
- . BRICO BOUCHONS
- . ATELIER BRICOLAGE DE NOEL
- . ATELIER BRICOLAGE

Valentine DOURBECKER

- . COORDINATION

Mickaël VALET

- . ATELIER PEINTURE

Cindy LHUILLIER

- . ATELIER JEUX
- . ATELIER ATTRAPE-REVES
- . ATELIER DANS

Gwendoline MONGIN

Céline THIERY

- . ATELIER EXPERIENCES SCIENTIFIQUES

Aurore DEBRABANT

- . ATELIER JEUX BALLONS
- . ATELIER JEUX
- . ATELIER BRICOLAGE DE NOEL
- . ATELIER KAPLAS

Juliane DOUARD

- . DECOUVERTE PLANTES

Sarah GUENIN

- . ATELIER LAND ART
- . ATELIER POTERIE
- . ATELIER VANNERIE

MAISON DE COURCELLES

- . ATELIER MAQUETTE
- . ATELIER CIRQUE

Aurélie GUY

- . ATELIER DROLES D'ANIMAUX
- . ATELIER NATURE

2017

**ECOLES d'HEUILLEY-COTTON,
LONGEAU et VILLEGUSIEN LE LAC
NAP 2016-2017 – LA MONTAGNE**

Intervenants et activités

INTERVENANTS ANIMATEURS

- . Fabien AUBRY . Marie-Christine AUVIGNE
- . Valentin BALLAND
- . Mélanie BASTIEN . Céline BECK
- . Pernelle BETRANCOURT
- . Claude BOURGEOIS . Théo CAMBURET
- . Pier Paolo CIURLIA
- . Christelle COUTURIER (CCAVM)
- . Marie-Christine DEGONVILLE
- . Simon FOUTELET . Marie-Claude GAY
- . Annick GEROUVILLE . Gisèle JAPIOT
- . Romain JOYANDET . Eric MARECHAL
- . Anaëlle MICHAUD . Roselyne MICHELIN
- . Cécile RAFFIER . Cindy TUSCHER
- . Patricia PALAISY . Stéphane QUEQUEVILLE
- . Cyndie TUSCHER . Erika WEBER
- . Alicia VOILLEQUIN

ENSEIGNANTS INTERVENANTS

- . Fadiha BECCEGATO . Sylvie RAMAGET
- . Jean-François RAVEANE . Alexandra TAPPREST

ACTIVITES – CULTURE ET CREATION

- . EVEIL MUSICAL . MUSIQUE
- . PROMENADES CONTEES
- . ANIM' LIVRES . LIVRES
- . JOURNAL/INFO
- . HISTOIRE
- . EXPRESSION THEATRALE
- . AIDE AUX DEVOIRS

ACTIVITES MANUELLES

- . BRICOLAGE
- . VANNERIE
- . MODELAGE
- . TISSU LAINE
- . BOIS
- . CUISINE

Lionel BLANCHOT

Théo CAMBURET

- . DIRECTION ET COORDINATION

ACTIVITES – ATELIERS ET

DECOUVERTE

- . INFORMATIQUE
- . JARDIN NATURE
- . JARDINAGE
- . EVEIL NATURE
- . MICRO-FUSEE
- . APICULTURE
- . 1^{ER} SECOURS
- . ORIENTATION
- . ATELIERS

ACTIVITES SPORTIVES ET LUDIQUES

- . GRS . ROLLERS . JEUX DE BALLE
- . EVEIL CIRQUE . MOTRICITE
- . JEUX COOPERATIFS . ATHLETISME
- . SPORTS COLLECTIFS ET JEUX D'EXTERIEUR
- . JEUX DE COUR . BABY GYM
- . JEUX D'ADRESSE ET JEUX D'OPPOSITION
- . JEUX DE SOCIETE ET DE CONSTRUCTION

2017

Bilan financier des NAP

DEPENSES	Réalisées 2016-2017	Pour mémoire 2015-2016	Pour mémoire 2014/2015
. Contractualisation avec les 3 associations (dépenses réalisées) (<i>prévisions : 102 704,71 €</i>)	91 190,23 €	91 576,01 €	95 831,32 €
. Rémunération des agents CCAVM	6 428,72 €	5 742,04 €	7 007,15 €
. Rémunération des enseignants	3 209,47 €	2 727,83 €	5 505,84 €
. Participation NAP (enfants d'Heuilley-Cotton scolarisés à Heuilley le Grand et autres enfants) à Com. Com. Chalindrey	740,00 €	550,00 €	500,00 €
. Estimation des dépenses (suivi administratif et comptable et infrastructures mises à disposition)	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
TOTAL	111 568,42 €	110 595,88 €	118 844,31 €
RECETTES			
. Fonds d'amorçage ou fonds de soutien (Etat)	55 570,00 €	52 420,00 €	57 230,00 €
. Aide spécifique de la CAF (0.50 €/heure)	/	/	5 302,00 €
. Aide spécifique de la CAF (0.52 €/heure)	/	13 559,78 €	10 498,28 €
. Aide spécifique de la CAF (0.53 €/heure)	5 522,07 €	/	/
. Aide spécifique de la CAF (0.54 €/heure)	8 470,61 €	/	/
. Participation des familles (21 405 €) et CIAS Chalindrey/familles (720 €) (dont enfants d'Heuilley le Grand scolarisés à Heuilley-Cotton)	22 125,00 €	21 265,00 €	22 294,00 €
TOTAL	91 687,68 €	87 244,78 €	95 324,28 €

. Le coût global de la mise en place des NAP représente pour l'année scolaire 2016/2017 un montant de : **19 880,74 € à charge de la CCAVM.**

Les NAP de la CCAVM : le coût moyen **brut** est de **228 €/élève** (111 568,42 €/490 élèves soit le coût des activités/nb d'enfants fréquentant les NAP) avec une estimation de la mise à disposition des bâtiments (électricité, chauffage, assurances etc...) et l'évaluation des coûts administratifs liés au suivi et à la gestion de la réforme des rythmes scolaires.

. L'organisation des activités déclarées en Accueil de Loisir Sans Hébergement (ALSH) par les 3 associations partenaires permet à la collectivité de bénéficier du fonds de soutien ainsi que de l'aide spécifique de la CAF soit : **69 562,68 €.**

2017

. Par ailleurs, la participation sollicitée annuellement auprès des familles (50 € pour 1 enfant, 80 € pour 2 enfants et 100 € pour 3 enfants et plus) apporte une recette de **22 125,00 €**.

Le **coût moyen net** par enfant fréquentant les NAP est de : **41 €/élève** (dépenses – recettes = 19 880,74 €/490 élèves).

26 105, 31 heures de NAP (26 076,50 h. en 2015/2016) ont été dispensées aux 479 élèves (sans les enfants sur le périmètre de Chalindrey) qui ont fréquenté les NAP ce qui représente une moyenne de 54 heures (55 h. en 2015/2016) par enfant sur l'année scolaire 2016/2017.

CONTRACTUALISATION DES NAP POUR L'ANNEE 2017/2018 (104 285,13 €)

Propositions ADMR DES QUATRE VALLEES - Horaires des NAP par école	Contrats 2017-2018
AUBERIVE (mardi et jeudi de 15 h 45 à 16 h 45)	10 498,14 €
SAINTE LOUP SUR AUJON (lundi et vendredi de 15 h 15 à 16 h 15)	12 077,04 €
TOTAL	22 575,18 €

ASSOCIATION LA MONTAGNE - Horaires des NAP par école	Contrats 2017-2018
HEUILLEY-COTTON - (mardi de 15 h à 16 h 10 et jeudi de 14 h 55 à 16 h 10)	3 089,74 €
LONGEAU - (lundi et jeudi de 15 h 15 à 16 h 15)	31 039,00 €
VILLEGUSIEN LE LAC - (mardi de 13 h 45 à 14 h 45 et vendredi de 15 h 30 à 16 h 30)	8 952,80 €
TOTAL	43 081,45 €

Propositions ASSOCIATION LA GRANDE RECRE - Horaires des NAP par école	Contrats 2017-2018
CHASSIGNY- (mardi et vendredi de 16 h à 17 h)	5 311,36 €
CUSEY- (mardi et vendredi de 15 h 30 à 16 h 30)	5 252,73 €
ESNOMS AU VAL - (mardi et vendredi de 15 h 30 à 16 h 30)	9 748,62 €
PRAUTHOY- (lundi et jeudi de 15 h 30 à 16 h 30)	4 638,55 €
VAUX SOUS AUBIGNY- (lundi et jeudi de 16 h à 17 h)	13 677,15 €
TOTAL	38 628,41 €

Centre d'accueil de loisirs (ALSH) à Villegusien le Lac

La CCAVM a contractualisé avec l'Association La Montagne afin de mettre en place à partir de septembre 2017, un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), le mercredi après-midi dans les locaux scolaires mis à disposition à Villegusien le Lac. Le coût pour cet ALSH n'excédera pas pour la CCAVM : 9 841,84 €. Une participation financière sera demandée aux familles par l'Association entre 3,70 € et 8,00 € par demijournée auquel s'ajoutera le prix du repas.

10 enfants du secteur de Villegusien le Lac et 14 enfants du secteur de Longeau sont inscrits. L'Association La Montagne a dressé un premier bilan de septembre 2017 à décembre 2017 comme suit :

- moyenne de fréquentation : 12 enfants

2017

- personnel encadrant : 1 directeur et deux animateurs BAFA – Une animatrice est présente de 11 h 30 à 14 h pour la mise de table, desserte, vaisselle et accompagnement. Puis un stagiaire STAPS (formation d'éducateur sportif) rejoint le directeur à 14 heures.
- fonctionnement : 12 heures, navette de Longeau pour Villegusien puis à partir de 12 h 15 : repas, temps libre, devoirs, activités, goûter puis départ échelonné des enfants entre 17 et 18 heures.
- type d'activités : « grand jeu des sorcières », construction en bois, activités manuelles, jeux d'extérieur, sortie cinéma à Chalindrey « Ernest et Célestine », multisports, initiation cirque, jeux théâtraux, confection de décorations de Noël, etc...
- déroulement des activités : activités sportives plutôt en extérieur sur les espaces dédiés et pour que les enfants s'aèrent, bougent et se défoulent puis une activité qui demande calme et concentration telles que des créations, des confections manuelles ou jeux en intérieur.

Délégation de service public – Prorogation et choix d'un cabinet conseil

Depuis le 1^{er} avril 2015, la délégation de service public en œuvre a permis l'allotissement de 12 services. Cette délégation devait échoir au 31 décembre 2017.

Compte tenu de l'importance de ces délégations tant financières que juridiques, la CCAVM a décidé de s'adjoindre les compétences d'un cabinet spécialisé : AGRIATE CONSEIL et de proroger jusqu'au 31 août 2018 les contrats d'affermage consentis aux associations qui coïncident également avec la décision des élus de la CCAVM qui ont voté le passage de la semaine scolaire à 4 jours au lieu de 4,5 jours à la rentrée de septembre 2018.

Les contributions pour 2017 et pour une partie de l'année 2018 ont été budgétées comme suit :

Prestataires	Lot N°	Activités	Contribution 2017 Année entière	Contribution 2018 du 01/01/2018 au 31/08/2018
Association La Montagne 52250 LONGEAU	4	accueil périscolaire Longeau-Percey	42 500,00 €	15 100,00 €
	7	accueil périscolaire Villegusien	19 439,00 €	10 300,00 €
	11	accueil extrascolaire sans hébergement	19 600,00 €	19 600,00 €
	12	accueil extrascolaire avec hébergement	20 800,00 €	21 300,00 €
	Sous/total :			102 339,00 €

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SCOLAIRE, PERISCOLAIRE
SPORT ET TRANSPORT

2017

Prestataires	Lot N°	Activités	Contribution 2017 Année entière	Contribution 2018 du 01/01/2018 au 31/08/2018
Association La Grande Récré 52190 ISOMES	1	accueil périscolaire Chassigny	11 723,51 €	5 022,78 €
	2	accueil périscolaire Cusey	27 052,31 €	18 132,45 €
	3	accueil périscolaire Esnoms au Val	23 614,97 €	25 026,66 €
	5	accueil périscolaire Praithoy	28 710,61 €	21 882,91 €
	6	accueil périscolaire Vaux sous Aubigny	37 881,45 €	45 628,02 €
	10	accueil extrascolaire centre de loisirs	72 267,00 €	46 225,49 €
	Sous/total :		201 249,85 €	161 918,31 €
Association ADMR DES 4 VALLEES 52160 AUBERIVE	8	accueil périscolaire Auberive	6 849,49 €	4 629,05 €
	9	accueil périscolaire Saint Loup sur Aujon	4 229,21 €	4 513,69 €
	Sous/total :		11 078,70 €	9 142,74 €
Association LA PETITE RECRE 52190 ISOMES	1	micro-crèche Isômes	46 748,00 €	30 035,00 €
	2	micro-crèche Longeau	45 792,00 €	29 965,00 €
	Sous/total :		92 540,00 €	60 000,00 €
Association LA PETITE RECRE	3	micro-crèche Auberive	12 575,41 €	17 071,06 €
TOTAL :			419 782,96 €	314 432,11 €

LES TRANSPORTS SCOLAIRES



2017

Fonctionnement général de la régie

La régie des transports scolaires de la CCAVM est une Autorité Organisatrice de second rang (AO2) et fonctionne par délégation du Conseil Départemental de la Haute-Marne, et depuis le 1^{er} septembre 2017, **de la Région Grand Est**. Depuis le 1^{er} septembre également, la régie des transports scolaires a repris une partie de l'activité du SMTS Langres-Longeau. A cet égard, elle assure les missions de suivi et de contrôle de fonctionnement de 3 lots supplémentaires, représentant 6 circuits scolaires. La régie des transports scolaires gère ainsi 18 lots (30 circuits scolaires) dont 16 directement en interne, pour un nombre total d'élèves de plus de 1 000 élèves. Dans ce cadre, la Région a décidé pour cette année de pérenniser le financement à hauteur de 85%, de tous les transports scolaires, de la maternelle au lycée, mais ne prend plus en charge la compensation financière due à la baisse de financement des circuits primaires. La partie résiduelle est prise en charge par notre collectivité, elle prend également en charge tous les déplacements, hors ramassage scolaire, des élèves de ses 10 groupes scolaires.

Les dépenses de fonctionnement des transports scolaires sont de l'ordre de 805 897 €, pour des recettes de fonctionnement de 761 022 €, soit un déficit généré sur l'année 2017 de 44 875 €.

Ce résultat s'explique par :

- la reprise d'une partie des circuits du SMTS,
- la mise en place de circuits supplémentaires (Heuilley-Cotton > Villegusien et Leffond-Coublanc-Maatz pour le collège de Prauthoy)
- le désengagement de la Région.

Pour l'investissement, les dépenses s'élèvent à 133 586 € pour des recettes de 197 003€, soit un excédent de 63 417€.

Le résultat de l'exercice 2017 est donc de 18 542 €.

A noter cette année, l'acquisition d'un car de 33 places et l'achat d'environ 900 chasubles fluos pour la sécurité des enfants.

JHM Du 31-03-2017

VAUX-SOUS-AUBIGNY

Pour être bien vus



Au total, 730 chasubles ont été remises aux professeurs des écoles.

A Cusey, les enfants se déplacent à pied le long de la route pour se rendre de l'école à la cantine. Le maire, Richard Grépin, a souhaité, par souci de sécurité, qu'ils puissent porter une chasuble colorée, donc bien visible. Demande en a été faite au président de la communauté de communes qui a très vite accepté. Mieux : dix écoles de la communauté de communes vont aussi en bénéficier. Lundi 27 mars, après la classe,

730 chasubles de couleur jaune fluo ont été remises aux professeurs des écoles qui avaient pu faire le déplacement. Charles Guéné a dit tout le bien qu'il pensait du port d'une telle chasuble avant que Rosita Girardot, la représentante de l'Adatep, Bénédicte Foissey, conseillère pédagogique, Francis Raillard, responsable des transports scolaires, et les maires présents commencent la distribution aux élèves de Vaux-sous-Aubigny.

2017

Les moyens humains :

Douze conducteurs, quinze accompagnateurs, une collaboratrice et un directeur des transports scolaires sont affectés à la régie des transports scolaires de la CCAVM. Ces vingt-neuf agents, représentant 11 équivalents temps complet jouent un rôle déterminant dans le bon fonctionnement du service public de l'enseignement. Ils permettent à chaque élève d'avoir accès à un établissement d'enseignement et de contribuer ainsi à l'égalisation des chances entre élèves.

Les charges de personnel s'élèvent à 326 559 €, soit 40 % des dépenses de fonctionnement.

Les moyens matériels :

Dix-sept cars de 17 à 74 places constituent le parc automobile de la régie des transports de la CCAVM. Ces véhicules sont tous équipés d'éthylotests antidémarrage, de chronotachygraphes électroniques et des dernières innovations techniques en matière de sécurité. Deux fois par an, les cars sont soumis à un contrôle technique approfondi, réalisé par un établissement agréé. Tous les équipements sont également contrôlés régulièrement, les éthylotests et les limiteurs de vitesse le sont tous les ans, les chronotachygraphes sont eux étalonnés tous les deux ans. Sans ces contrôles à jour, les véhicules ont l'interdiction de circuler.

Les charges de gestion courantes s'élèvent à 300 869 €, soit 37 % des dépenses de fonctionnement.

La flotte des véhicules au 31 décembre 2016 :

VEHICULES DE 17 A 28 PLACES						
N° Compta	Marque	Immatriculation	Mise en circulation	Age au 1-12-2017	Conducteur	Nb Places
13	IVECO	BP-108-PY	10-mai-04	Réserve	R Auberive	28
29	VW	EB-492-XJ-	02-mai-2016	1	CT	23
5	Ivéco	BP-513-PY	02-10-2003	Réserve	R-Prauthoy	28
8	Renault	BP-849-PY	30-08-2001	Réserve	R-Prauthoy	17
19	IVECO	AD-328-FT	6-oct.-09	8	MB	28
25	IVECO	CX-902-MT	2-août-13	4	BD	28
28	IVECO	DR-824-NX	2-avr.-15	2	FR	23
Moyenne âge 2017				3,75		

VEHICULES DE 33 A 74 PLACES						
N° Compta	Marque	Nouvelle Immat	Mise en circulation	Age au 1-10-2017	Conducteur	Nb Places
2	BMC	AV-406-YF	29-juin-10	7	ND	41
4	BMC	BP-480-PY	27-août-07	RESERVE	R Prauthoy	41
30	TEMSA	EP-237-XK	17 aout-17	1	LB	33
11	TEMSA	BP-995-PY	23-août-07	10	FM	73
12	BMC	AB-202-BY	8-juin-09	8	MCC	41
21	BMC	BS-719-QR	10-août-11	6	CG	56
22	BMC	AX-425-VM	2-août-10	7	PF	33
23	BMC	CJ-080-VK	16-août-12	5	FM	41
26	IVECO	DK-462-WD	10-oct.-14	3	SB	33
27	IVECO	DK-116-WL	1-janv.-15	2	NB	33
Moyenne âge 2017				5,44		

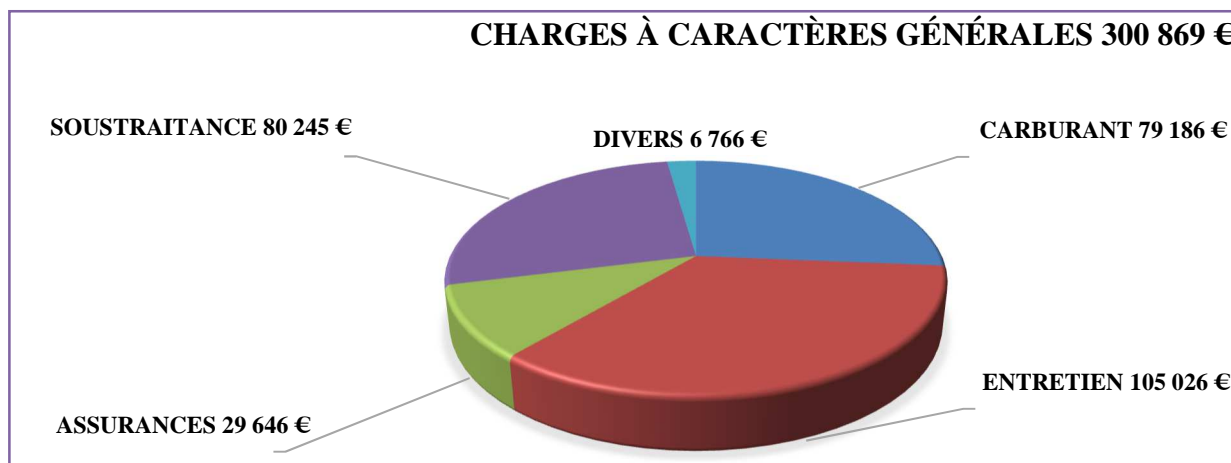
2017

Les Comptes administratifs 2017

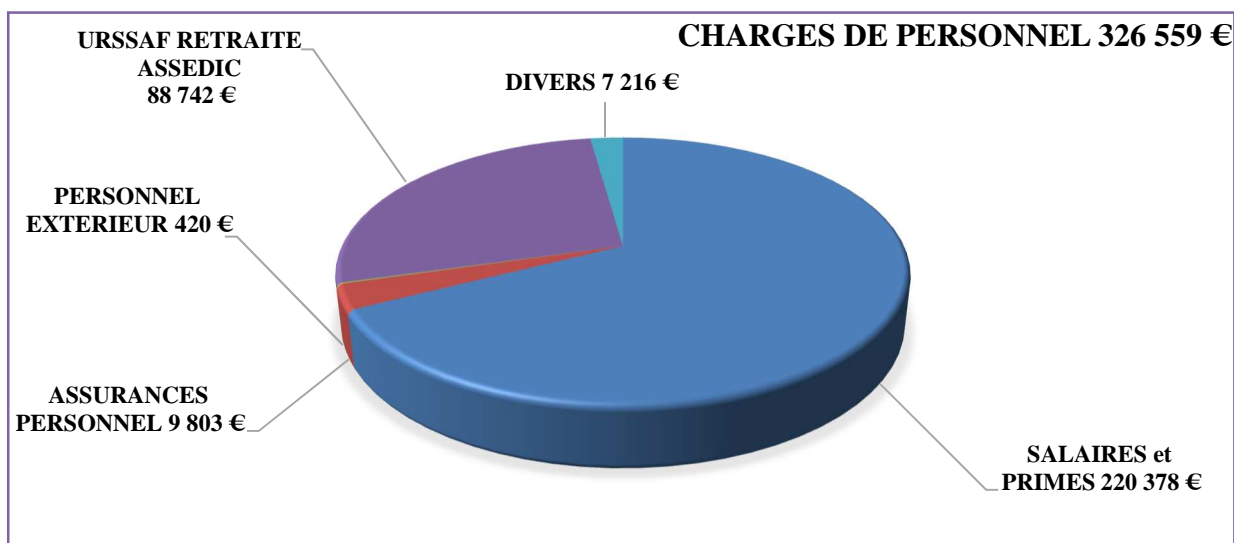
FONCTIONNEMENT

Dépenses : 805 897 €

CHARGES À CARACTÈRES GÉNÉRALES 300 869 €

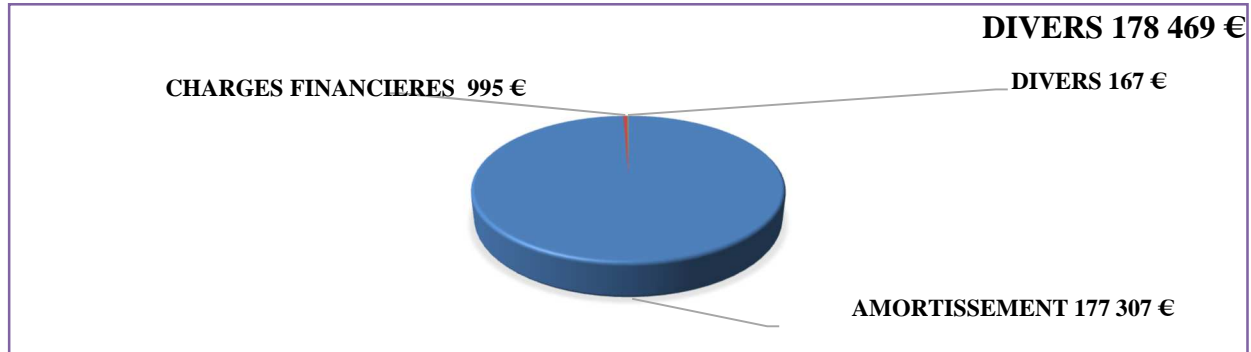


CHARGES DE PERSONNEL 326 559 €



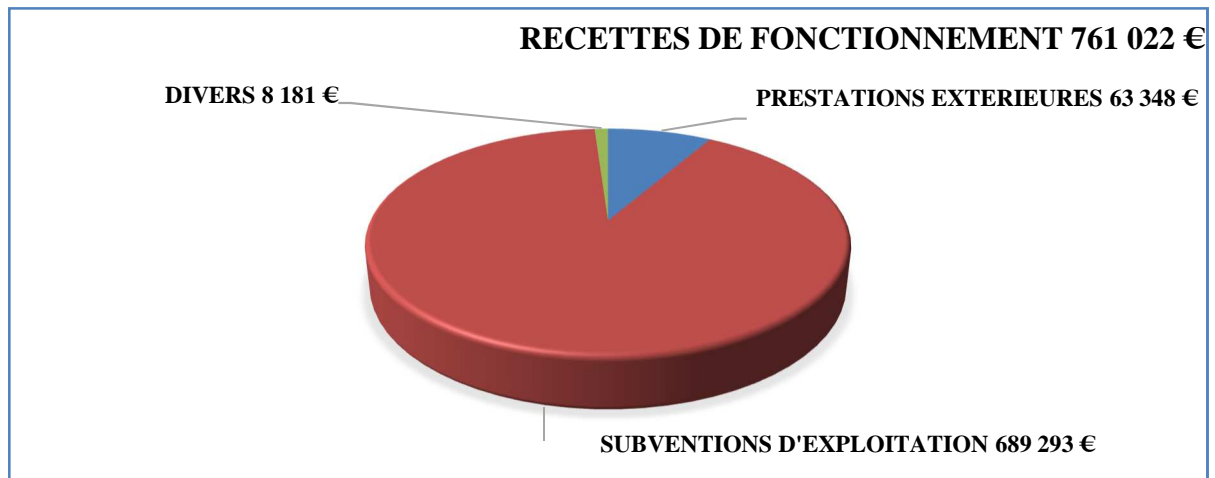
RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017



FONCTIONNEMENT

Recettes : 761 022 €



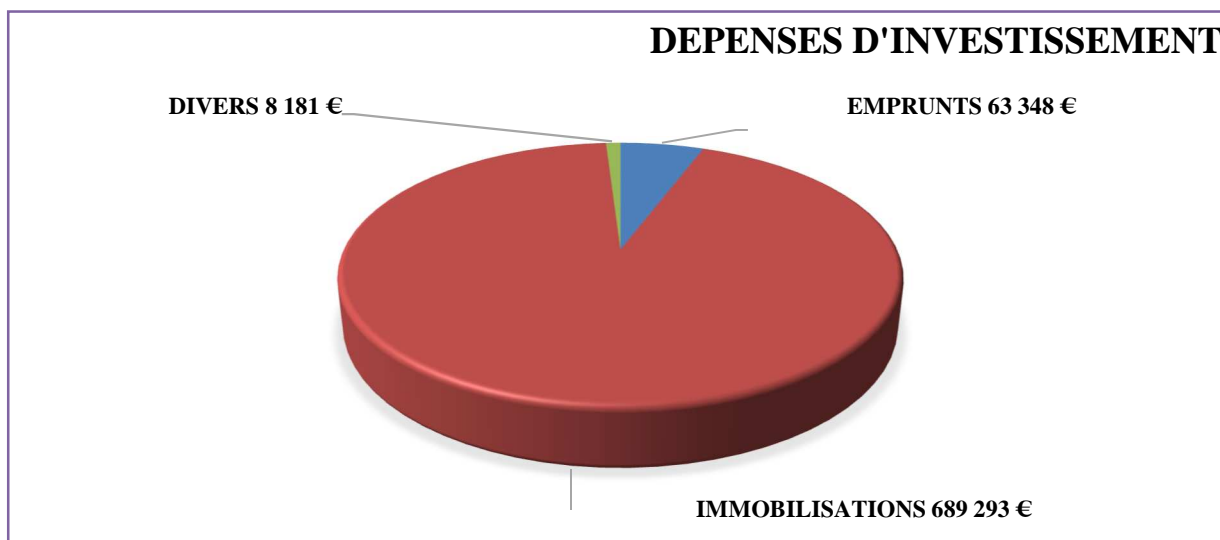
2017



Nouveau car 33 places 2017

INVESTISSEMENT

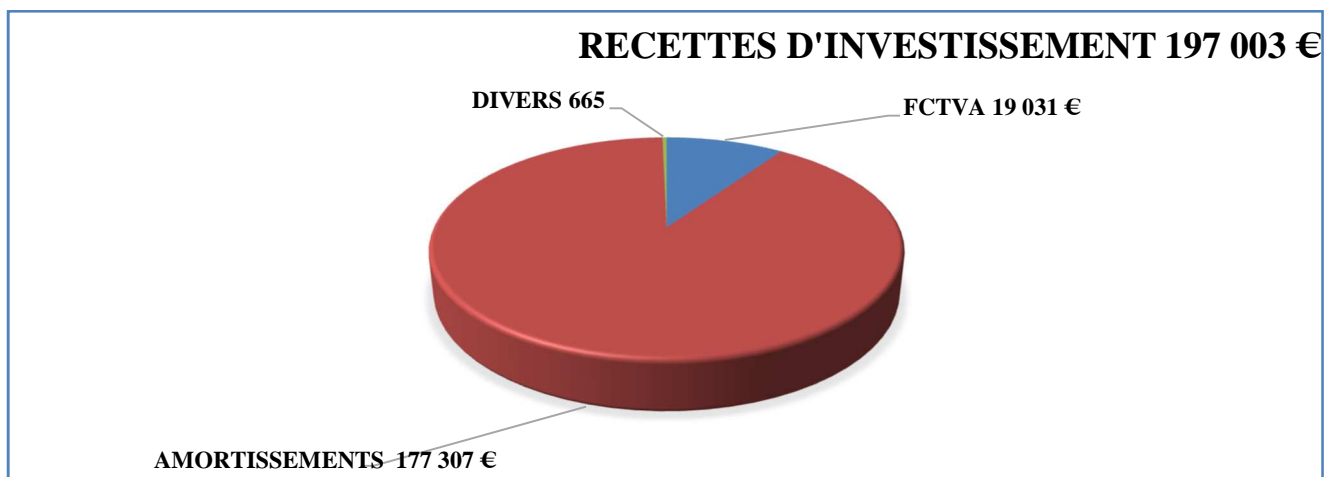
Dépenses : 133 586 €



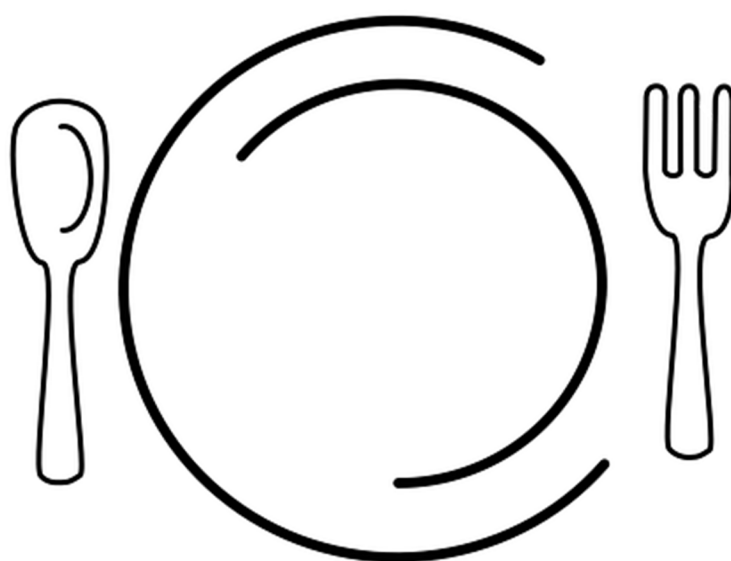
RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017

INVESTISSEMENT
Recettes : 197 003 €



RESTAURATION SCOLAIRE



2017

Restauration scolaire

Les restaurants scolaires situés sur le territoire géographique de la CCAVM ont accueilli 531 enfants pour l'année scolaire 2016-17 contre 567 en 2015-16.

Une fréquentation des réfectoires en diminution qui trouve une explication à travers une baisse des effectifs dans les écoles de notre territoire.

- La Sarl DRUT devient donc à compter de septembre 2017 le seul titulaire du marché de fourniture de repas des restaurants scolaires de Chassigny, Longeau-Percey et Villegusien-le-Lac avec la fin du groupement entre elle et la Sarl THEVENOT et CIE.
- Suite au changement satisfaisant de prestataire en faveur de la Maison de Courcelles pour la restauration scolaire de l'école de St Loup en 2016 ; après de nombreuses réflexions pour diverses pistes envisagées et différents interlocuteurs : il a été décidé une convention d'objectif en partenariat avec la Maison de Courcelles, dès novembre 2017, afin de délocaliser la fabrication des repas pour la cantine d'Auberive. Cette délocalisation permet une harmonisation des objectifs à atteindre pour la restauration scolaire de notre territoire avec entre autre la fourniture des repas de certaines matières premières en circuit court ;
- Maintien de la cantine sur site pour l'école de Chassigny, grâce à la mise à disposition de la salle du conseil municipal et son aménagement provisoire réalisé par un parent d'élèves, le temps des travaux nécessaires à la réhabilitation de la salle de convivialité.

Conclusion :

Harmonisation de la restauration scolaire sur le territoire de la CCAVM afin de privilégier la proximité tant dans la distribution des repas en liaison chaude, que de l'approvisionnement en matières premières.

Désignation des Services	Montant
Coût des repas	189 686 €
Coût de la délégation aux associations	116 553 €
Charges de personnel	93 912 €
Frais divers et d'entretiens	3 279 €
TOTAL	373 024 €

2017

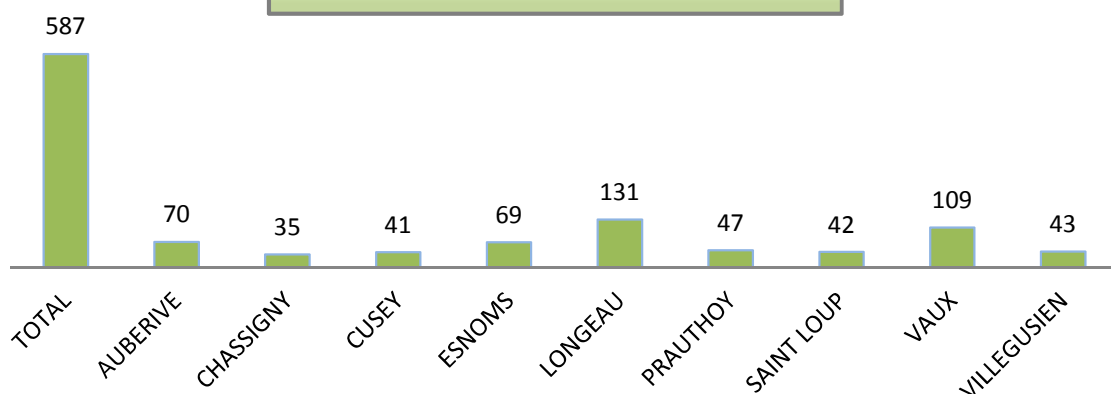
Répartition du coût de la cantine en 2017



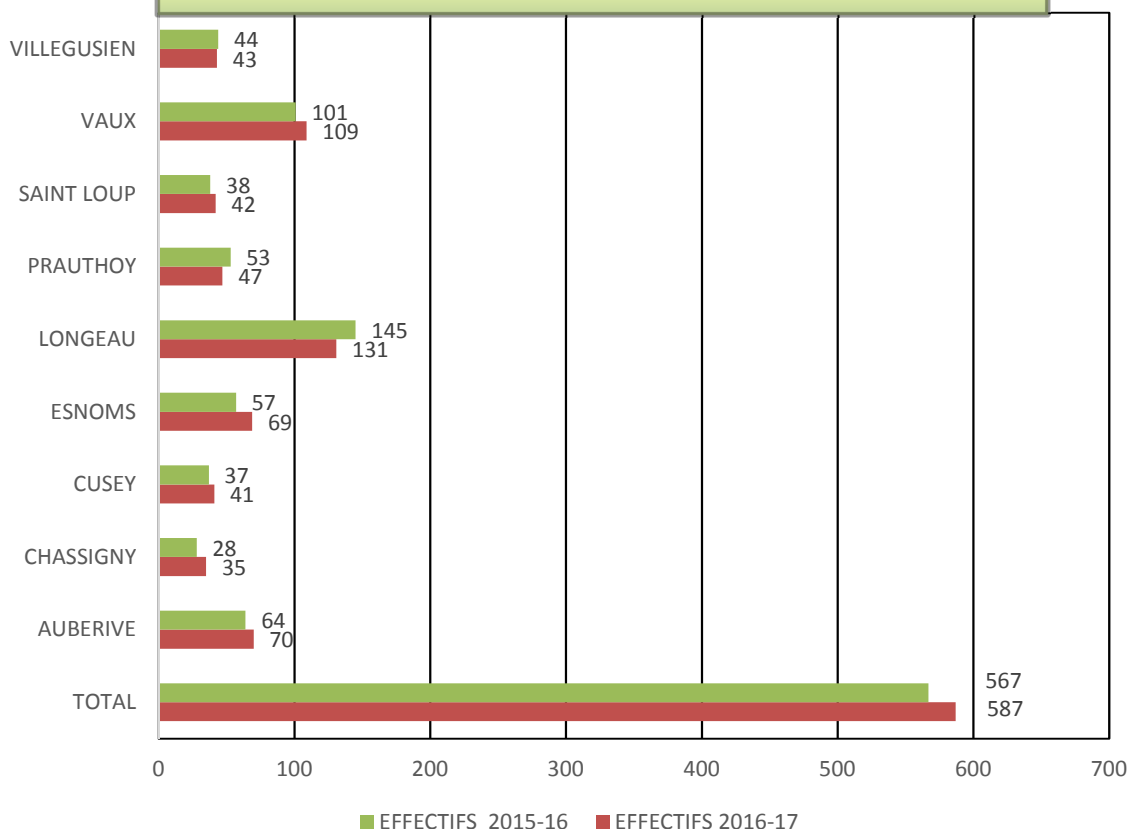
2017

Pour la seconde année consécutive, les dossiers d'inscriptions scolaires uniques ont été distribués dans les écoles et les mairies. Pour faciliter les démarches des usagers, le dossier unique a également été mis en ligne sur le site internet de la CCAVM, ainsi que le règlement intérieur des cantines et toutes les informations nécessaires sur les écoles, les cantines (règlement et menus) et les systèmes de garderies périscolaires de notre territoire. Les usagers semblent apprécier ce nouveau mode de fonctionnement.

EFFECTIFS CANTINE 2016-17

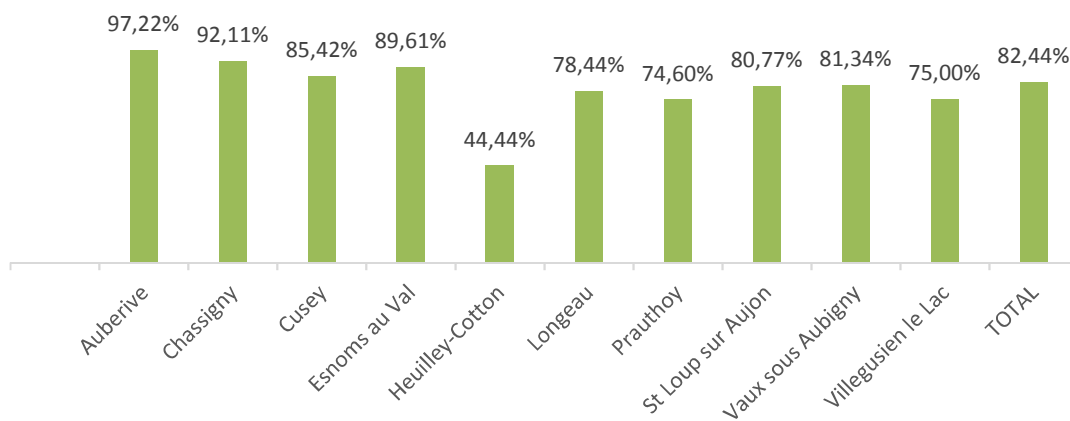


EVOLUTION DU NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS DANS LES CANTINES DE LA CCAVM



2017

TAUX DE FREQUENTATION DU SERVICE CANTINE EN 2016-17



2017

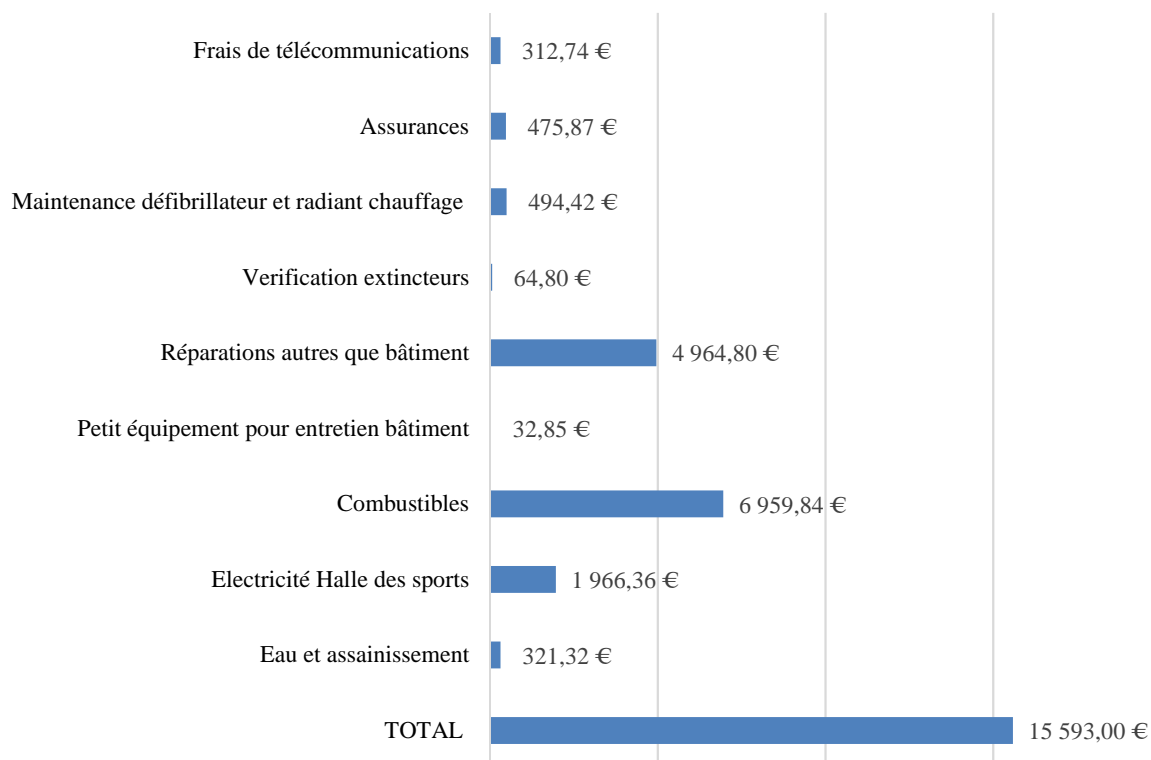
Halle des Sports du Montsaugeonnais

Associations fréquentant la Halle des sports du Montsaugeonnais

ASSOCIATION OU STRUCTURES	ACTIVITES
Association Sportive du Collège de Prauthoy	Sports Collectifs
Collège de Prauthoy (cours EPS)	Sports Collectifs et Gymnastique
Entente Sportive Prauthoy Vaux	Football
Foyer Rural de Prauthoy	Badminton
La Grande Récré	Centre de Loisirs
Union Sportive Chassigny	Football
Tennis club Vauxois	Tennis

Sept associations ont fréquenté régulièrement la Halle des Sports du Montsaugeonnais sur la période 2016-17. Ce chiffre reste stable.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017 DE LA HALLE DES SPORTS DU MON TSAUGEONNAIS



2017

MONTANT DES LOCATIONS DE LA HALLE DES SPORTS DU MON TSAUGEONNAIS AUX USAGERS POUR 2017

838,13 €



Halle de la Santé et de la Forme de Longeau-Percey

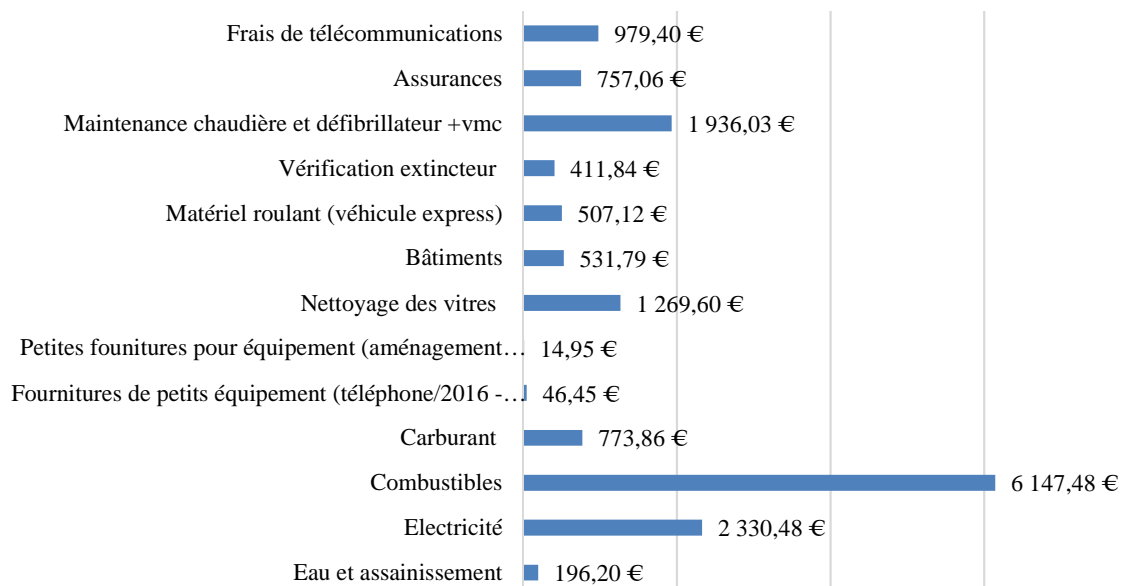
Associations fréquentant la halle de la santé et de la forme de Longeau-Percey
2016 - 2017

ASSOCIATIONS OU STRUCTURES	ACTIVITES
Acodège	Sports Collectifs
AJSV Gym	Gymnastique douce
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Longeau-Percey	Entraînements
ASJV Foot	Football
Ecoles du secteur	Gymnastique et sports collectifs
Entente Sportive Prauthoy Vaux	Football
Familles Rurales	Gymnastique et yoga
Gendarmerie	Entraînements
La Montagne	Centre de Loisirs
SUD Foot 52	Football
Union Sportive Rouvres	Futsal
Tennis Club Vauxois	Tennis

2017

Douze associations et structures ont loué la Halle de la Santé et de la Forme de Longeau-Percey pour la période 2016-17. La fréquentation reste stable comparée aux années passées.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017 DE LA HALLE DE LA SANTE ET DE LA FORME



MONTANT DES LOCATIONS DE LA HALLE DE LA SANTÉ ET DE LA FORME POUR 2017

3 630,00 €



VOIRIE ET INFRASTRUCTURES



2017

Amélioration du réseau routier

La CCAVM a poursuivi sa politique de réfection du réseau routier communautaire. Désormais, les routes sont dans un état convenable, et nous sommes dans une ère de renouvellement classique des revêtements. Pour mémoire, l'activité du service repose essentiellement sur des missions d'amélioration du revêtement routier mais aussi de ses dépendances (trottoirs, murs de soutènement...). L'objectif est d'améliorer la durabilité du réseau en imperméabilisant les couches de roulement et en créant des exutoires à l'eau de ruissellement. La sécurité est également une priorité par le biais du fauchage et du déneigement. La CCAVM a fait le choix de revêtir les enduits en ECF, ce qui permet d'assurer une réfection de grandes surfaces de roulement à un moindre coût.

L'aspect esthétique est assuré par le désherbage et le balayage au sein des villages. 2016 était la dernière année de désherbage avec des produits phytosanitaires, la loi imposant le « zéro phyto à compter du 1^{er} janvier 2017. Fin 2017, la CCAVM a investi dans un Véhicule de Service Viabilité (VSV) conçu par l'entreprise NOREMAT.

Chiffres clefs investissement :

➤ 2017 : montant du marché : 242 429 € TTC

➤ Depuis 2010 : 2 471 688 € TTC d'argent public investi dans l'ECF et les travaux de renforcement et réparations dont 1 485 400 € sur fonds propres investis par la CCAVM

➤ 173 499 € investis dans les fonds de concours sur fonds propres

➤ Soit en moyenne 2,08 € par m² de voirie investis depuis 7 ans.

Chiffres clefs fonctionnement 2017 :

➤ 213 805 € de fonctionnement (déneigement, fauchage, désherbage, PAT, sel, travaux divers, salaires) investis en entretien sur la voirie

Dont :

- Déneigement : 12 101 € TTC (*hors coût régie*)
- Fauchage : 19 310 € TTC (*hors coût régie*)
- Point A Temps : 9 908,54 € TTC (*hors coût régie*)
- Entretien du matériel: 22 646 € TTC
- Balayage : 24 552 € TTC
- Carburants : 6 753 € TTC

➤ 1 agent à mi-temps et un saisonnier sur le secteur Auberive (*en partage avec l'entretien des bâtiments*)

➤ 3 agents sur le secteur Longeau / Prauthoy et un saisonnier (*en partage avec l'entretien des bâtiments*)

➤ 1 agent technique d'encadrement (*en partage avec l'entretien des bâtiments*)

➤ 1 agent administratif (*en partage avec la gestion du patrimoine*)

➤ Des salariés mis à disposition par les communes moyennant remboursement du coût par la CCAVM.

2017

Zoom sur l'achat de la machine NOREMAT

Le choix d'un achat « VSV NOREMAT »

Les besoins généraux des services de voirie.

Les services techniques assurent des travaux divers comme le fauchage, débroussaillage, désherbage et antérieurement, le balayage était également assuré en régie.

Investir dans des machines spécifiques pour chaque utilisation est financièrement un gouffre : une machine spécifique au désherbage (thermique) coûte *a minima* 120 000 € TTC, et une balayeuse aspiratrice coûte 220 000 € TTC.

Lorsqu'on multiplie les matériels, on multiplie également les frais d'entretien ; sur des machines peu utilisées, on constate une usure prématurée et l'entretien annuel demeure nécessaire. De plus, les machines deviennent obsolètes et amorties alors qu'elles affichent très peu d'heures de travail.

Le choix technique du VSV

Le Véhicule Service Viabilité (VSV) NOREMAT possède les caractéristiques attendues : fiable, maniable et polyvalent, et conçu pour porter des bras de travail, qui peuvent s'adapter aux différents travaux mécaniques effectués sur le territoire communautaire.

Les tracteurs agricoles, employés par défaut pour ce type d'exécution, ne sont pas conçus pour travailler avec un bras attelé en permanence. Ils sont par nature conçus pour porter une machine en ligne. L'attelage du bras en déport est tolérable, s'il est employé de manière ponctuelle, comme c'est le cas pour les agriculteurs qui assurent des prestations de service pour notre compte. Or, à la CCAVM le bras est constamment attelé. Le poids déporté induit par le bras de fauchage entraîne une usure prématurée sur la transmission arrière.

Le VSV est spécialement conçu pour ce type d'accessoire en déport, avec une cabine également déportée permettant un travail plus précis avec un visuel au plus près.

La vitesse de travail est supérieure à celle d'un tracteur par une meilleure appréhension des obstacles du fait du poste de travail et de la cabine déportée.

Il offre la possibilité de faire du balayage hors des villages, dans les zones de gravillons suite aux réfections ou sur les parties ombragées sur lesquelles des repousses de mousses dégradent plus rapidement la couche de roulement

Le matériel actuel.

Un matériel amorti depuis de nombreuses années, ancien, et coûteux en réparations.
Les deux tracteurs actuellement en service datent de 1997 (20 ans) et 2008 (9 ans).

2017

Bien que le nombre d'heure machine ne soit pas très élevé, les deux tracteurs présentent des signes d'usure avancée qui engendrent des factures de réparation élevées. Il est possible que des mauvaises manipulations entraînent également une usure prématurée du matériel.



Les coûts établis depuis 2013 sont les suivants :

FONCTIONNEMENT ACTUEL	Ergos 85 Achat en Mai 1997	Ergos 436 Achat en Sept 2008	TOTAL FRAIS PAR ANNEE TTC
TOTAL HEURES	8 847	3 477	
SOIT en moyenne PAR AN*(à noter l'immobilisation pendant 8 mois du tracteur ergos 436 en 2016).	442	464	
Frais 2011			€
Frais 2012			- €
Frais 2013	266,38 €	1 311,03 €	1 577,41 €
Frais 2014	16 195,13 €	9 097,69 €	25 292,82 €
Frais 2015		3 979,62 €	3 979,62 €
Frais 2016	769,90 €	17 555,32 €	18 325,22 €
TOTAL FRAIS TTC	17 231,41 €	31 943,66 €	49 175,07 €
Carburants 2011	2 103,68 €		
Carburants 2012	2 853,97 €		
Carburants 2013	1 858,81 €		
Carburants 2014	2 616,15 €		
Carburants 2015	2 439,56 €		
Carburants 2016	2 032,00 €		
TOTAL CARBURANTS	13 904,17 €		13 904,17 €
TOTAL GENERAL			63 079,24 € TTC

Il paraissait donc indispensable d'investir, compte tenu du coût trop élevé en entretien. Cependant, l'utilisation plus intensive de la machine, le coût de carburant devrait être identique voire supérieur.

La visite sur site

Une délégation de la commission s'est rendue sur place afin de voir et tester le matériel. Douze personnes se sont déplacées. Compte tenu de leurs métiers respectifs, ces personnes peuvent être qualifiées de « comité d'experts » d'outillage agricole et de voirie :

2017

- M. Della Casa : ancien garagiste –mécanicien
- M. Goustiaux : entrepreneur Travaux Publics
- MM. Cressot et Roger: agriculteurs chevronnés, techniquement « pointilleux » et ayant une bonne connaissance des matériels agricoles
- MM. Frédéric André, Dechanet et Biquet, Franck André : agents techniques voirie, futurs conducteurs
- M. Meyer : ancien agent voirie du Conseil Départemental
- M. Triboulet : ONF, responsable voirie et ayant connaissance des engins de débardage forestier.
- M. Thirion : ancien chef de travaux chez TRAPIL
- M. Mega : Adjoint aux travaux. Commune de Vaux
- M. Masson, élu de Vivey.

Chiffres clefs :

Maîtrise d'ouvrage : CCAVM

- Achat de la machine NOREMAT : 165 122 € HT
- Participation Conseil Départemental : 33 024 €

Fonds de concours : Zoom sur les travaux réalisés à Chatoillenot.



Photo du mur après travaux-Cliché F. BIQUET

La CCAVM a réalisé, au cours de l'année 2017, la réhabilitation du mur de soutènement à Flagey, longeant une voirie communautaire.

La réhabilitation du mur a nécessité la réalisation d'un dossier « loi sur l'eau ».

Chiffres clefs de cette opération :

Maîtrise d'ouvrage : CCAVM (route intercommunale)

- Montant total des travaux sur mur 39 480 € HT
- Participation Conseil Départemental : 5 089 €
- Participation de la CCAVM : 8 597,75 €
- Restant à charge pour la commune : 8 597,75 €

2017



Photo du mur en gabions après travaux – (Cliché F. BIQUET)



Mur après travaux (Cliché F. BIQUET).

Les fonds de concours

Chiffres clefs :

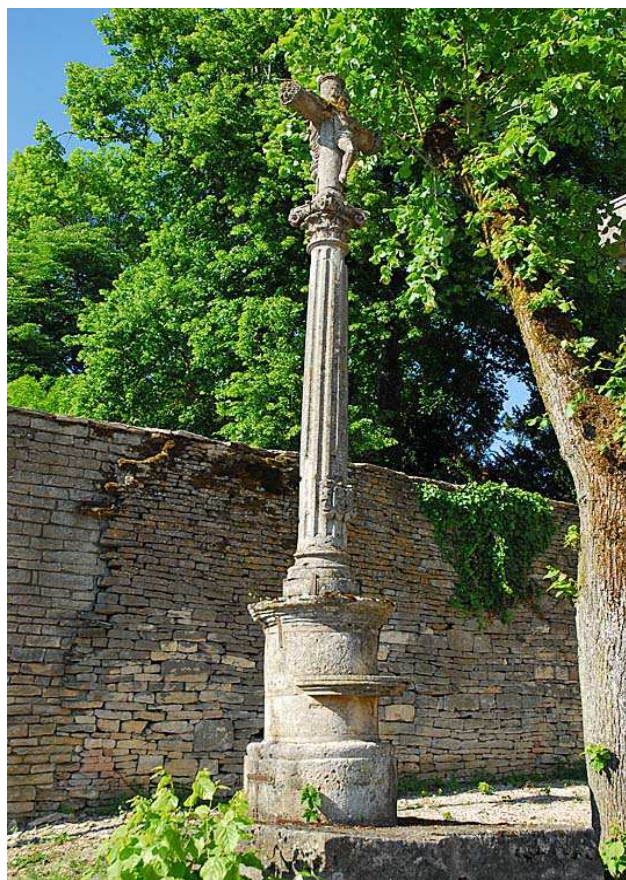
- 137 228 € TTC investis par la CCAVM depuis 2011
- 89 907 € de participation par la CCAVM en 2016
- 89 907 € de participation par les communes en 2016
- 6 703 € de participation du Conseil Départemental.

(NB : des décalages de paiement interviennent sur les subventions du Conseil Départemental.)

Dépôts de dossiers de subvention pour la restauration de la croix de Montsaugeon.

Le grand calvaire à la base cylindrique datant du XVIIIème siècle est inscrit sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis le 16 juin 1926. Le calvaire nécessite des travaux de restauration, le temps ayant altéré les sculptures de la croix et du chapiteau. D'autre part, un morceau de la colonne corinthienne (fût cannelé) a disparu et il convient de redonner à la Croix sa dimension d'origine.

2017



Les travaux de restauration et d'aménagement ont été étudiés avec les services du SDAP (ABF) et du CAUE. Plusieurs corps de métiers doivent intervenir : un tailleur de pierre, une entreprise de terrassement et un paysagiste.

La commune de Montsaigeon a entamé une démarche afin d'obtenir le label « petite Cité de Caractère », dans l'optique de développer le tourisme patrimonial.

La Croix, située dans le centre du village et à proximité de monuments inscrits (Eglise, Halles) ou remarquables (grenier à sel, chemin de ronde...).

La restauration de la Croix et l'aménagement de la place où elle est installée permettra de valoriser le centre du village. Cette restauration sera suivie d'autres restaurations et aménagements correspondant aux exigences du label de Petites cités de caractère. Des animations viennent compléter cet effort de conservation et mise en valeur du patrimoine local.

Après avoir rencontré l'Architecte des bâtiments de France (ABF), la CCAVM a déposé un permis de construire pour la restauration du Calvaire. Après avoir revu les différentes interventions, les coûts ont été baissés de 40%.

Les dossiers de subvention ont également été déposés auprès de la DRAC, de la DETR, de la Région et du Département afin d'obtenir les aides les plus substantielles possibles.

Le coût d'objectif est fixé à :

Dépenses	Montant HT
Aménagement paysager de la place (abords de la Croix et porte de l'ancien Châtelet)	7 050 €
Restauration de la Croix (Christ et Vierge) et du chapiteau	12 080 €
Création d'un muret en pierre	3 960 €
TOTAL de l'opération	23 090 € HT

2017

L'accessibilité des bâtiments « Etablissement Recevant du Public » (ERP)



Rappel : L'Agenda d'Accessibilité Programmée : L'Ad'AP.



La Loi « Handicap » du 11 Février 2005 imposait la mise aux normes des Etablissements Recevant du Public (ERP) avant le 1^{er} janvier 2015. Beaucoup de collectivités n'étant pas prêtes à la date indiquée, des dérogations ont été accordées par l'état.

A la CCAVM, où en est-on ?

Suite au diagnostic et au dépôt de l'Agenda d'Accessibilité en Préfecture, 19 bâtiments sont en cours de mise aux normes.

La plupart des bâtiments dont les travaux pouvaient être réalisés en régie ou par des entreprises locales sont désormais aux normes.

Les travaux nécessitant l'intervention d'un architecte (réorganisation globales de sanitaires ou installation d'un monte-charge) sont en cours d'étude.



Mise en place d'études énergétiques sur les bâtiments communautaires.

En 2016, la CCAVM a décidé de lancer une consultation auprès de bureaux spécialisés dans ce domaine. Pour ce faire ; elle a sélectionné les bâtiments prioritaires et défini le cahier des charges, principalement basé sur les préconisations de la Région. En raison des changements opérés au niveau du pilotage du programme, désormais géré par la Région, alors que précédemment, c'était l'ADEME qui assurait le suivi, la consultation a été lancée début 2017.

2017

Le bureau d'étude a terminé ses diagnostics à l'automne, il s'agira de déterminer les modalités de réalisation des travaux d'amélioration des performances énergétiques, en fonction de choix techniques et des contraintes budgétaires.

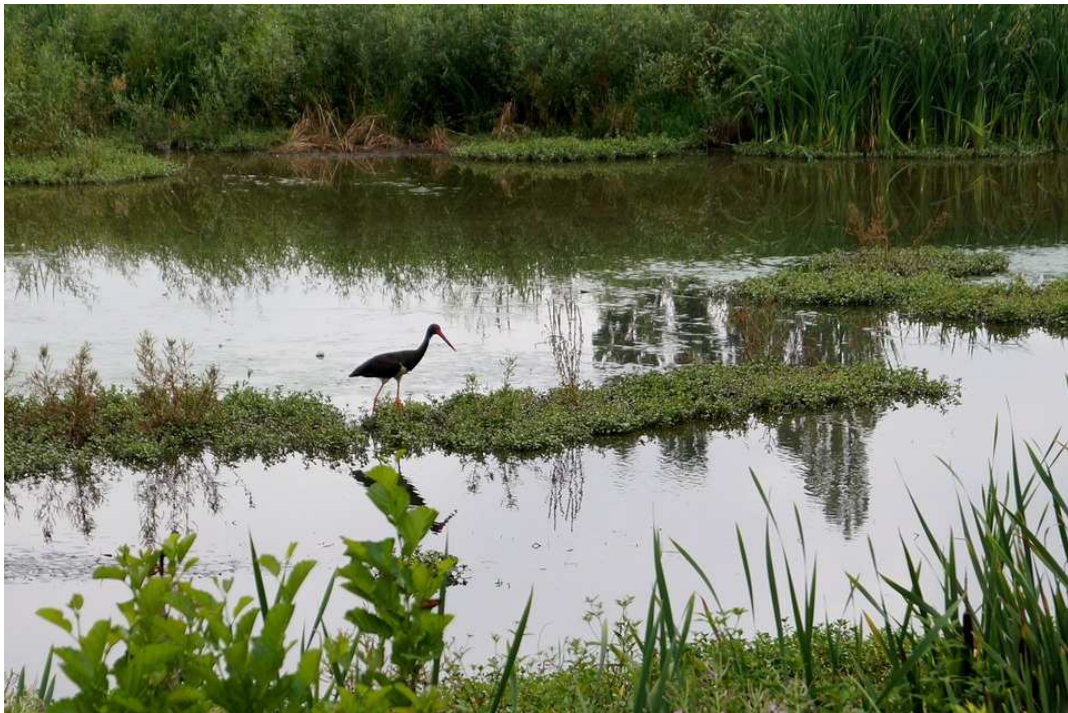


Adhésion au Syndicat Départemental d'Énergie et des Déchets 52 (SDED) pour l'entretien des candélabres sur les zones d'activités économiques.

Les candélabres des Zones d'Activités Economiques sont propriété de la CCAVM et à ce titre ils sont exclus des vérifications périodiques effectués dans les communes. Les candélabres subissent régulièrement des dégradations, et doivent être entretenus périodiquement, notamment dans le cadre des vérifications d'alimentations électriques. Le SDED 52 assure cette prestation, au même titre que pour les communes, pour une adhésion correspondant à 10 € annuels par candélabre.

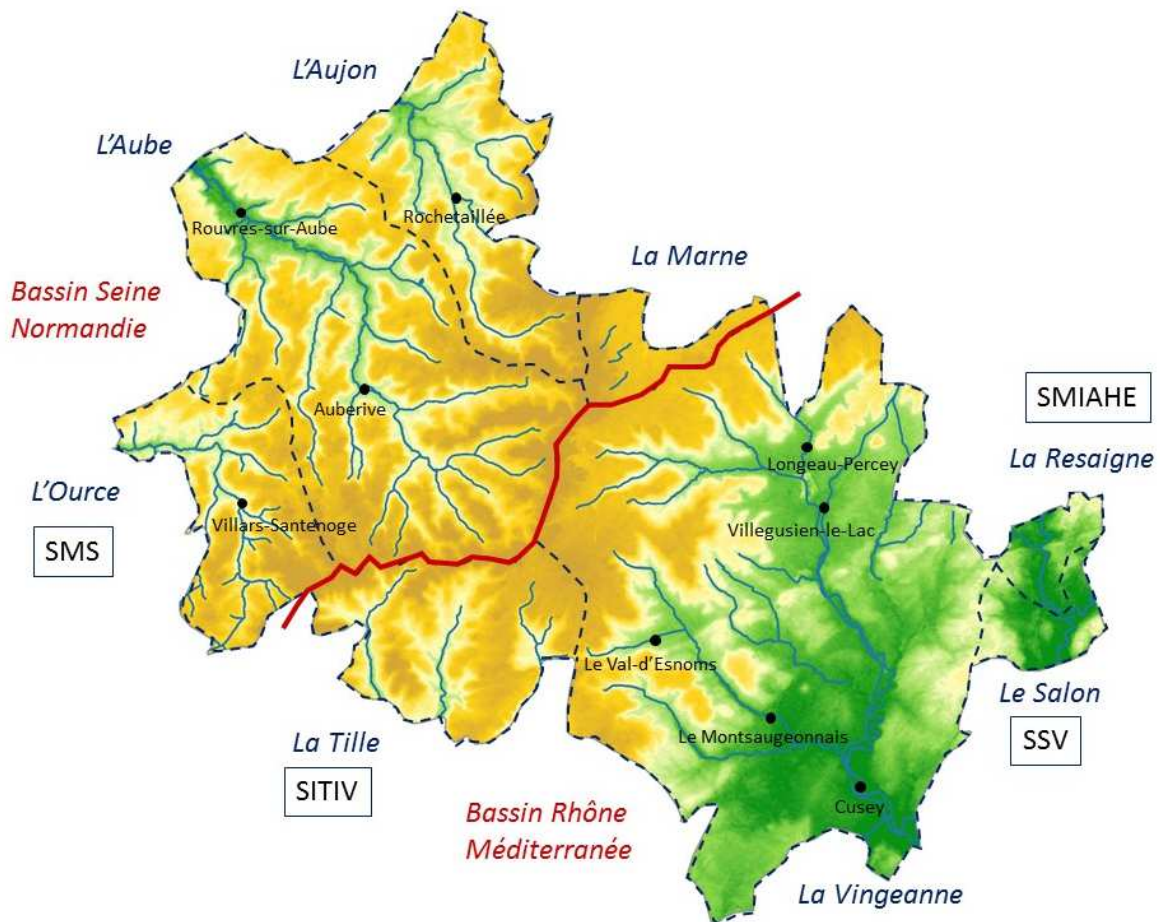
Par ailleurs, cette adhésion permet d'accéder aux mêmes services et participations du SDED 52 pour les prestations relatives au renouvellement du parc (50% du HT).

ENVIRONNEMENT



2017

Cours d'eau



La Cotisation aux syndicats

La CCAVM a cotisé à 4 syndicats de bassin en 2017 :

Syndicat	Dépenses
SMAIHE : Syndicat Mixte d'aménagement hydraulique et d'entretien de la rivière "La Resaigne"	366 €
SSV : Syndicat du Saolon et du Vannon	479 €
SITIV : Syndicat Intercommunal du bassin de la Tille, de l'Ignon et de la Venelle	2 636 €
SMS : Syndicat Mixte Sequana	2 245 €

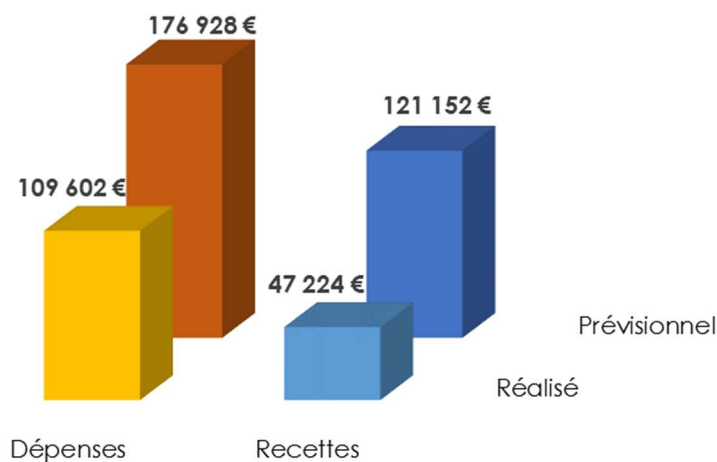
2017

Etude pour la restauration de la continuité écologique du Badin et de la Coulange.

Les cours d'eau du Badin et de la Coulange ont été classés liste 2 par arrêté du Préfet du Bassin Rhône Méditerranée Corse en date du 19 juillet 2013. Ce classement entraîne l'obligation aux propriétaires d'effacer l'effet induit des ouvrages sur la continuité écologique. Pour cette raison, la collectivité, dans son rôle de facilitateur, et comme stipulé dans le contrat de rivière de la Vingeanne, a lancé un marché pour l'étude de la restauration de la continuité écologique sur ces deux cours d'eau. L'étude vise à proposer des aménagements pour 12 ouvrages. Le montant prévisionnel du marché est de 176 928 €TTC, subventionné à 80 % par l'Agence de l'Eau RMC. Voies Navigables de France (VNF) participe à hauteur de 20 % de l'étude pour l'ouvrage de Cusey (1 200 €).

Le bureau d'études ARTELIA, basé à Dijon, a été recruté en 2016 pour réaliser l'étude.

En 2017, les restitutions des phases 1 (Etat des lieux et diagnostic) et 2 (Avant-projet sommaire) ont eu lieu. Des propositions d'aménagement des ouvrages ont été faites à chacun des propriétaires.



2017

Etude de renaturation du Badin en amont de Courcelles

Dans les actions du contrat de rivière de la Vingeanne figure l'action SP3 « Travaux de renaturation du Badin en amont de Courcelles ». En effet, une portion du cours d'eau d'environ 1 km en amont du village de Courcelles-Val-d'Esnoms possède un état écologique qualifié de « mauvais », expliqué notamment par une rectification du cours d'eau, qui a engendré un enfoncement du lit. Afin de restaurer le Badin, la CCAVM a lancé une étude, en accord avec les propriétaires et les exploitants agricoles concernés.

L'étude est composée de deux lots. Le premier lot a été attribué à ARTELIA pour la partie étude de faisabilité technique et financière, pour un montant prévisionnel de 45 780 € TTC. Le lot 2 a été attribué à la Chambre d'Agriculture de Haute-Marne pour la partie étude foncière, agricole et sociale, pour un montant prévisionnel de 11 760 € TTC.

Participation au SATER

Chaque année, la Communauté de Communes adhère au service d'assistance technique départemental pour la protection des milieux aquatiques (SATER). En 2017, la somme de 889,50 € a été payée.

Captages prioritaires

De nombreux captages sont présents sur le territoire de la CCAVM. 14 d'entre eux ont été classés comme prioritaires par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, à cause de pollutions diffuses d'origine agricole (pesticides et nitrates).

Captages prioritaires de la CCAVM

Captages prioritaires	Nom du maître d'ouvrage	Commune d'implantation	Problématique SDAGE	Suivi qualité 2017	Définition AAC	Diagnostic agricole	Animation agricole
Source de Ville Haut	Aprey	Villiers-les-Aprey	Nitrates		2014	2016	2017
Source du Chemin de Perrogney (Vevraulles)	Baissey		Nitrates		2014	2016	2017
Source de Ville-Bas	Baissey		Nitrates		2014	2016	2017
Source des Nazoires	Saint Broingt les Fosses		Nitrates		2014	2016	2017
Source de Courcelles (Roseloy)	Le Val d'Esnoms		Nitrates + Pesticides	oui	2014	2016	2017
Source du Bois Bagneux	Leuchey		Nitrates + Pesticides	oui	2014	2016	2017
Source des Varnes	Villegusien-le-lac	Baissey	Nitrates + Pesticides	oui	2014	2016	2017
Source de la Roche Hollier Longeau	Longeau-Percey	Brennes	Nitrates				2017
Source Rochefontaine	Prauthoy	Le Val d'Esnoms	Nitrates		2014	2017	2018
Source de Piepape	Villegusien le Lac		Nitrates		2014	2017	2018
Source Sillièrè	Cohons		Nitrates		2017	2018	2019
Source Moulin Davin	Syndicat des eaux de la Haute Vingeanne	Rivière les Fosses	Pesticides	oui	2017	2018	2019
Source de la Venelle 1 et 2	Vaillant		Nitrates		2017	2018	2019
Source Echennaut	Vaux sous Aubigny		Pesticides	oui	2017	2018	2019

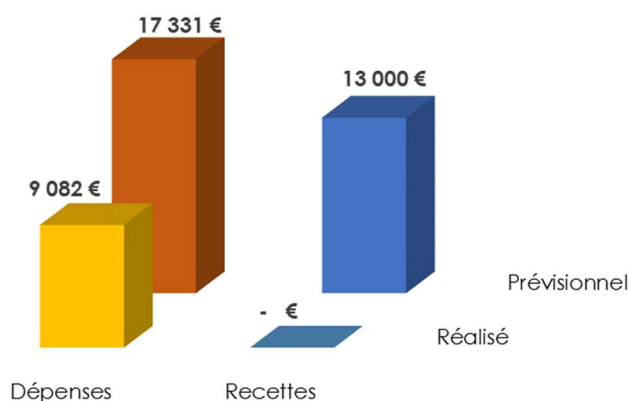
2017

Afin d'aider les communes maître d'ouvrage à reconquérir la qualité de l'eau de leur captage, la CCAVM apporte son soutien en mettant en œuvre la démarche.

Etape 1 : définition de l'aire d'alimentation du captage (AAC)

Le but est d'identifier les parcelles à l'origine de la pollution diffuse. Des traçages sont parfois nécessaires pour dessiner précisément les contours de l'aire d'alimentation des captages, notamment sur le plateau calcaire karstique.

Le captage Source Silière à Cohons a fait l'objet de traçages hydrogéologiques en 2016 et 2017 pour déterminer l'AAC. Le bureau d'études Sciences Environnement, basé à Besançon, a été retenu pour réaliser cette prestation, pour un montant prévisionnel de 17 331,60 € TTC (tranche optionnelle comprise). Cette étude est subventionnée à 80 % par l'Agence de l'Eau RMC.



Les captages Source Moulin Davin à Rivière-les-Fosses, Sources de la Venelle 1 et 2 à Vaillant et Source Echenaut à Vaux-sous-Aubigny ont fait l'objet d'une étude de l'aire d'alimentation de captage, débutée en 2017. Les mesures de débit sur un demi-cycle hydrologique ont débuté en 2017 et des traçages complémentaires auront lieu en 2018. Le Cabinet REILÉ, basé à Beure, a été retenu pour réaliser cette prestation d'un montant prévisionnel de 26 874 € TTC. Cette étude est subventionnée à 80 % par l'Agence de l'Eau RMC.

Etape 2 : diagnostic des pressions agricoles sur les aires d'alimentation des captages

Le but du diagnostic agricole est d'identifier les pratiques culturales à l'origine des pollutions diffuses détectées et de proposer un programme d'actions, en coordination avec les exploitants agricoles.

En 2017, un diagnostic agricole a été réalisé sur 4 captages : Source Rochefontaine à Le Val-d'Esnois, Source de Piépape à Villegusien-le-Lac et les Sources Sous les Buis et Station à Noidant-Chatenoy (hors CCAVM – remboursement par la commune du reste à charge). La Chambre d'Agriculture de Haute-Marne a été retenue pour réaliser cette prestation d'un montant prévisionnel de 16 462 € TTC. Cette étude est subventionnée à 80 % par l'Agence de l'Eau RMC.

Etape 3 : Mise en place du programme d'actions agricoles

Une fois le programme d'actions validé, il doit être mis en œuvre par les acteurs concernés, aussi bien les collectivités que les exploitants agricoles, en lien étroit avec la Chambre d'Agriculture.

La mise en place du programme d'actions sur les aires d'alimentation des 7 captages de la Montagne de Bagnaux, Baissey et Aprey est réalisée par la Chambre d'Agriculture de Haute-Marne pour un montant prévisionnel de 18.156 € TTC. L'animation est financée à 80 % par l'Agence de l'Eau RMC.

2017

Une convention de groupement de commandes a été signée avec les communes concernées afin qu'elles financent le reste à charge.

Le suivi analytique

En parallèle des études des AAC et de la mise en œuvre du programme d'actions, des mesures de la qualité des eaux brutes sont réalisées régulièrement par l'Agence de l'Eau RMC. Toutefois, l'Agence ne peut réaliser que les mesures dites « aléatoires » de nitrates et pesticides. Elle ne possède pas la réactivité suffisante pour réaliser les mesures dites « ciblées », notamment la mesure des concentrations en pesticides suite à une pluie significative de 10 mm minimum. Aussi, c'est la CCAVM qui se charge de ce suivi. Pour cela, en 2017, le bureau d'études Sciences Environnement a été retenu pour réaliser cette prestation pour un montant prévisionnel de 4 572 € TTC. Ce suivi qualité est financé à 80 % par l'Agence de l'Eau RMC.

SPANC

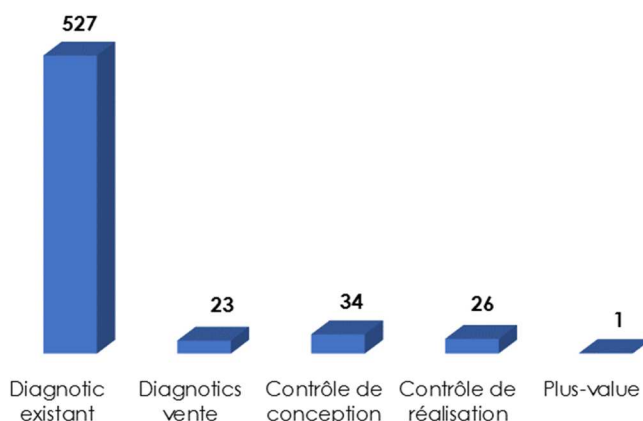
Les contrôles réglementaires

La Communauté de Communes possède la compétence Assainissement Non Collectif (ANC), comprenant :

- Le contrôle de la conception et la réalisation des nouvelles installations ;
- Le contrôle du bon fonctionnement des installations existantes ;
- L'entretien des systèmes d'assainissement non collectif ;
- La réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif.

Afin d'assurer ses obligations de contrôle des installations d'ANC, la CCAVM a fait appel au bureau d'études SOLEST ENVIRONNEMENT, via un marché à bon de commande. En 2017, 611 contrôles ont été réalisés par le prestataire.

Contrôles réalisés par SOLEST ENVIRONNEMENT en 2017



Le diagnostic préalable à la vente

Avant la vente d'un bien immobilier, le propriétaire fait une demande de contrôle auprès du SPANC. SOLEST ENVIRONNEMENT réalise la visite et donne un avis de conformité ou de non-conformité. En cas de non-conformité, les travaux de réhabilitation sont obligatoires.

2017

Le contrôle de conception et d'implantation

Ce contrôle vise à s'assurer que la filière d'ANC proposée par le propriétaire est réglementaire, adaptée à la parcelle et à la taille de l'habitation.

Les contrôles de bonne exécution

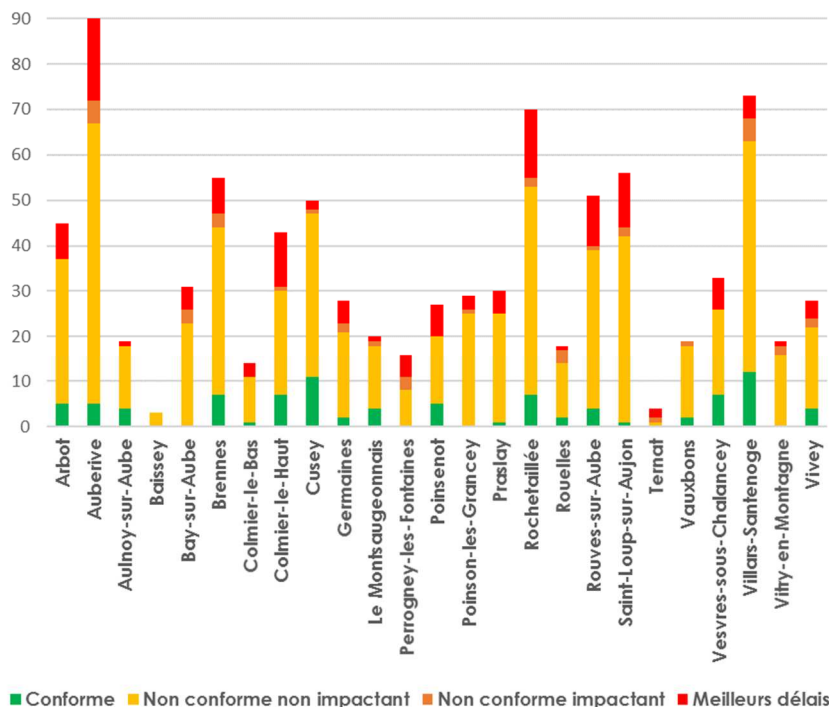
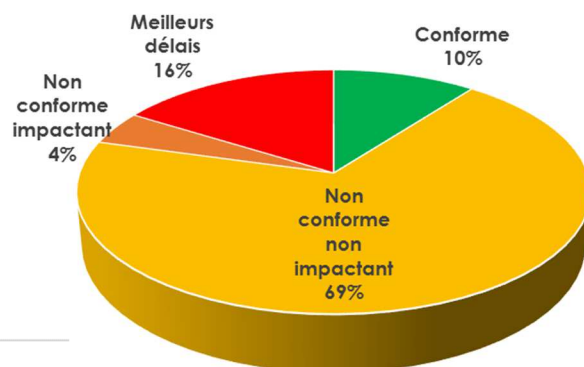
Ce contrôle est effectué avant le remblaiement des installations et permet de vérifier la bonne exécution des travaux.

Les diagnostics systématiques des installations existantes

La loi impose aux communes de contrôler le bon fonctionnement de l'ensemble des installations d'assainissement autonomes du territoire. Le contrôle représente un préalable indispensable à l'opération de subventionnement pour la réhabilitation des installations, que la Communauté de Communes espère pouvoir mener à bien.

Les contrôles se sont déroulés sur 24 communes en 2017.

Conclusion du diagnostic pour les contrôles réalisés de 2016 au 31 décembre 2017



Répartition du nombre de contrôles réalisés par commune et le résultat des contrôles au 31 décembre 2017 (depuis 2016)

2017

Budget

Afin d'équilibrer le budget annexe du SPANC 2017, les tarifs ont été fixés en tenant compte du coût du marché de prestation du bureau d'étude, des frais de personnel et de gestion et des frais postaux. Suivant ces modalités, les tarifs 2017 sont fixés, à savoir :

Redevances d'assainissement non collectif	PU (TTC)
Diagnostic d'une installation n'ayant jamais fait l'objet d'un contrôle du SPANC, dans le cas d'une vente immobilière	118,80€
Diagnostic d'une installation ayant fait l'objet d'un contrôle du SPANC dans le cas d'une vente immobilière	104,50€
Contrôle de conception et d'implantation d'un dispositif neuf ou réhabilité d'assainissement non collectif	74,80€
Contrôle d'exécution des travaux d'assainissement	100,10€
Contrôle d'exécution supplémentaire suite à un avis défavorable	74,80€
Diagnostic systématique des installations existantes	100,10€
Nouvelle prise de rendez-vous suite à l'absence du propriétaire ou de son représentant pour les diagnostics des installations existantes	74,80€
Nouvelle prise de rendez-vous suite à l'absence du propriétaire ou de son représentant pour les diagnostics vente, contrôles de conception et de bonne exécution	59,40€

Tarifs du SPANC 2017

Participation SATEA

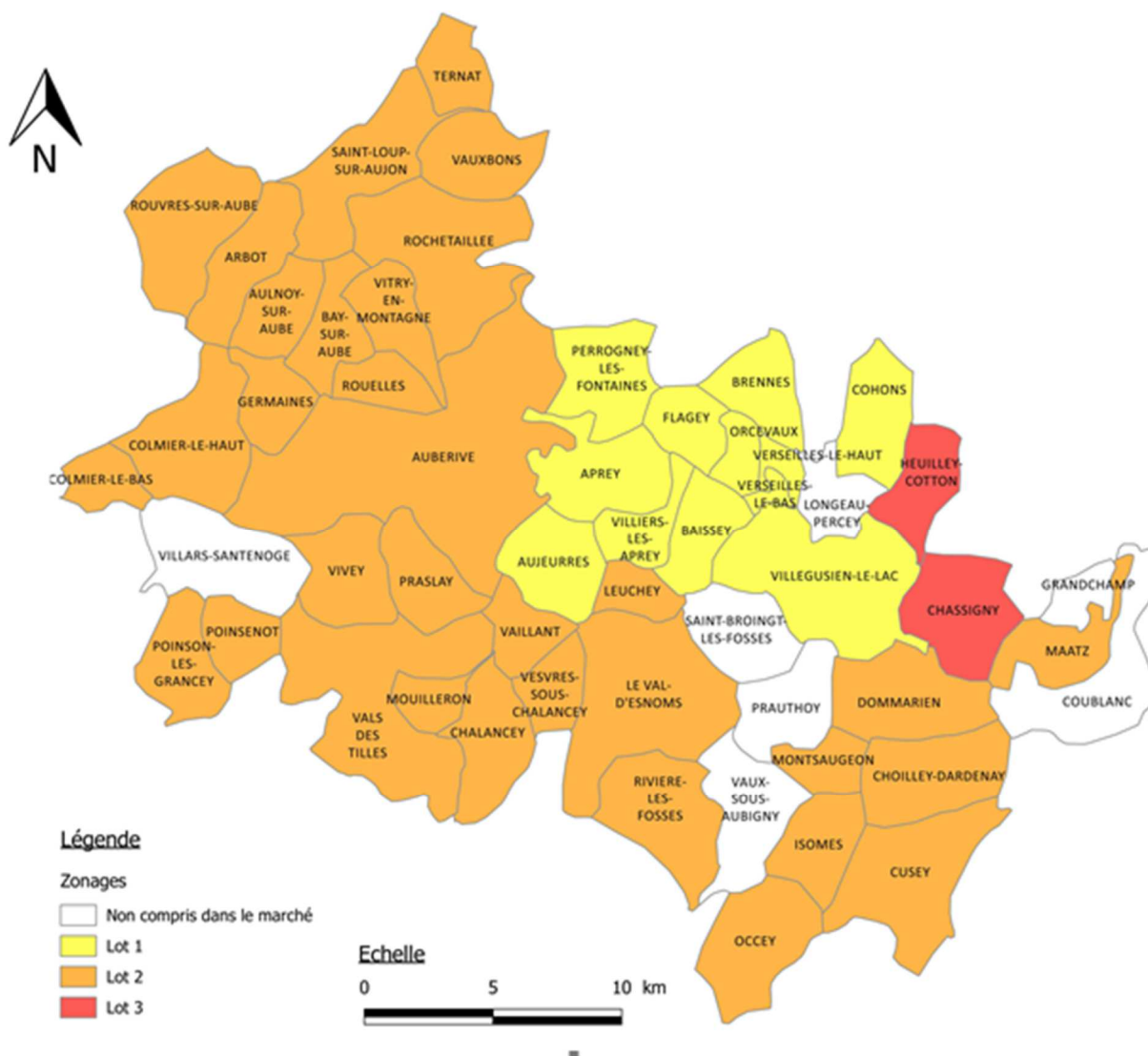
Chaque année, la Communauté de Communes adhère au service d'assistance technique départemental pour l'assainissement (SATEA). En 2017, la somme de 3 781,84 € a été payée.

Zonages d'assainissement

L'étude a été lancée en fin d'année 2015, s'est déroulée sur toute l'année 2016, tandis que la restitution des études a été faite lors de réunions publiques en 2017. Elle avait pour but de définir le zonage d'assainissement de 47 communes de la CCAVM, en vue de le soumettre à enquête publique. Pour rappel, les 3 lots ont été attribués de la façon suivante :

N° LOT	Bureau d'étude	Nombre de communes	Montant total
LOT 1	ELEMENT 5	12	26 040 € TTC
LOT 2	SOLEST ENVIRONNEMENT	33	161 832 € TTC
LOT 3	SOLEST ENVIRONNEMENT	2	25 812 € TTC

2017



Distribution des communes dans les différents lots de l'étude de zonage d'assainissement

Les 12 communes du LOT 1 disposent déjà d'un rapport technique présentant les caractéristiques et enjeux d'une organisation en assainissement collectif et en non collectif. Les communes ont délibéré pour fixer leur choix de zonage sur la base d'un assainissement non collectif. Pour ces 12 communes, la prestation du titulaire s'est donc limitée à la rédaction du dossier d'enquête publique sur la base des études et chiffres existants.

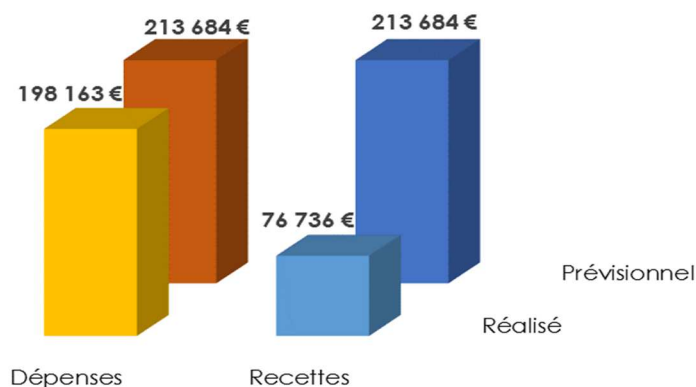
Les 33 communes du LOT 2 ne disposent pas d'étude récente de zonage d'assainissement ; la prestation consistait à réaliser une étude classique de zonage d'assainissement.

2017

Les communes du LOT 3 disposent d'un assainissement collectif. La prestation pour ces 2 communes consistait en un diagnostic du système d'assainissement et du réseau existant accompagné d'une procédure de zonage d'assainissement.

Une convention de groupement de commandes a été passée avec l'ensemble des 47 communes.

Le SATEA du Conseil Départemental de Haute-Marne a apporté une AMO pour le bon déroulement de l'étude, d'un montant de 9 132 €



ORDURES MENAGERES

La CCAVM a la compétence obligatoire de collecte et traitement des ordures ménagères, par l'adhésion au Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM) et la compétence d'établissement de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM).

Redevance d'enlèvement des Ordures Ménagères

Pour l'année 2017, le SMICTOM facture à la CCAVM 103 € par habitant. Ce montant est appliqué à la population INSEE de la CCAVM au 31 décembre 2017, qui s'élève à 8 484 habitants. La population de la CCAVM est répartie de la façon suivante :

Pour équilibrer le budget annexe REOM, la CCAVM a voté les tarifs 2017 en prenant en compte :

- le coût du SMICTOM s'élevant à 873 852 € ;
- un agent administratif avec une base horaire de 0,50 ETP ;
- des frais de gestion ;
- des frais d'impayés ;
- une population réelle de 8 418 habitants pour 3 770 foyers ;
- la prise en compte de la base ménage dans le calcul de la part fixe et de la part variable (c'est-à-dire déduction faite des forfaits résidences secondaires et activités professionnelles) ;
- une part variable par habitant correspondant à 100 % des frais d'incinération et de traitement (correspondant au coût variable du SMICTOM), ajouté de 25 % des frais de collecte (correspondant au coût fixe du SMICTOM), affectés sur cette part variable ;
- une part fixe réduite à 75 % des frais de collecte (coût fixe du SMICTOM).

2017

Catégories de redevables	Montant redevance	Nombre de redevables
Résidence principale		
Part fixe par foyer	58.00 €	3 770
Part variable par habitant	65.80 €	
Résidence secondaire	156,00 €	630
Activités professionnelles de catégorie 1 gros volume boulangerie, boucherie, café, restaurant, fromagerie, alimentation, gîtes ruraux, chambres et tables d'hôtes, etc.	140.00 €	83
Tarif particulier grandes collectivités		
1) collège, maison de retraite, la Maison de Courcelles, chalets	409,00 €	4
2) maison de la Sagesse, Relais de la vallée de l'Ource	285,00 €	2
Activités professionnelles de catégorie 2 petit volume artisans, commerçant, associations, administrations, etc.	44.30 €	246
Agriculteurs	28.40 €	183

Le résultat de clôture pour l'année 2017 est négatif et s'élève à 25 579,62.€.

URBANISME



2017

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat (PLUi-H)

Cadre réglementaire

Depuis la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a remplacé le Plan d'Occupation des Sols (POS).

Élaboré à l'échelle des communes sur la base d'un diagnostic et d'un projet de territoire, il constitue le document cadre de planification qui réglemente l'usage et l'occupation des sols en fonction de quatre grands types de zones : zones agricoles, naturelles, urbaines et à urbaniser.

Le Grenelle de l'environnement a incité les collectivités à une approche intercommunale de l'urbanisme, la loi pour « l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) » du 24 mars 2014 systématise le transfert de la compétence d'élaboration des PLU aux communautés de communes en vue de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Depuis le **27 mars 2017**, les EPCI sont compétents pour élaborer un PLUi.

Délibération de prescription du PLUi-H sur le territoire de la CCAVM

La délibération de prescription du PLUi-H a été prise le **29 juin 2017**. Elle fixe les objectifs à atteindre dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant **programme local de l'habitat** (PLUi-H).

Le principal objectif sur le territoire est de densifier les villages, valoriser le patrimoine, limiter les zones pavillonnaires trop importantes, notamment aux entrées de village. Pour cela, un travail avec les architectes conseils de l'Etat est réalisé.

La délibération de prescription du PLUi-H prévoit également les modalités de **gouvernance** et de **concertation**.

Objectifs du PLUi-H

Les objectifs règlementaires

Conformément à l'article L.101-2 du code de l'urbanisme, le PLUi déterminera les conditions permettant d'assurer, dans le respect des objectifs de développement durable :

- L'équilibre entre :
 - ✓ Les populations résidant dans les zones urbaines et rurales ;
 - ✓ Le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, la restructuration des espaces urbanisés, la revitalisation des centres urbains et ruraux ;
 - ✓ Une utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières et la protection des sites, des milieux et paysages naturels ;
 - ✓ La sauvegarde des ensembles urbains et la protection, la conservation et la restauration du patrimoine culturel ;
 - ✓ Les besoins en matière de mobilité ;
- La qualité urbaine, architecturale et paysagère, notamment des entrées de ville ;

2017

- La diversité des fonctions urbaines et rurales et la mixité sociale dans l'habitat, en prévoyant des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction, sans discrimination, des besoins présents et futurs de l'ensemble des modes d'habitat, d'activités économiques, touristiques, sportives, culturelles et d'intérêt général ainsi que d'équipements publics et d'équipement commercial, en tenant compte en particulier des objectifs de répartition géographiquement équilibrée entre emploi, habitat, commerces et services, d'amélioration des performances énergétiques, de développement des communications électroniques, de diminution des obligations de déplacements motorisés et de développement des transports alternatifs à l'usage individuel de l'automobile ;
- La sécurité et la salubrité publiques ;
- La prévention des risques naturels prévisibles, des risques miniers, des risques technologiques, des pollutions et des nuisances de toute nature ;
- La protection des milieux naturels et des paysages, la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, des ressources naturelles, de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces verts ainsi que la création, la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques ;
- La lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ce changement, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'économie des ressources fossiles, la maîtrise de l'énergie et la production énergétique à partir de sources renouvelables.

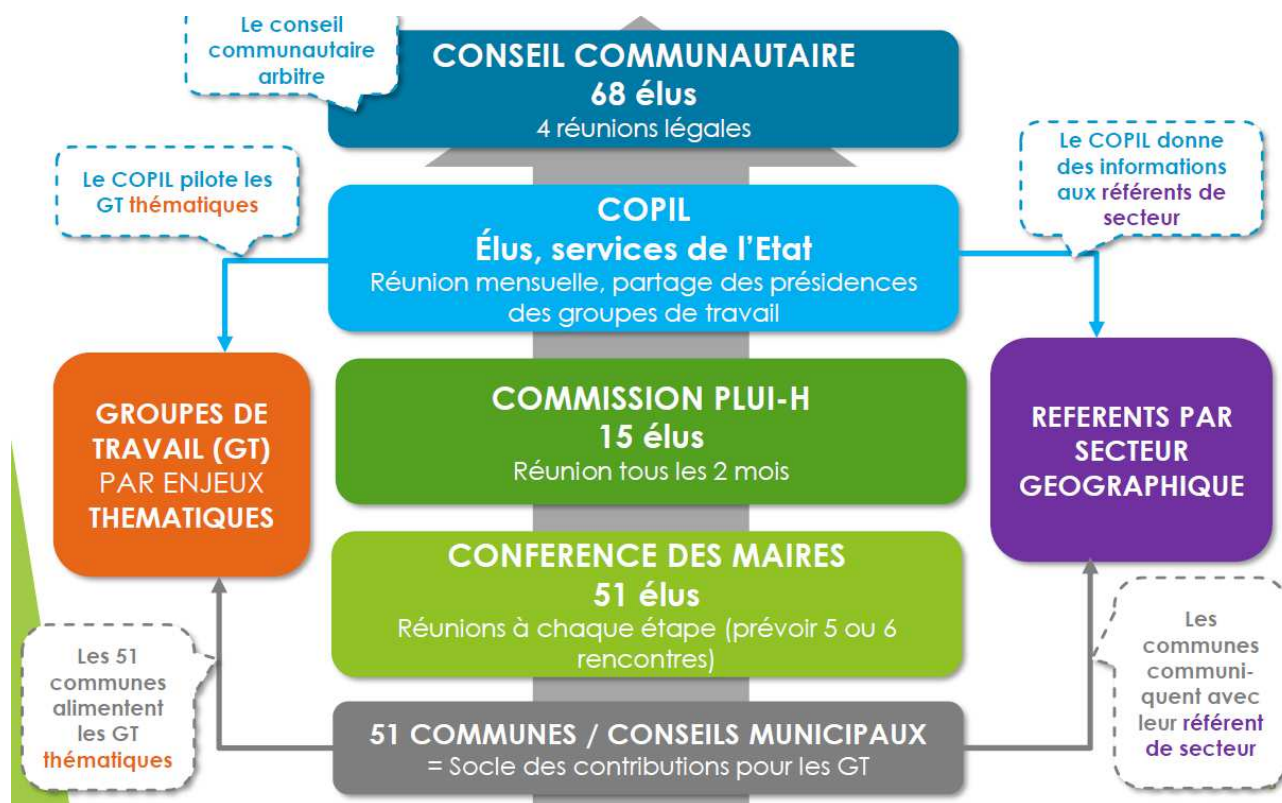
Les objectifs spécifiques à la CCAVM.

Au-delà de ces aspects purement réglementaires, la CCAVM s'attachera à déterminer ses choix et sa stratégie de développement du territoire :

- Mener une réflexion approfondie sur la consommation foncière afin de permettre un développement du territoire compatible avec :
 - ✓ L'activité agricole qu'il convient de pérenniser et de conforter ;
 - ✓ La qualité des zones naturelles reconnues participant au maintien de la biodiversité et à la qualité du paysage ;
 - ✓ La qualité architecturale et paysagère qui fait l'atout de ce territoire ;
 - ✓ Le nécessaire accueil de population nouvelle dans un habitat contemporain ;
- Engager un partenariat avec l'ordre des architectes et paysagistes pour :
 - ✓ Préserver le patrimoine bâti et reconquérir les cœurs de village ;
 - ✓ Prioriser la valorisation du bâti existant par rapport à la construction neuve ;
 - ✓ Conserver la typologie de nos « villages rue » en essayant d'adapter les « dents creuses » à cette typologie ;
 - ✓ Intégrer des bâtis neufs, lorsque nécessaires, dans une architecture compatible avec le bâti ancien ;
 - ✓ Lorsque l'ancien est conservé, travailler les méthodes de construction et déconstruction afin de rendre les bâtiments économes en énergie à des coûts acceptables ;
 - ✓ Travailler un concept de « village rue » dans les lotissements nouveaux et surtout une architecture qui se rapproche du bâti ancien afin d'éviter le style pavillonnaire ;
 - ✓ Imaginer des systèmes de contribution financière de l'intercommunalité et des communes, en partenariat avec tout acteur, pour la réhabilitation et l'intégration dans le bâti ancien ;
 - ✓ Développer un hébergement touristique adapté dans le cœur du Parc National des forêts de Champagne et Bourgogne ;

2017

Modalités de gouvernance.



Modalités de concertation.

Mise à disposition du public dans chaque mairie et au siège de la CCAVM :

- Dossier d'information sur le projet ;
- Registre ;
- « porter à connaissance des services de l'Etat ».

Sur le site internet de la CCAVM :

- Diffusion d'informations ;
- Registre numérique .

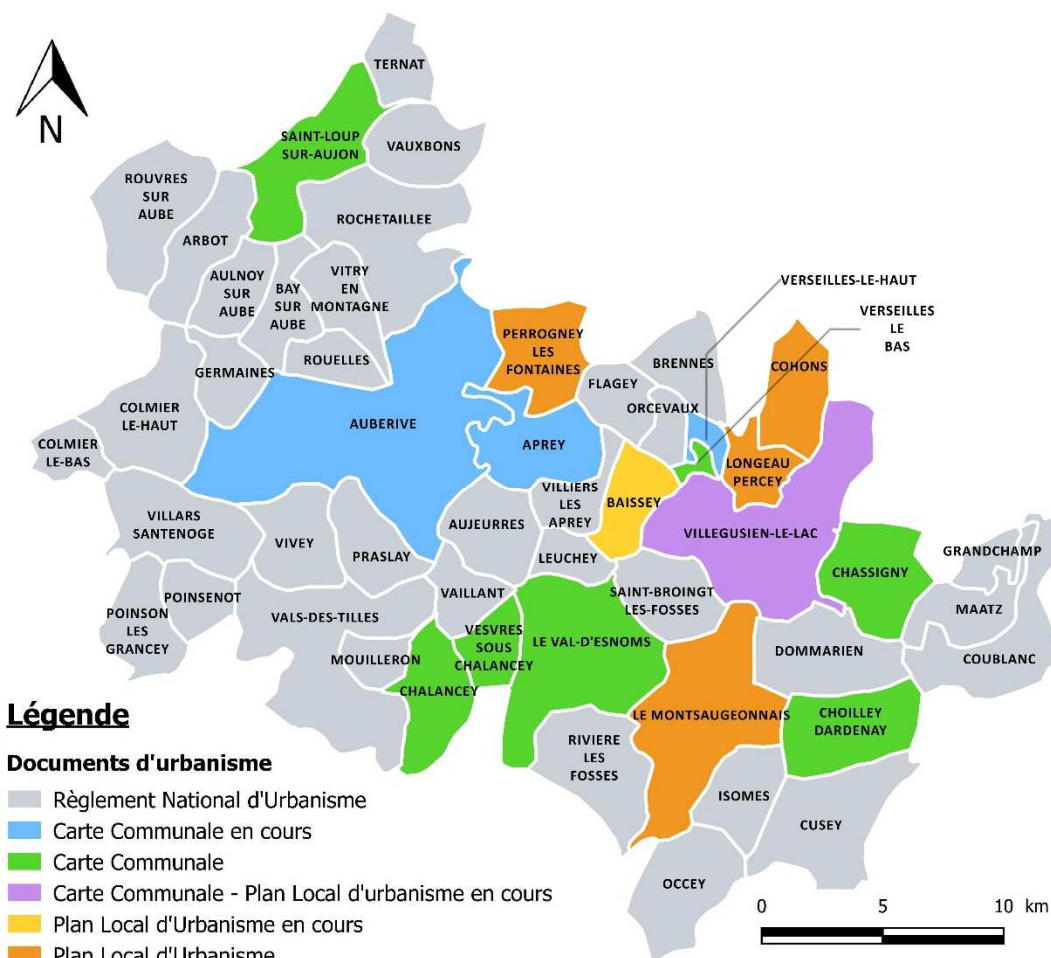
Mise en place d'expositions dans chaque groupe de communes

Réunion publiques dans chaque groupe de communes

Documents d'urbanisme en cours.

Depuis le **27 mars 2017**, les EPCI sont compétents pour élaborer les documents d'urbanisme. La CCAVM a décidé de reprendre et de terminer les documents d'urbanisme débutés par les communes avant cette date.

2017

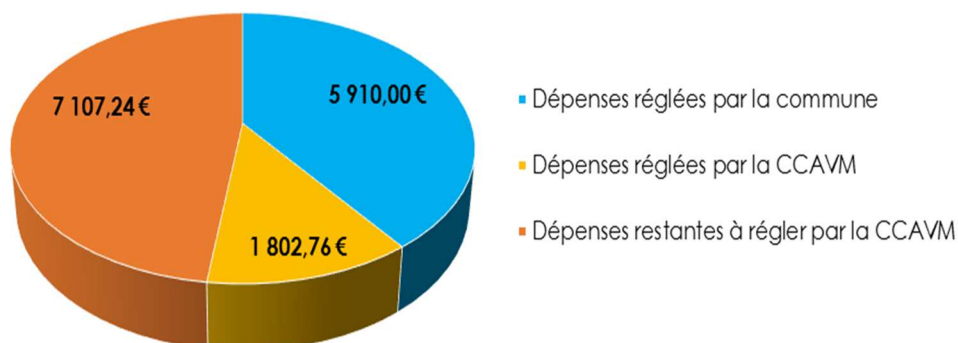


Aprey

La commune d'Aprey a décidé de mettre en place une carte communale en novembre 2016.

Le Cabinet Cardinal a été retenu pour un montant de 11 820 € TTC. Les dépenses prévisionnelles pour l'enquête publique s'élèvent à environ 3 000 €, soit un total prévisionnel de 14 820 € TTC.

En 2017, la carte communale a été finalisée et l'enquête publique s'est déroulée du 6 décembre 2017 au 6 janvier 2018.



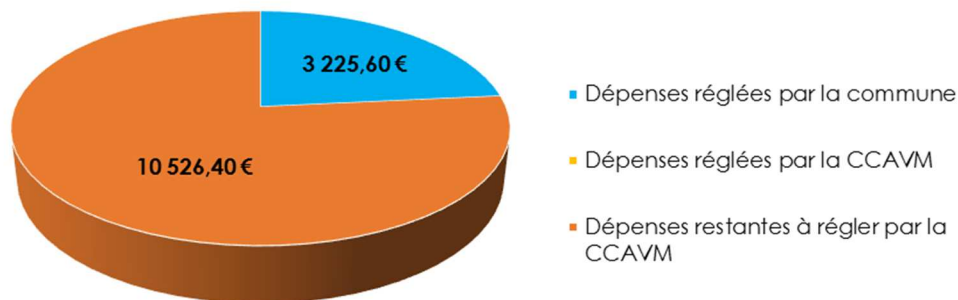
2017

Auberive

La commune d'Auberive a décidé de mettre en place une carte communale en novembre 2015.

Le bureau d'étude Conseil Développement Habitat Urbanisme (CDHU) a été retenu pour un montant de 10 752 € TTC. Les dépenses prévisionnelles pour l'enquête publique s'élèvent à environ 3 000 €, soit un total prévisionnel de 13 752 € TTC.

En 2017, le rapport de présentation a été réalisé.

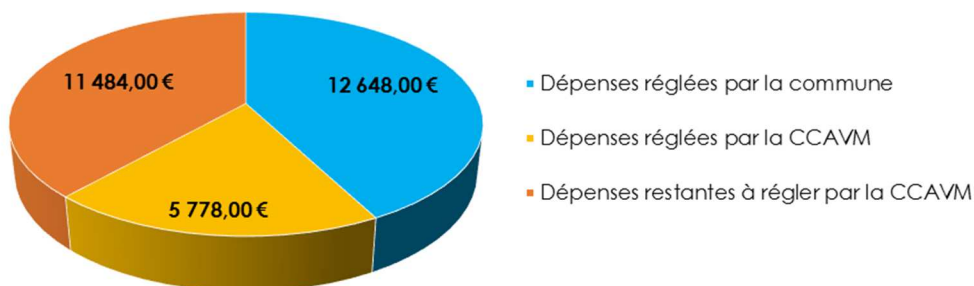


Baissey

La commune de Baissey a décidé de mettre en place un Plan Local d'Urbanisme (PLU) en novembre 2016.

Le bureau d'étude TOPOS a été retenu pour un montant de 26 910 € TTC. Les dépenses prévisionnelles pour l'enquête publique qui s'élèvent à environ 3 000 €, soit un total prévisionnel de 29 910 € TTC.

En 2017, le règlement du PLU a été réalisé.

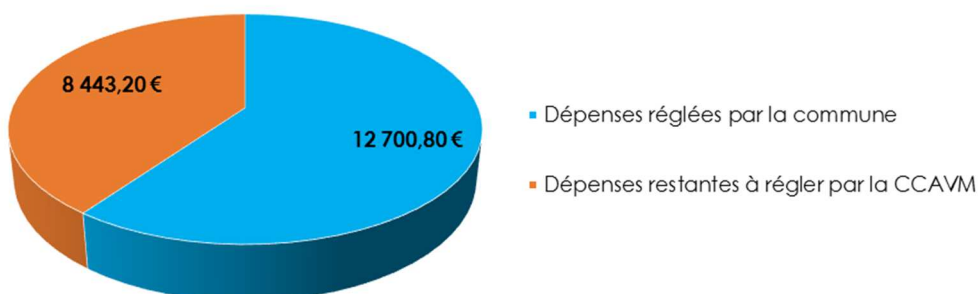


Heuilley-Cotton

La commune d'Heuilley-Cotton a décidé de mettre en place un Plan Local d'Urbanisme (PLU) en février 2015. Depuis, les communes d'Heuilley-Cotton et de Villegusien-le-Lac ont fusionné, mais les démarches d'élaboration des PLU se sont poursuivies indépendamment sur les deux villages.

Le bureau d'étude CDHU a été retenu pour un montant de 18 144 € TTC. Les dépenses prévisionnelles pour l'enquête publique s'élèvent à environ 3 000 €, soit un total prévisionnel de 21 144 € TTC.

En 2017, le règlement du PLU a été réalisé.

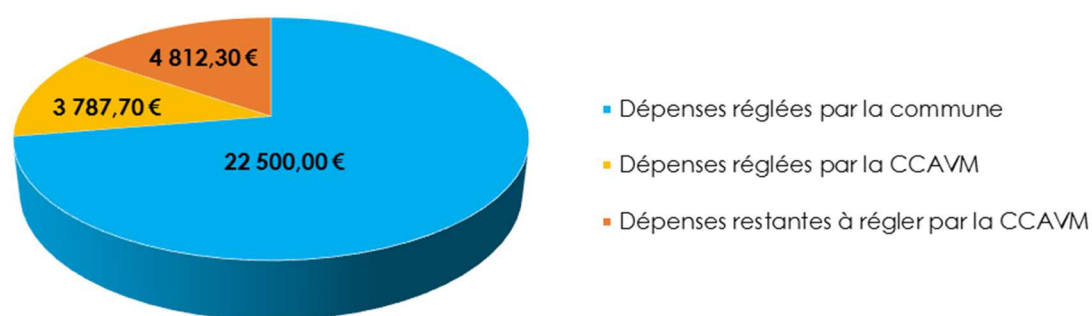


2017

Villegusien-le-Lac

La commune de Villegusien-le-Lac a décidé de mettre en place un Plan Local d'Urbanisme (PLU) en mars 2012.

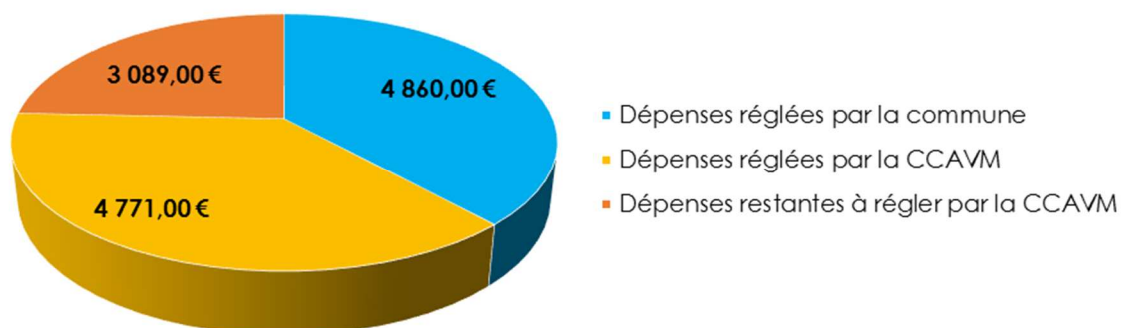
Le bureau d'étude TOPOS a été retenu pour un montant de 22 500 € TTC. Une convention a été passée entre la CCAVM et le bureau d'étude pour finaliser la procédure pour un montant de 3 600 € TTC, ne comprenant pas la reprographie des documents (environ 2 000 €). Les dépenses prévisionnelles pour l'enquête publique s'élèvent à environ 3 000 €, soit un total prévisionnel de 31 100 € TTC.



Verseilles-le-Haut

La commune de Verseilles-le-Haut a décidé de mettre en place une carte communale en avril 2014. Le bureau d'étude CDHU a été retenu pour un montant de 9 720 € TTC. Les dépenses pour l'enquête publique se sont élevées à **3 000 €**, soit un total prévisionnel de 12 720 € TTC.

La carte communale a été arrêtée et l'enquête publique s'est déroulée du 2 juin 2017 au 1^{er} juillet 2017.



SOLIDARITÉ ET



CADRE DE VIE

2017

ANIMATION ET VIE DU TERRITOIRE

Edito Jean-Michel Rabiet

Depuis novembre 2017, une nouvelle Commission intitulée « Animation et Vie du Territoire » regroupe les volets Solidarité, Cadre de vie, Culture et Tourisme. Cette Commission a été placée sous la responsabilité du Premier Vice-président, Jean-Michel RABIET.

Afin d'être au plus près des citoyens, la Maison des Services a déménagé en septembre au 2 rue de la Gare à Prauthoy et est ouverte 6 jours sur 7. Elle concentre désormais dans un seul lieu une Maison des Services Au Public (MSAP), une médiathèque, une Agence Postale Intercommunale (API), une Cyberbase et un Relais Assistantes Maternelles. Une antenne existait à Longeau mettant à disposition des habitants une agence postale, un ordinateur en libre accès ainsi qu'un point relais de la Maison des Services Au Public de Prauthoy. Ces multiples offres de services et cette proximité avec les usagers ont permis de voir considérablement augmenter la fréquentation de ce lieu.

Concernant la partie tourisme, à Montsaugeon, la Tour des Villains a repris en charge les visites auparavant effectuées par le Promontoire. Tout le travail réalisé pour que Montsaugeon soit reconnue en tant que Petite Cité de Caractère s'est poursuivi. L'embauche de Juliane Douard a permis de proposer aux citoyens des visites de la Maison du Houblon à Rivière-les-fosses, de l'École d'Autrefois à Choilley-Dardenay ainsi que des visites culturelles à Montsaugeon.

Vis-à-vis de la culture, les médiathèques intercommunales d'Auberive, Longeau et Prauthoy ont désormais leur portail internet : <http://ccavm-pom.c3crb.org> !

La CCAVM continue de lutter contre l'isolement des personnes dans les milieux ruraux, de les aider dans leurs démarches administratives, de leur apprendre l'utilisation des Nouvelles Technologies d'Information et de Communication (NTIC), en leur mettant à disposition un large panel de services.

2017

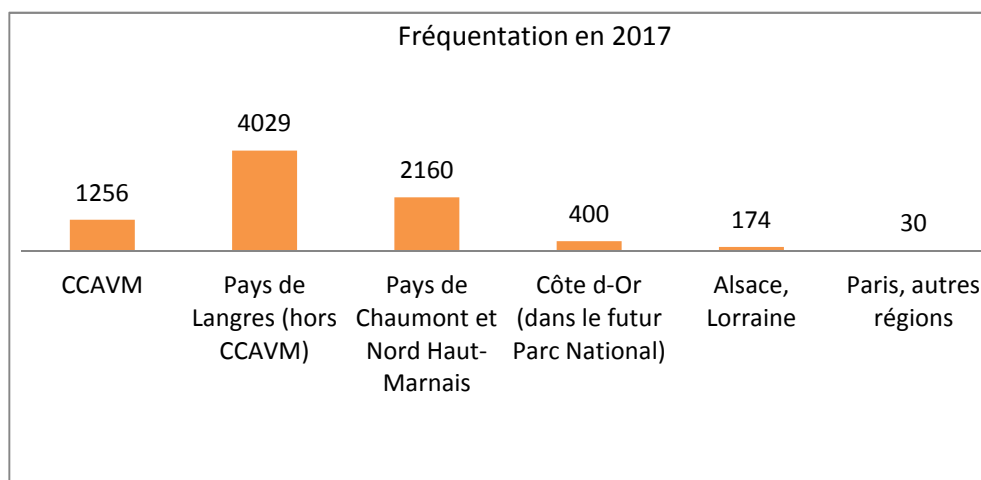
Espace solidaire Guy Jannaud

« Autour de la Terre »

Créée en 2003, l'association a pris racine à Vaillant en 2010 dans un grand bâtiment loué à la CCAVM, qui lui permet de développer toutes ses dimensions (résidences d'artistes, projections, ateliers, ...). Son « Centre des Rives » est un « laboratoire d'art contemporain, audiovisuel et documentaire en milieu rural ».

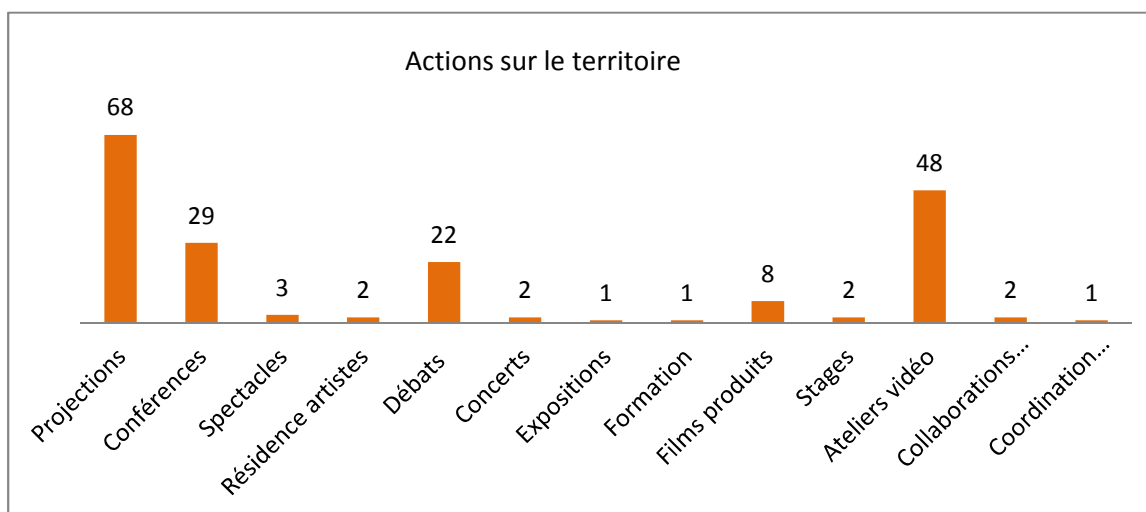
La fréquentation

L'association a réuni 8 049 personnes en 2017.



Actions réalisées sur le territoire

« Autour de la Terre » met en jeu différentes facettes de l'audiovisuel (création, diffusion et pédagogie), en associant découverte et convivialité, transmission du savoir, échange, implication des habitants, lien intergénérationnel.



2017

« La Gare »

La Gare (Groupement d'Acteurs Ruraux en Eco activités) est un collectif d'associations et d'acteurs publics, situé à Vaillant depuis 2015, qui contribue à la reconnaissance et au développement de l'Economie Sociale et Solidaire. Il consolide les activités des parties prenantes, en accroissant les synergies entre acteurs, en élargissant les accueils sur la transmission de compétences et en soutenant l'émergence d'éco activités sur le territoire.

Les différentes actions de la Gare sont :

- Consolider les activités des parties prenantes
- Accueillir pour Apprendre à vivre Autrement
- Soutien à l'émergence d'éco activités
- Mutualisation au sein des parties prenantes
- Communication
- Evènementiel
- Soutiens et partenariats



En 2017, La Gare a coordonné, animé et communiqué sur l'action « Accompagnement méthodologique pour la mise en œuvre du « 0 phyto » dans les communes du Pays de Langres du PETR du Pays de Langres dans le cadre de son label Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte.

Avec 3 structures prestataires (Régie Rurale du Plateau, Défis 52, Entr'in 52), 18 communes ont été accompagnées en 2017 (sur un total de 20 communes engagées – 2 ont été accompagnées en 2016) :

- CCAVM : Brennes, Cohons, Dommarien, Le Montsaigeonnais, Longeau-Percey, Orcevaux, Perrogney-les-Fontaines, Saint-Loup-sur-Aujon, Val d'Esnoms, Vesvres-sous-Chalancey, Villegusien-le-Lac, Vivey.
- CC Pays de Chalindrey : Chalindrey, SIVOM de la Resaigne, Torcenay
- CC Bassigny : Val de Meuse
- CC Grand Langres : Bannes, Champigny-lès-Langres, Dampierre, PETR

« Régie Rurale »

✓ La Régie Rurale a 20 ans

L'association d'insertion professionnelle et sociale de Vaillant a fêté, le 23 septembre 2017, ses 20 ans, à l'Espace Solidaire Guy Jannaud de Vaillant. Cet évènement a réuni de nombreuses personnes tout au long de la journée.

Le programme a été le suivant :

- Marché local, visites du jardin d'insertion Bio, rétrospective de la Régie, rencontres, démonstrations, stands, jeux, animations enfants.
- Exposition dans le local de « Autour de la Terre » : 35 œuvres de l'Artothèque de la Région Grand Est / Intervention artistique dans les serres par Lucia Ruiz de Infante / L'EXPOsitive par La Frippe Rigolote.
- Portes ouvertes des associations du site (GARE, « Autour de la Terre », Régie Rurale du Plateau)



2017

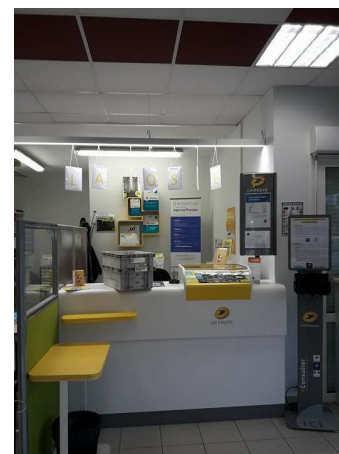
De 10h à 12h : Ateliers participatifs ACCÈS LIBRE : Plantation, cuisine, fabrication de jus de pommes, préparation de peinture à la farine, chantier bâti, chasse au trésor (11h)

A 11h30 : Verre de l'amitié VENEZ NOMBREUX ! Entre 12h et 14h : Pause déjeuner (plateaux repas, réservation souhaitée au 03 25 88 99 72)

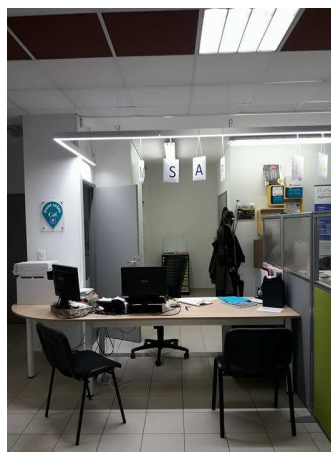
De 14h à 18h : Chantiers et initiations ACCÈS LIBRE : Pose de peinture à la farine sur bois, céramique, atelier greffe d'arbres, taille de pierre, fabrication de jus de pommes, couture, filage de laine. Tombola, panier garni, jeux, chasse au trésor (16h30). Toute la journée : Restauration locavore, buvette.

Maison des Services Au Public de Prauthoy - MSAP

Grand changement en septembre 2017 pour les services à la population ! La Maison des services au public, la Cyberbase, la Poste, la Médiathèque ainsi que le Relais Assistante Maternelles se sont installés dans un lieu commun, les locaux de l'ancien Proxi Serv au 2, rue de la Gare à Prauthoy.



Des travaux de réhabilitation ont été réalisés avec l'aide d'entreprises locales et des différents agents de la CCAVM (agents techniques et administratifs). Le but étant de réunir différents services dans un même lieu et de proposer à la population un espace convivial, d'écoute et d'aide dans différents domaines.



Proxi serv avant travaux



MSAP pendant les travaux



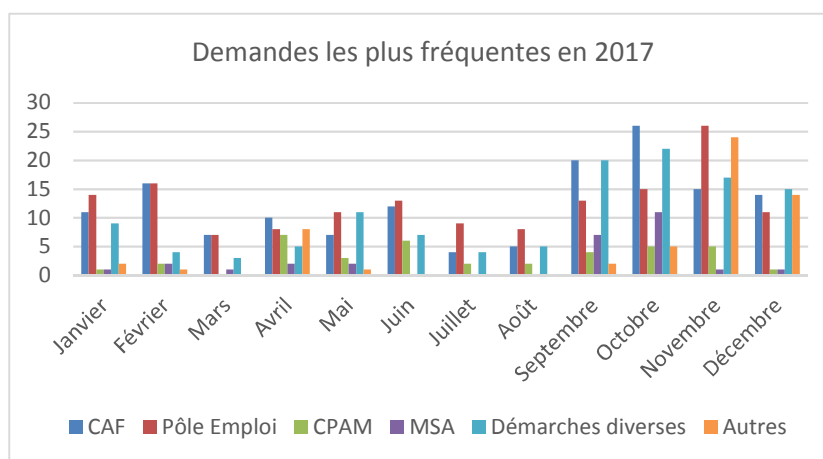
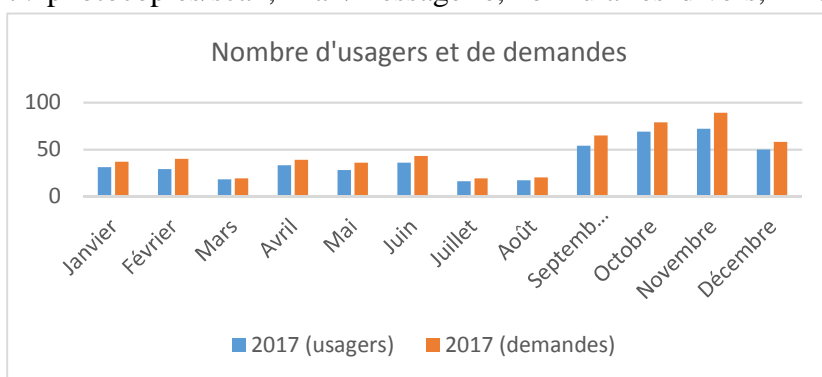
2017

Fréquentation et demande de la Maison de services au public

En 2017, nous avons pu constater une hausse considérable de la fréquentation, notamment à partir de septembre 2017. Cette date correspond au déménagement de la MSAP au sein de la Maison des services. Les demandes les plus fréquentes sont détaillées dans le graphique ci-contre : il s'agit principalement de la CAF et de Pôle Emploi avec lesquels la MSAP a un partenariat très étroit.

Les « **démarches diverses** » comprennent : photocopies/scan, mail/messagerie, formulaires divers, info MSAP, démarches.

La case « **autres** » comprend, et notamment depuis le mois de novembre 2017, le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS). En effet, depuis le 6 novembre 2017, le permis de conduire, la carte grise, les passeports/cartes nationales d'identité étant dématérialisées, de plus en plus d'utilisateurs viennent à la MSAP pour être accompagnés dans leur pré-demande.



Les permanences

- Mission Locale

En 2017, Stéphanie Cuabos a quitté la Mission Locale pour une autre opportunité professionnelle et a été remplacée par Benoît Garbati.

Nous n'avons pas réussi à récupérer le nombre de jeunes ayant fréquenté les permanences de la Mission Locale à Prauthoy.

- Protection Maternelle Infantile (Circonscription d'Action Sociale de LANGRES)

Il n'y a pas eu de permanences de Madame Nicole BOULANGER en 2017 pour cause de maladie puis de retraite. Les permanences reprendront le 2^{ème} mardi de janvier 2018, de 14h à 16h. Ces permanences seront dorénavant gérées par le Relais Assistantes Maternelles.

- Assistante sociale

Madame LAPRE a rencontré 49 familles, durant l'année 2017, soit autant qu'en 2016.

2017

Les partenaires

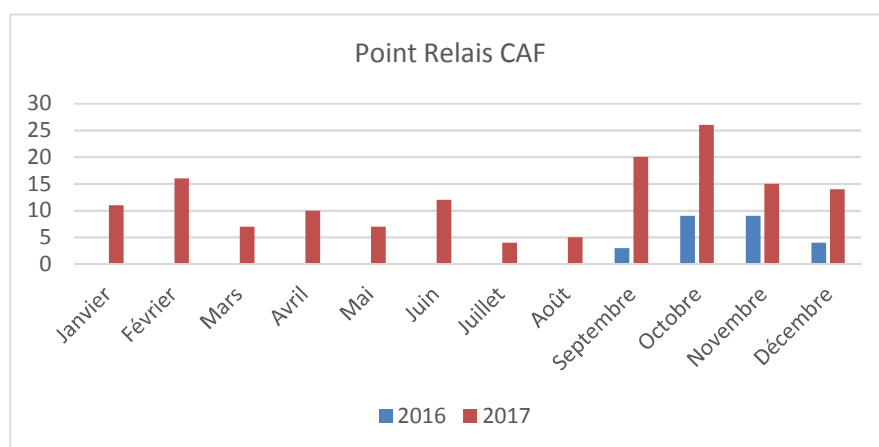
Les principaux partenaires de la MSAP sont regroupés dans le tableau suivant.

Point relais CAF



La CAF a mis en place des conventions avec les MSAP du territoire afin de devenir des Points Relais CAF. Ainsi, six conventions ont été signées au 1^{er} juin 2016 avec les MSAP du territoire (Prauthoy, Montigny, Fayl-Billot, Rolampont, Chalindrey, ainsi qu'avec le CCAS de Bourbonne-les-Bains). Le partenariat est donc très étroit, de plus en plus d'utilisateurs sont orientés vers nos services.

Nom des partenaires / organismes	Conventionné ou non avec la MSAP	Tenue de permanences à la MSAP ou non	Fréquence des permanences + personne référente
CAF / Point Relais CAF depuis juin 2016	Oui	Non	Marion DINÉ 03.25.30.80.73
Pôle Emploi	Oui	Non	Clémence BREDELET 03.25.90.53.45
Mission Locale	Oui	Oui	Stéphanie CUABOS puis Benoît GARBATI 03.25.87.52.44 Mardi 14h-16h tous les 15 jours
Conseil Départemental de la Haute-Marne	Oui	Oui	Cécile LAPRE (Assistante sociale) 03.25.87.03.63



2017

Les actions collectives

Tout au long de l'année 2017, huit actions collectives ont été menées sur notre territoire à destination des aînés, des jeunes, des parents et des demandeurs d'emploi.

La semaine bleue

- ✓ Visite du patrimoine

Vendredi 8 septembre :

- Visite en petit train de la vieille ville de Langres et de la Tour Navarre
- Démonstration de tir à l'arquebuse
- Déjeuner aux Jardins de Cohons
- Visite guidée puis goûter aux Jardins de Cohons



- ✓ Goûter dansant

Mardi 3 octobre, à la Salle des Fêtes de Prauthoy : Goûter dansant, animé par Pierre-Alain KRUMMENACHER qui a réuni environ 90 personnes. Le Club des aînés de Prauthoy (Amitié et Loisirs) a pris en charge la confection et la vente du goûter et des boissons.



2017

✓ Conférence sur les plantes médicinales

Jeudi 12 octobre, à la Salle de conférence de la CCAVM : Conférence, animée par Mme Brocard, pharmacienne à la retraite suivie d'un moment convivial autour d'un verre de cidre.

Le projet mobilité

En 2014 et en 2016, la MSAP en collaboration avec la Mission Locale de Langres a mis en place le « projet mobilité ». Ce projet consistait à sélectionner 8 jeunes de notre territoire peu ou pas mobile. Le but étant de leur prouver que même sans le permis de conduire, il était possible d'être mobile et ainsi d'accéder à une insertion professionnelle : la mobilité physique et psychologique.

Suite à un entretien téléphonique avec Stéphanie CUABOS de la Mission Locale, nous avons souhaité, pour 2017 travailler sur le volet social en reprenant le même groupe de jeunes qu'en 2016. Le projet s'est intitulé : insertion dans la vie active par la levée des freins périphériques.

Un diagnostic a été effectué dès le début du projet sous forme d'entretien individuel avec les jeunes afin d'évaluer leurs freins à l'entrée dans la vie active.

Plusieurs ateliers ont eu lieu : logement, santé, image de soi, techniques de recherche d'emploi (TRE) et visites d'entreprises

Les ateliers avec la Régie Rurale et l'IREPS

Mise en place de 9 ateliers avec la Régie Rurale, l'IREPS et la CCAVM sur le thème du « bien-être et la vie de tous les jours ».

Ces ateliers se sont déroulés de février et avril 2017, à la Régie Rurale de Vaillant, et différents sujets ont été abordés comme les groupes alimentaires, la fabrication d'un produit ménager bio, la découverte des épices et de leurs propriétés, un atelier cuisine (fabrication de samoussas), une intervention de l'ADECA et de la Ligue de l'Enseignement pour sensibiliser sur le dépistage organisé du cancer du sein et du cancer du côlon, la réalisation d'un repas (préparation du budget, courses, cuisine et dégustation).

Ces ateliers ont beaucoup plu, que ce soit pour les participants ou pour l'intervenante, Madame Anne Voirin.

Le projet parentalité

Des réunions ont été organisées tout au long de l'année, par la Maison des Services Au Public, en partenariat avec les micro-crèches du territoire, afin d'échanger sur de nombreux thèmes, en présence de professionnels. Ces réunions sont ouvertes aux parents, assistantes maternelles, professionnels de l'enfance ou toute personne intéressée.

- 14 janvier, de 9h à 12h, à la micro-crèche d'Isômes : Communication avec bébé, et les signes, avec Madame Flamand de Langres Signes
- 8 avril, de 9h à 12h, dans la salle de conférence de la Communauté de Communes, à Prauthoy: Conférence pour les adolescents sur le Cyber harcèlement avec Madame Cornil.
- 13 juin, de 18h à 20h, à la micro-crèche d'Auberive : Communication avec bébé, et les signes, avec Madame Flamand de Langres Signes
- 17 juin, de 9h à 12h, dans la salle de conférence de la Communauté de Communes, à Prauthoy : Conférence pour les adolescents sur la radicalisation avec Madame Cornil



2017

- 23 novembre, de 18h à 20h, à la salle de l'ADMR d'Auberive : Motricité avec Monsieur Degen, Kinésithérapeute-Ostéopathe

Les ateliers sur l'alimentation (avec la PMI) et le portage en écharpe (avec Elodie Petit) n'ont pas eu lieu cette année et seront a priori reportés sur l'année 2018.

Les séances de cinéma du Réseau Gériatologique

Comme tous les ans, le Réseau Gériatologique, présidé par Mr Pataille, met en place deux séances de cinéma dans l'année à destination des séniors de plus de 60 ans résidant sur les Communauté de communes du Grand Langres, du Pays de Chalindrey et d'Auberive Vingeanne Montsaugonnais. La Maison des Services Au Public est chargée de prendre les réservations des usagers et de leurs envoyer les tickets d'entrée pour les séances de Chalindrey et de Langres.

- ✓ Avril 2017

Le film du mois d'avril 2017 était « Dalida », de Lisa Azuelos, et a rassemblé 620 personnes dont 135 personnes provenant de la CCAVM.

Lieu	Familial	Vox 2	Vox 1 et 2	Total
Date	Mardi 4 Avril	Mercredi 5 Avril	Jeudi 6 Avril	
Réservation	305	187	186	678
Spectateurs	300	151	169	620



Les après-midis « Aides aux Aidants ».

Afin d'accompagner et de soutenir les personnes ayant à charge un proche atteint de la Maladie d'Alzheimer ou apparentée, la MSA en partenariat avec Vingeanne Badin'âges, Géronto Sud 52, le Conseil Départemental de la Haute-Marne, Gérontis, l'Ehpad Saint Augustin et l'ADMR, met en place des après-midis d'échanges et de conseils.

Les deux derniers ateliers ont eu lieu les 6 mars et 12 juin 2017, à la médiathèque de Prauthoy (salle mise à disposition par la CCAVM).

- ✓ Lundi 6 mars 2017, sur le thème « Le sentiment de culpabilité »
- ✓ Lundi 12 juin 2017, sur le thème « les gestes adaptés à la mobilité »



Ces ateliers n'ont pas été reconduits car la plateforme d'accompagnement et de répit de Bourbonne-les-Bains apporte un soutien aux proches aidants de personnes âgées en perte d'autonomie, et organisent de nombreux ateliers, rencontres etc (par exemple, les cafés-escapades). Afin de ne pas faire « doublon », la MSA a présenté aux aidants du groupe la plateforme de répit et les a invités, pour ceux qui le souhaitent, à la rejoindre.

- ✓ Bilan Charte Vingeanne Badin'âge le 22 juin 2017 à 18h30, à la salle des fêtes de Longeau

2017

La Fête des associations

La Fête des associations de la CCAVM a eu lieu le samedi 26 août 2017, à la Halle de la santé et de la forme de Villegusien.

Le matin était un temps de rencontre intitulé « Speed meeting associatif », et a permis aux bénévoles de différentes associations d'échanger sur leurs pratiques, activités, actions...

L'occasion pour les bénévoles d'approfondir leur connaissance inter-associative et créer des liens. Ce temps a été animé par Emmanuelle MILLIERE de la FDFR 52.

Le repas a été un moment convivial pris au restaurant « Les Chalets de la Vingeanne ».

L'après-midi, les bénévoles ont reçu les visiteurs sur les stands pour présenter et faire connaître leurs associations. Environ 30 personnes sont passées dans l'après-midi.



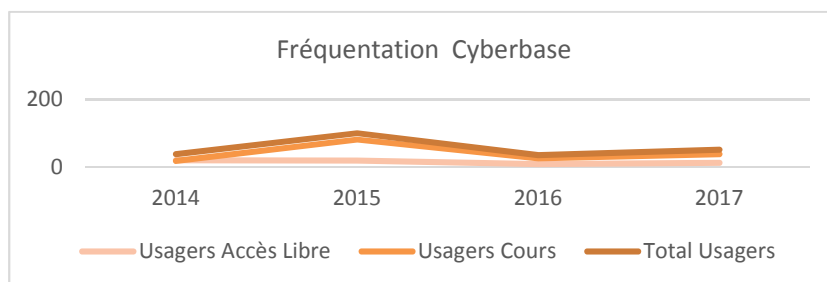
Les Participants : Les Foyers Ruraux de la Vingeanne, La Régie Rurale du Plateau, Génération Mouvement de Prauthoy, Foyer Rural de Prauthoy, Familles Rurales, Réseau Gérontologique, MSAP Prauthoy, Amitié Enfants Parents Décédés, Association ESPER, Foyer Rural d'Auberive, EHPAD Saint Augustin, ADMR Vingeanne, La Grande Récré, La Tour des Villains, Le CIN d'Auberive.

Cyberbase



Les nouvelles technologies avancent à grand pas et les usagers ont souvent le sentiment d'être démunis face à l'évolution des pratiques dématérialisées des administrations telles que la CAF, les Impôts, ...

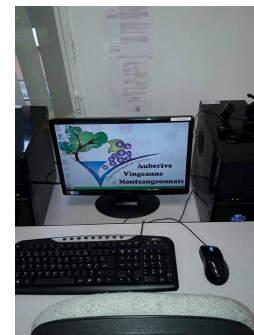
La Cyberbase permet de débiter en informatique ou de se perfectionner dans certains domaines. Tout le monde peut bénéficier de conseils et d'une assistance sur les usages d'Internet auprès d'une animatrice.



✓ Nos ordinateurs en accès libre

Quatre ordinateurs sont à disposition des usagers afin qu'ils puissent effectuer leurs démarches en toute autonomie ou accompagnés par une animatrice de la Maison des Services Au Public.

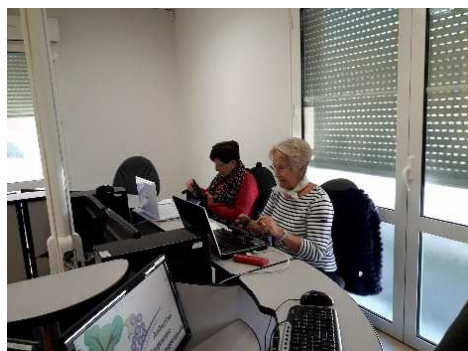
Pour cela, les usagers peuvent régler un abonnement au mois de 5€ ou à l'heure de 1€.



2017

Le matériel est mis à jour régulièrement afin d'offrir aux usagers du matériel dans l'air du temps.

✓ Nos modules



La Cyberbase met à disposition de la population de notre territoire des cours individuels ou en groupe. L'objectif étant de permettre à tous de pouvoir utiliser l'outil informatique et donc de réduire la fracture numérique.

Les personnes sont en principe des retraités débutants qui viennent d'acquérir un ordinateur ou une tablette numérique ou des bénévoles d'associations locales. Leurs principales demandes étant de pouvoir communiquer avec leurs enfants ou petits-enfants via une boîte mail ou encore Skype et de naviguer sur Internet notamment pour faire des achats.

E-Espace métiers



Un dispositif de formation à distance a vu le jour en octobre 2015, sous le nom d'E-Espace Métiers. Ces formations à distance ont été prises en charge par la Région Grand Est et étaient prescrites, principalement, par Pôle Emploi, la Mission Locale ou encore CAP Emploi. Le catalogue de formations proposait plus de 13 thématiques pour un total de 140 modules du niveau débutant au niveau expert. Le dispositif a été expérimenté sur 3 ans et a pris fin en 2017.

La région réfléchit actuellement à un nouveau projet « accompagnement à la culture du numérique et à la formation à distance ».

2017

Agence Postale Intercommunale de Longeau - Percey

L'Agence Postale Intercommunale (API) de Longeau a été mise en place en 2012 pour faire face à la fermeture annoncée du bureau de poste et maintenir ce service sur la commune.

L'agence est ouverte du lundi au vendredi (9h30-12h15 et 13h45-17h), le samedi matin (9h30-12h) et l'accueil est effectué successivement par 3 personnes.

Associés à l'API, d'autres services sont proposés pour enrichir l'activité de l'agence : dépôt des paniers de légumes BIO de Vaillant, distribution des sacs de tri sélectif, antenne MSAP (Maison de Services Au Public), accès Internet, photocopies...

Avec le développement des envois numériques et la multiplication des offres de transport, le traitement des expéditions de courriers et colis par La Poste se fragilise de plus en plus. Pour autant, ces 5 dernières années, l'activité et la fréquentation de l'API de Longeau se sont renforcées.

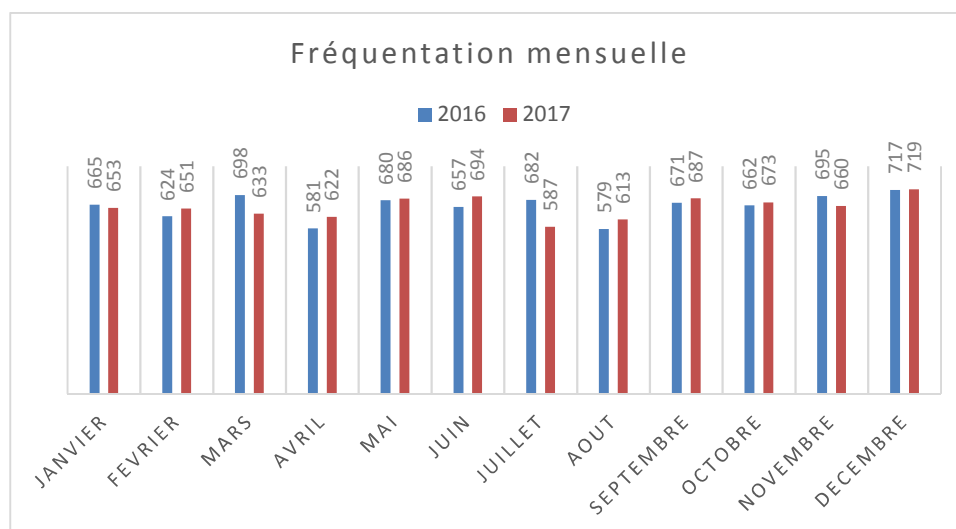
En 2017, l'API de Longeau a reçu près de 8 000 personnes, avec une moyenne de 30 clients par jour. Le chiffre d'affaires a atteint 44 000 € en 2017, contre 43 000€ en 2016.

L'Agence Postale Intercommunale de Longeau est de nouveau l'agence postale la plus fréquentée de Haute-Marne.

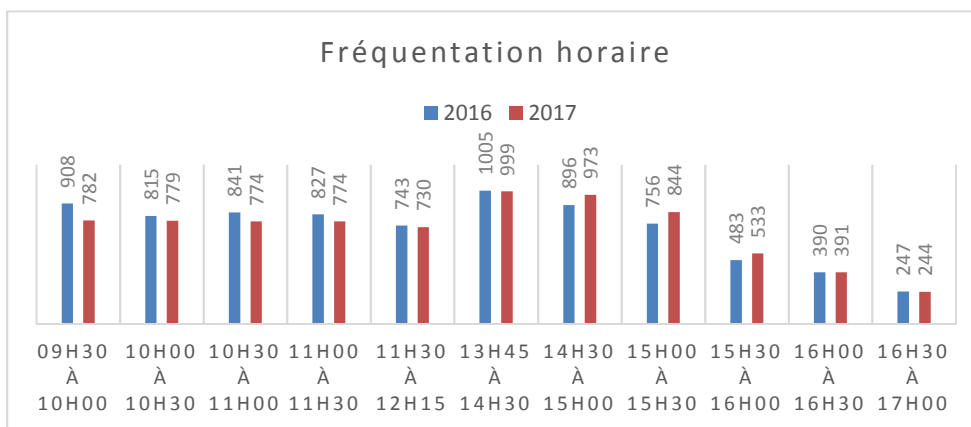
En terme de fréquentation, les tendances restent les mêmes que pour les années précédentes.

Le nombre de visites est constant sur une année et sur une semaine ce qui conforte la nécessité d'ouvrir l'API tous les jours de la semaine et à des horaires réguliers.

Pour ce qui est de la fréquentation journalière, le nombre de clients baisse logiquement à partir de 15h30, heure de levée du courrier.



2017



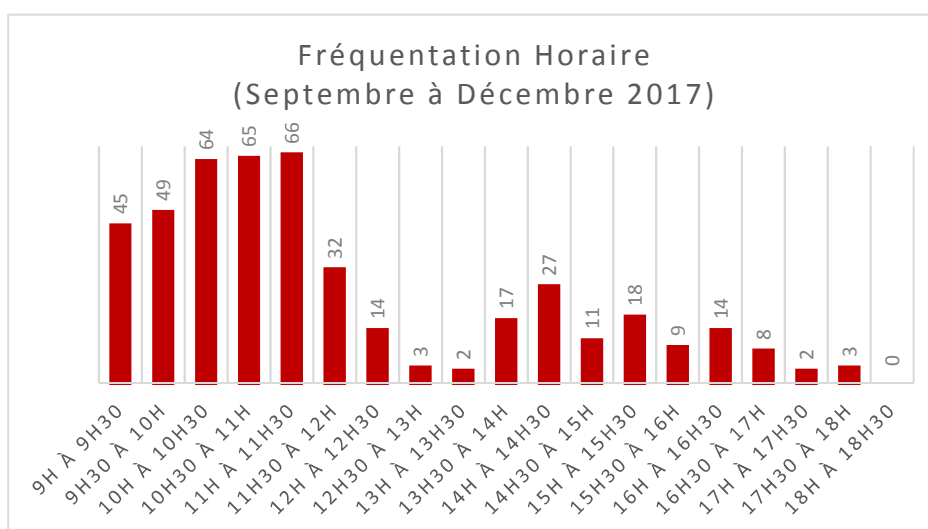
Agence postale Intercommunale de Prauthoy

L'agence Postale Communale de Prauthoy a déménagé, début septembre 2017 à la Maison des Services Au Public 2 rue de la Gare. Karine Barbé et Lydie Brunel sont en charge de d'accueil.

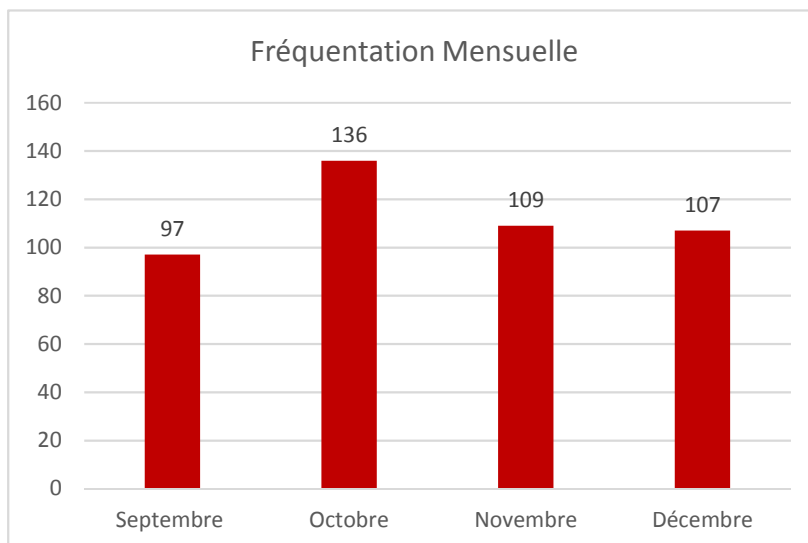
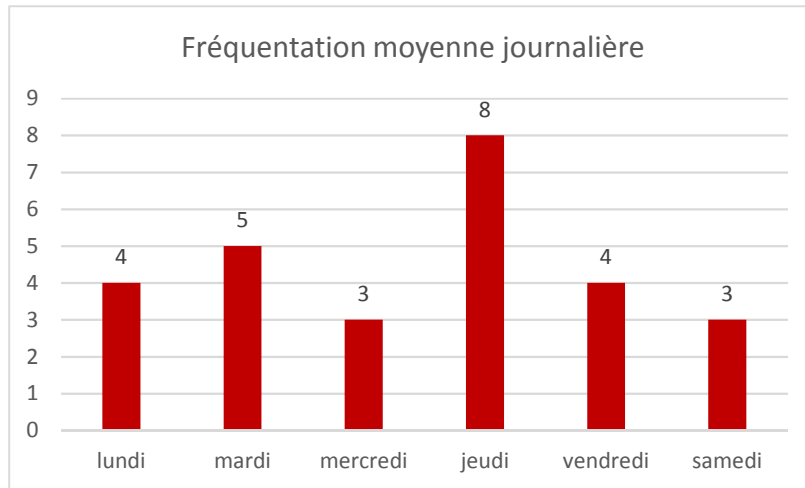
Les amplitudes horaires ont augmenté proposant une ouverture tous les jours au public :

- Lundi : 13h30-17h
- Mardi : 9h-12h30
- Mercredi : 9h-12h30
- Jeudi : 9h-18h30
- Vendredi : 9h-12h30

Ci-dessous la fréquentation mensuelle et journalière de l'agence postale intercommunale de Prauthoy.



2017



2017

Relais Assistantes Maternelles - RAM

Dans le cadre de ses compétences statutaires liées à l'action sociale d'intérêt communautaire, la CCAVM entend proposer des services de qualité à ses habitants, adaptés à un territoire rural et qui participent à une politique d'accueil de nouveaux résidents.

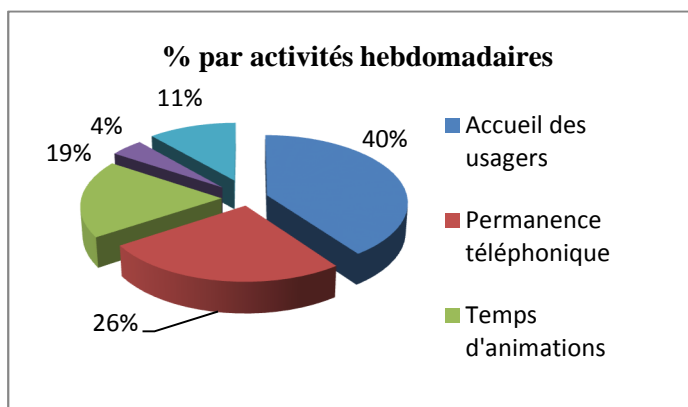
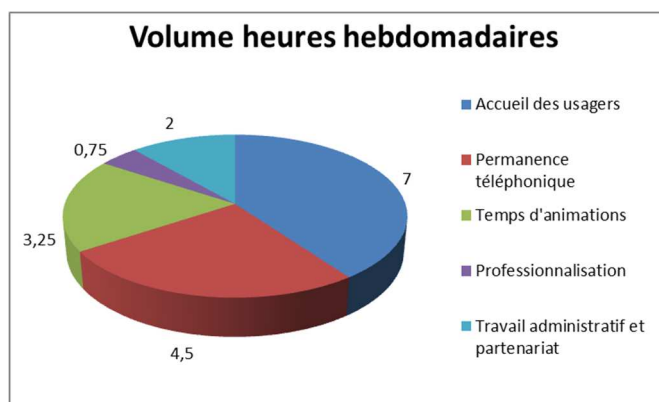
La collectivité soutient d'ores et déjà un réseau de micro crèches et de Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH). Elle organise depuis plusieurs années des réunions d'informations liées à la parentalité via la Maison de Services au Public et, plus récemment, a organisé l'accueil périscolaire avec la mise en place des NAP. Pour compléter cet existant et gagner en cohérence via une politique de complémentarité entre les services, la CCAVM a créé un Relais d'Assistantes Maternelles.

Le RAM est un service public créé en partenariat avec la CAF et le Conseil Départemental de la Haute Marne.

C'est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.

Fonctionnement du RAM

Le RAM est ouvert 17,5 heures par semaine, selon la répartition suivante :



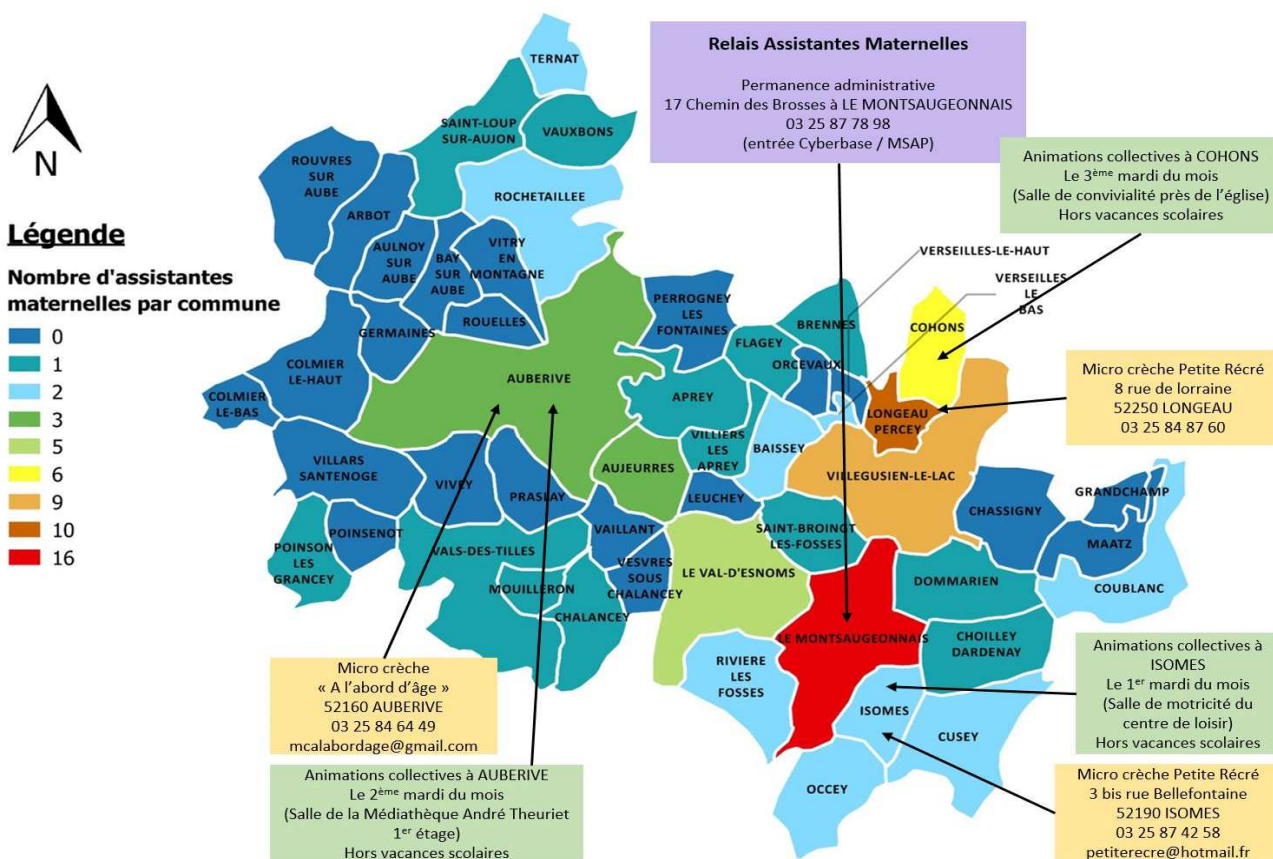
2017

Les assistantes maternelles sur le territoire de la CCAVM

Le territoire de la CCAVM compte 83 assistantes maternelles agréées par la PMI avec une capacité d'accueil théorique (agrément délivrés) de 272 enfants.

Le nombre d'assistantes maternelles est à relativiser car 65 d'entre elles sont actives.

En effet, les personnes qui ont obtenu un renouvellement d'agrément, sans avoir d'enfants en garde, ou qui n'ont pas déclaré un changement de situation à la PMI, restent comptabilisées en tant que professionnelles de la petite enfance.



L'accueil au RAM

38 familles ont bénéficié d'un accompagnement du RAM en matière de droits et obligations administratives en tant que parents employeurs, ou pour obtenir la liste des assistantes maternelles du territoire.

On compte 20 assistantes maternelles différentes ayant fréquenté physiquement le RAM, soit parce qu'elles se sont déplacées au bureau d'accueil, soit parce qu'elles ont participé aux ateliers. Ceci représente un taux de fréquentation de 31% des assistantes maternelles actives.

2017

Les animations

Atelier d'éveil : organisation et fréquentation

Le RAM offre aux assistantes maternelles la possibilité de se retrouver et d'échanger sur leur profession tout en partageant avec les enfants accueillis, des moments privilégiés autour de jeux libres et d'ateliers d'éveil.

Ces rencontres contribuent à l'éveil et à la socialisation des jeunes enfants accueillis.

Les animations se sont déroulées en itinérance, selon l'organisation suivante :

- 1^{ère} semaine de chaque mois : à Isômes, salle de motricité du centre de loisirs.
- 2^{ème} semaine du chaque mois : à Auberive, médiathèque André Theuriet et Micro-crèche.
- 3^{ème} semaine de chaque mois : à Cohons, salle de convivialité.

Répartition géographique des assistantes maternelles et des familles fréquentant les actions collectives :

- Moyenne du nombre de participations aux temps collectifs, par lieu des temps collectifs

Ateliers	Nombre d'ateliers	Asmats	Enfants	Parents	Autres
Atelier d'éveil	8	18 2	34 4	0 0	48 6
Sous total AUBERIVE	8	18 2	34 4	0 0	48 5
Atelier d'éveil	7	35 6	55 8	0 0	0 0
Sous total COHONS	7	35 6	55 8	0 0	0 0
Atelier d'éveil	11	6 2	9 1	0 0	62 6
Sous total ISOMES	11	6 2	10 1	0 0	62 6
TOTAL	19	59 3	99 7	0 0	110 6

- Nombre d'assistants maternels différents ayant participé aux ACTIONS COLLECTIVES: 13
- Dans la colonne « Autres » nous indiquons les enfants des micro-crèches.

2017

Les animations en images

Ateliers d'éveil musical



La peinture qui ne salit pas



2017

Service informatique

Le service informatique de la CCAVM intervient sur l'ensemble du territoire.

Il a pour mission la gestion et la maintenance du parc informatique et des logiciels de notre collectivité, de la maison de services (RSP, RAM, Cyberbase), de la maison de pays d'Auberive, des médiathèques ainsi que toutes les écoles maternelles et élémentaires. Le service informatique intervient également ponctuellement dans les mairies et pour les associations de notre territoire.

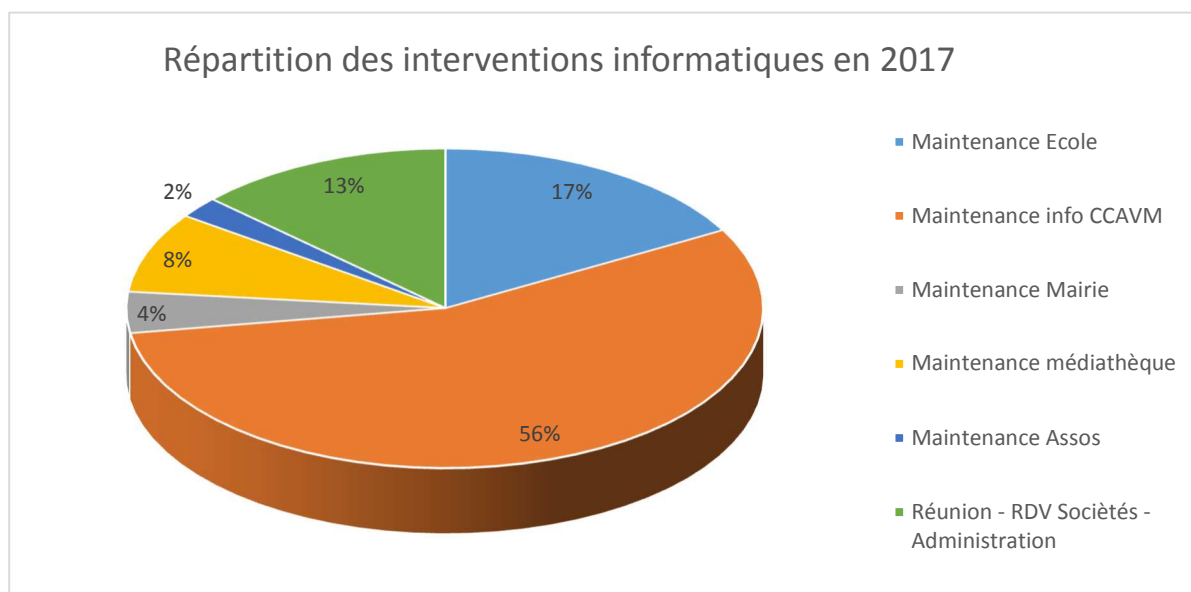
Soit :

- 10 pôles scolaires
- 51 mairies
- 4 médiathèques
- 1 parc informatique d'environ 450 ordinateurs
- 33 tableaux blancs numériques

Pour un total de interventions pour 1494 h

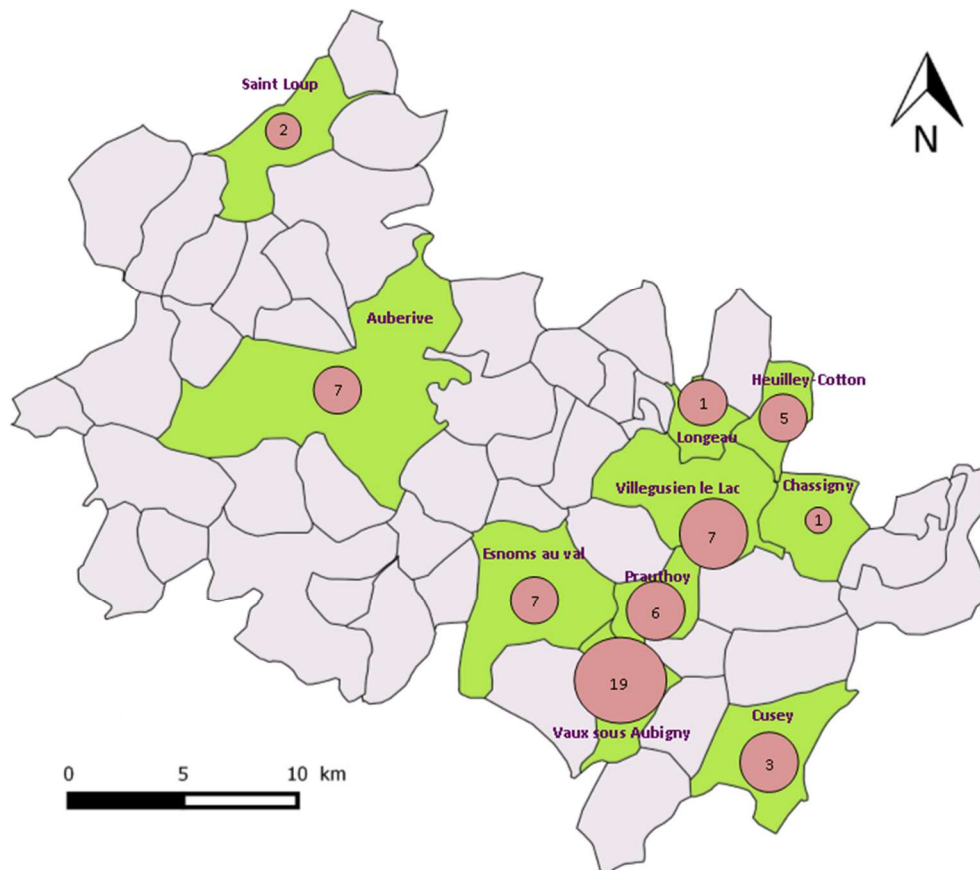
- 252 h pour les écoles
- 831 h pour le service administratif de la CCAVM
- 62 h pour les mairies
- 122 h pour les médiathèques
- 32 h pour les associations
- 195 h pour les réunions et rendez-vous avec partenaires

Pour le scolaire, il y a eu 58 interventions soit 252 heures. Ci-dessous la répartition de ces interventions par écoles.



2017

Répartition des interventions informatiques dans les écoles



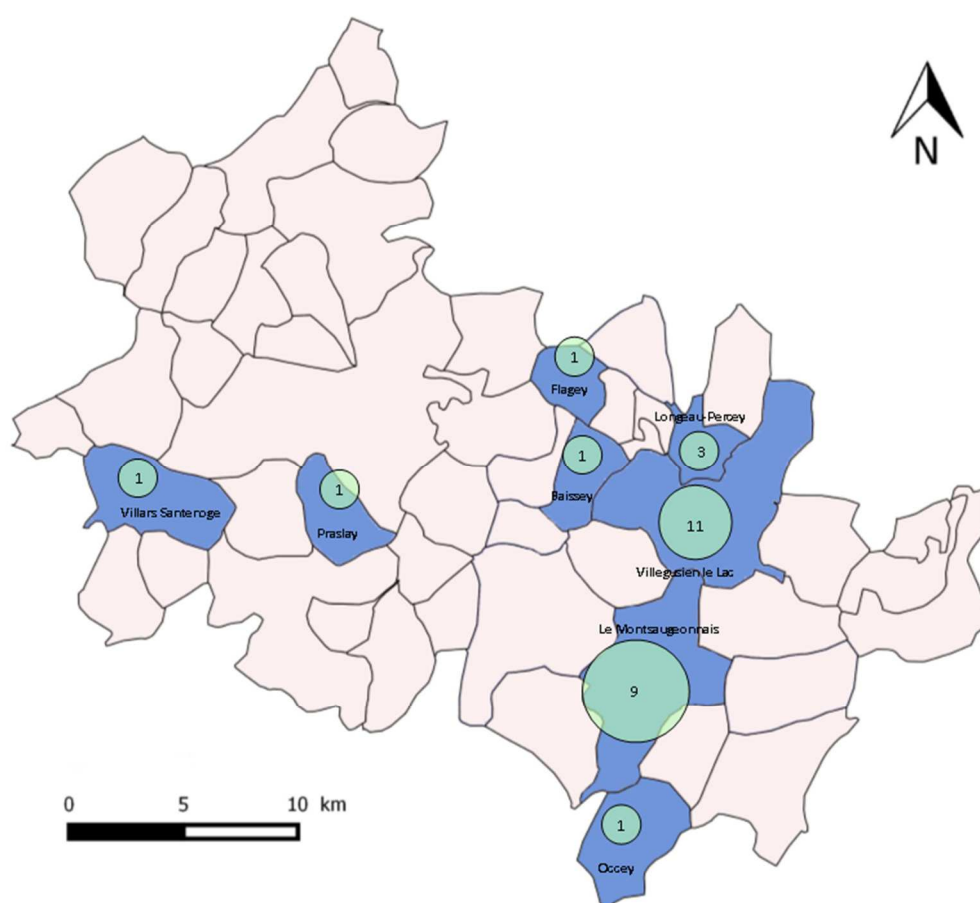
2017

Les mairies ont ponctuellement fait appel à l'informaticien de la CCAVM, principalement pour l'installation de logiciel (hors logiciels métiers) ou pour des mises à jour. Une partie des heures est consacrée à la maintenance du Serveur CCAVM pour les communes nouvelles.

Cela a représenté pour les mairies un total de 62 heures pour 28 interventions.

Ci-dessous les mairies concernées :

Répartition des interventions informatiques dans les Mairies

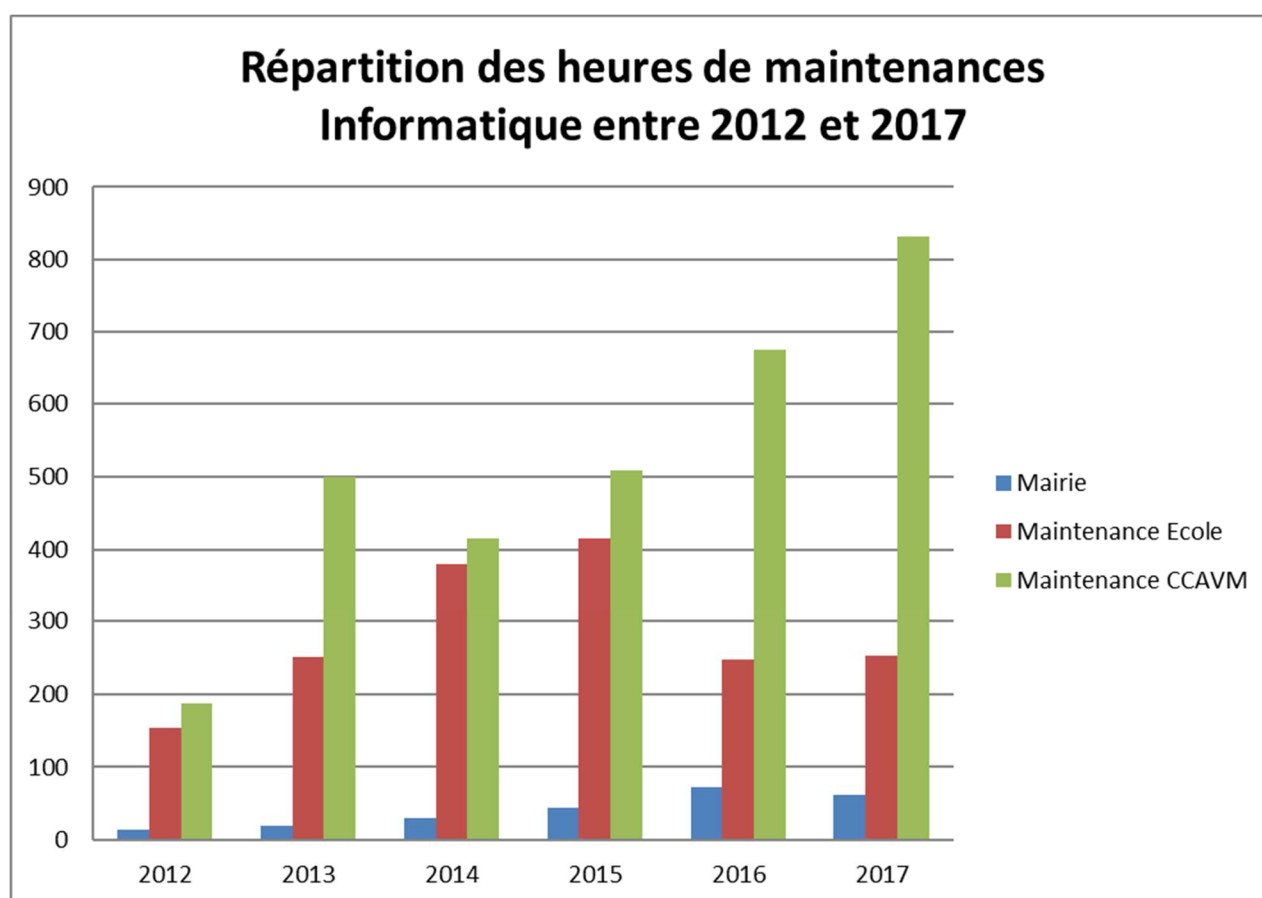


2017

Le reste de la maintenance informatique est dédiée à :

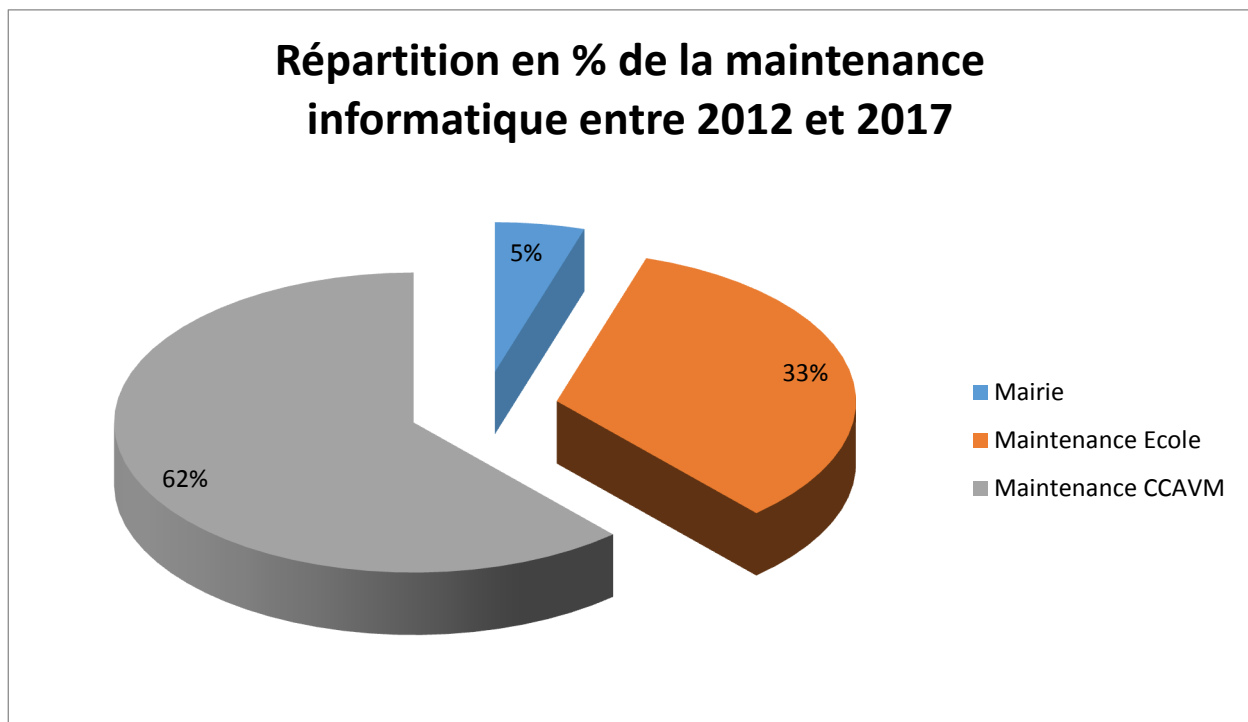
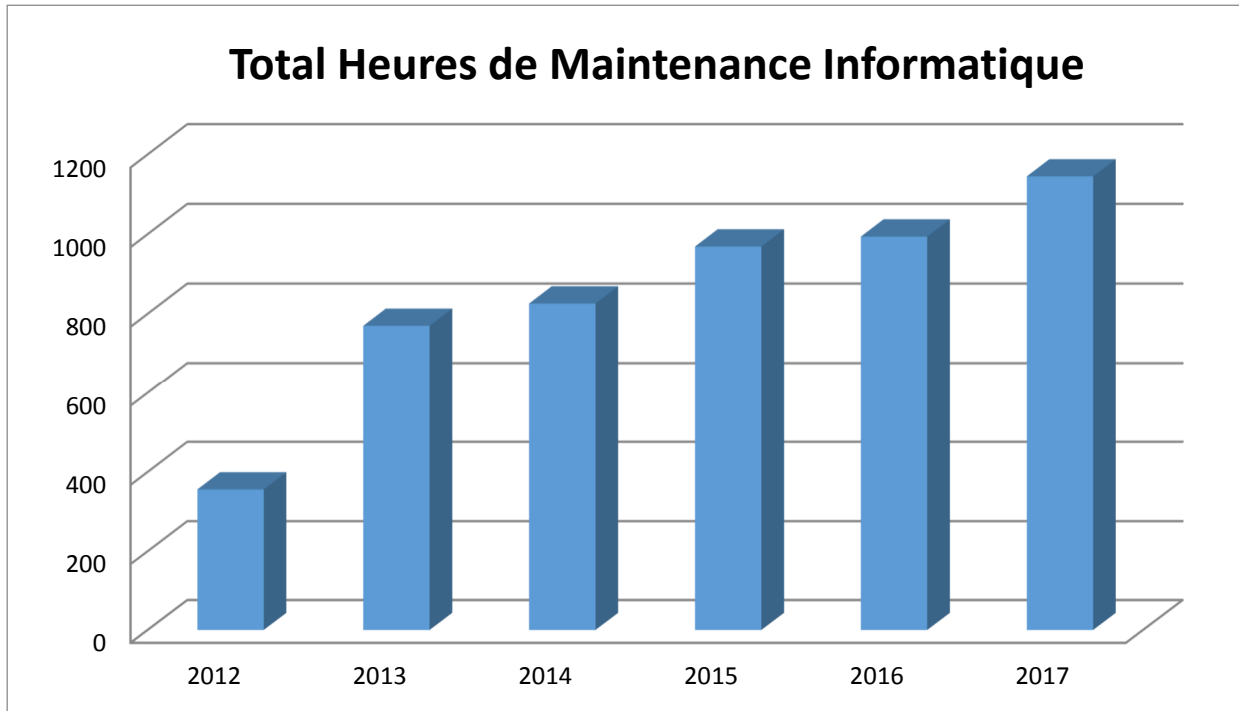
- Maintenance du parc informatique des administratifs
- Gestion des serveurs
- Gestion du site internet
- Gestion des photocopieurs
- Gestion de la téléphonie
- Gestion des achats informatiques
- Mise en place de nouveaux logiciels
- Intervention auprès des Médiathèques
- Intervention au sein de la Maison de Services de Prauthoy
- Intervention au sein de la Maison de Pays d'Auvergne
- Gestion informatique de la Cyberbase
- Intervention auprès des associations

Soit 1180 heures.



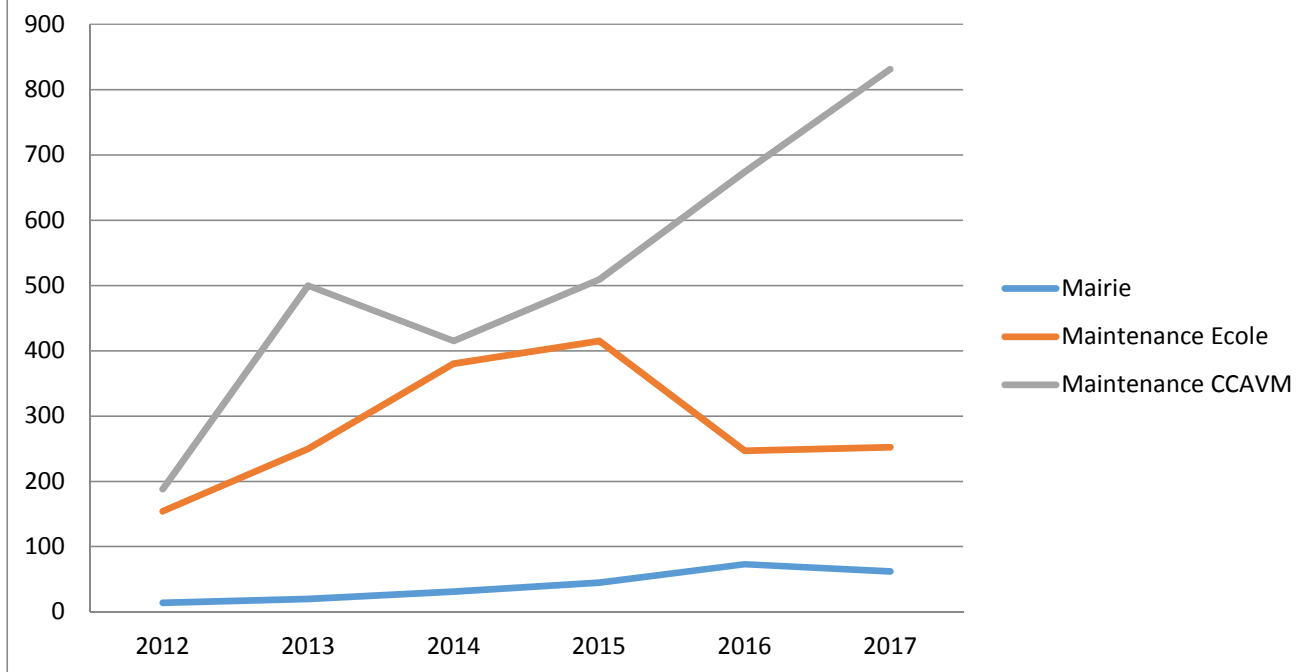
2017

Pour mémoire :



2017

Evolution du nombre d'heure annuelle de la maintenance informatique entre 2012 et 2017



Les Travaux de l'année 2017

Desserte de trois fibres

En Juillet/Août 2017, la fibre optique a été desservie au siège de la CCAVM, à la Maison des Services au Public de Prauthoy et à la mairie de Prauthoy.

La mise en place de ces fibres optiques a pour objectif la mutualisation et la réduction des coûts d'abonnements internet et téléphoniques. La fibre optique permet également de créer un réseau intra pour les sites délocalisés.



les machines nécessaires au déploiement de la fibre optique.



2017



Travaux de réhabilitation de la Maison de Pays d'Auberive et de la Maison des Services de Prauthoy

Les travaux de réhabilitation du réseau informatique et téléphonique de la Maison de Pays d'Auberive et de la Maison des Services de Prauthoy ainsi que tous les travaux de câblage qui en découlent, offrent une meilleure qualité de service à tous nos agents administratifs.

Le changement de matériel ainsi que la réalisation d'un nouveau câblage permettent un meilleur débit internet et une mutualisation téléphonique de tous nos sites, donc un seul standard téléphonique pour l'ensemble des sites.

La sécurisation de l'accès Wifi est obligatoire comme le prévoit la loi n° 2009-1311 relative à la protection pénale de la propriété littéraire et artistique sur internet, dite "HADOPI 2". L'utilisation d'ordinateurs situés dans des espaces publics aménagés par les communes devient une pratique courante. Les responsables de ces espaces publics ont l'obligation de conserver les données de trafic.

La mise en place d'un central téléphonique IP qui permet une plus grande rapidité dans le traitement et l'acheminement des appels, une convergence téléphone/ordinateur optimisée puisque les deux systèmes utilisent la même technologie de communication et de transmission des données.

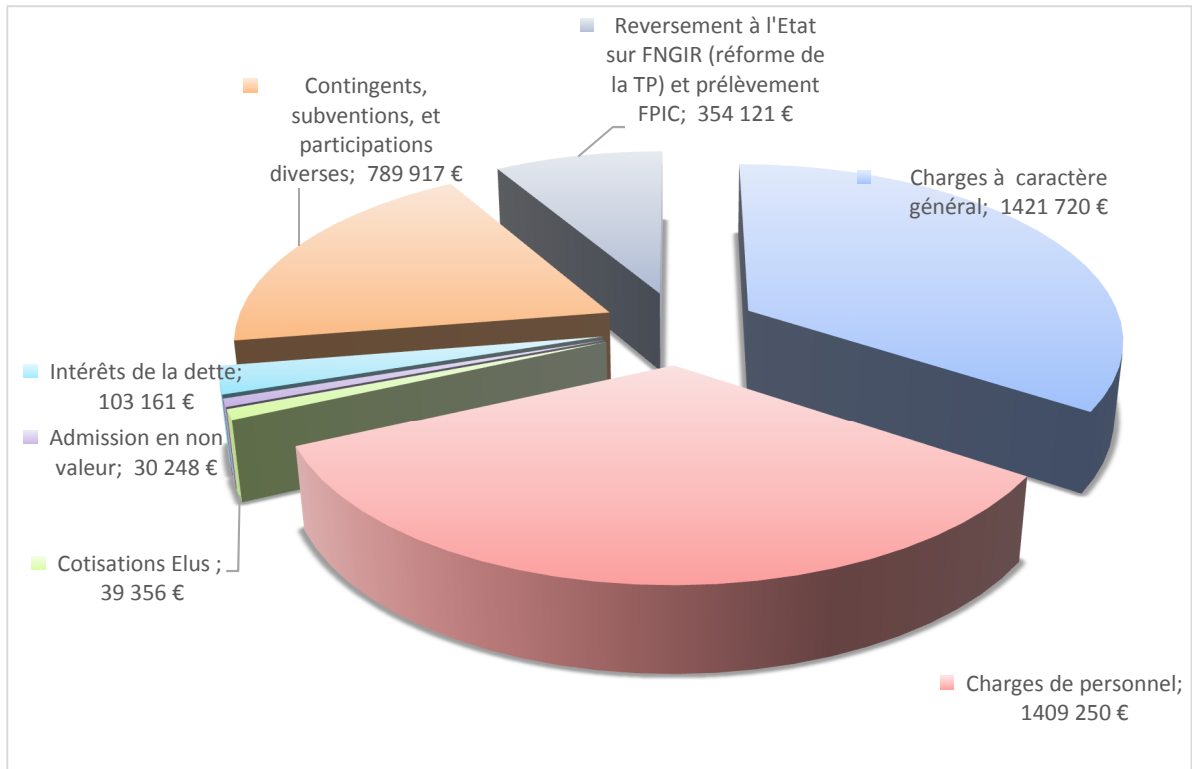
CAHIER DES COMPTES



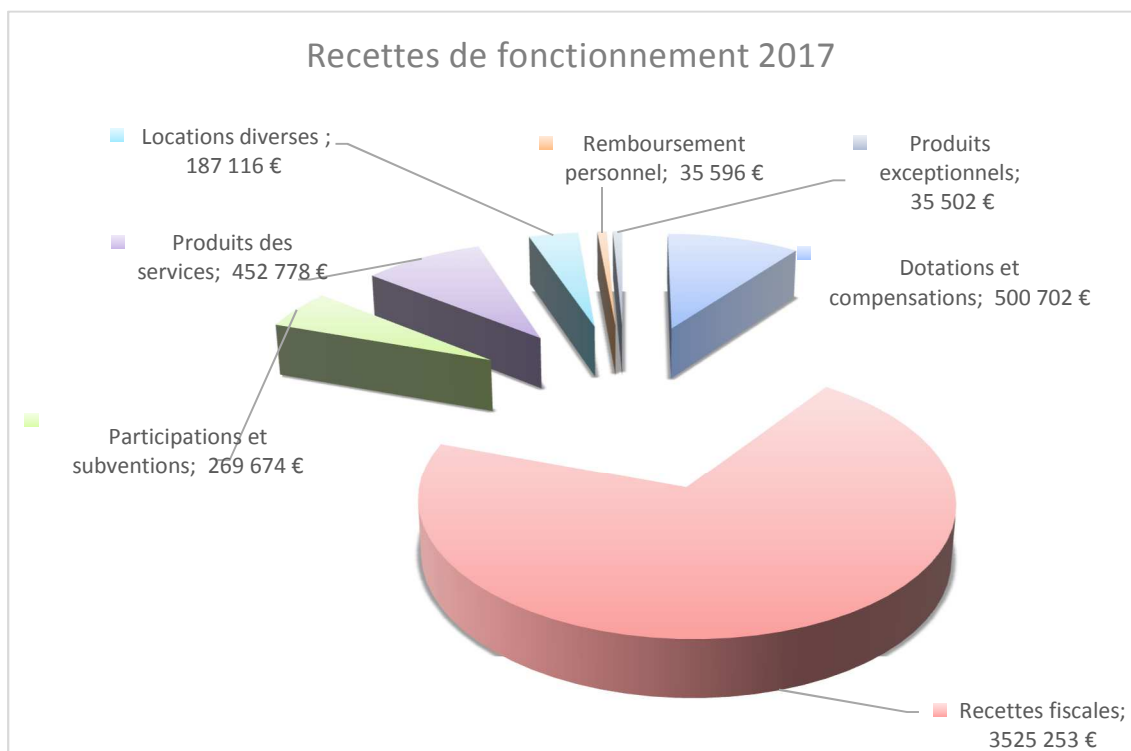
RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017

QUELQUES INDICATEURS FINANCIERS SUR L'ANNEE 2017...



Dépenses de fonctionnement 2017



Recettes de fonctionnement 2017

RAPPORT D'ACTIVITÉ

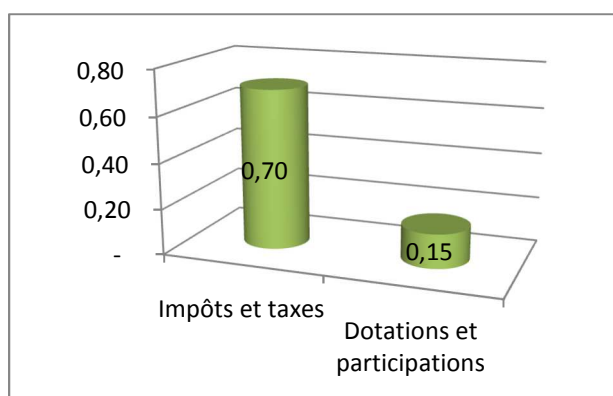
2017

Les principaux indicateurs financiers de l'année 2017

Coefficient de rigidité structurelle des dépenses : 0.41

La marge de manœuvre de la CCAVM est donc satisfaisante : 41% de ses recettes de fonctionnement sont consacrées aux charges de personnel, de la dette et des participations obligatoires. Le seuil d'alerte est 0.70

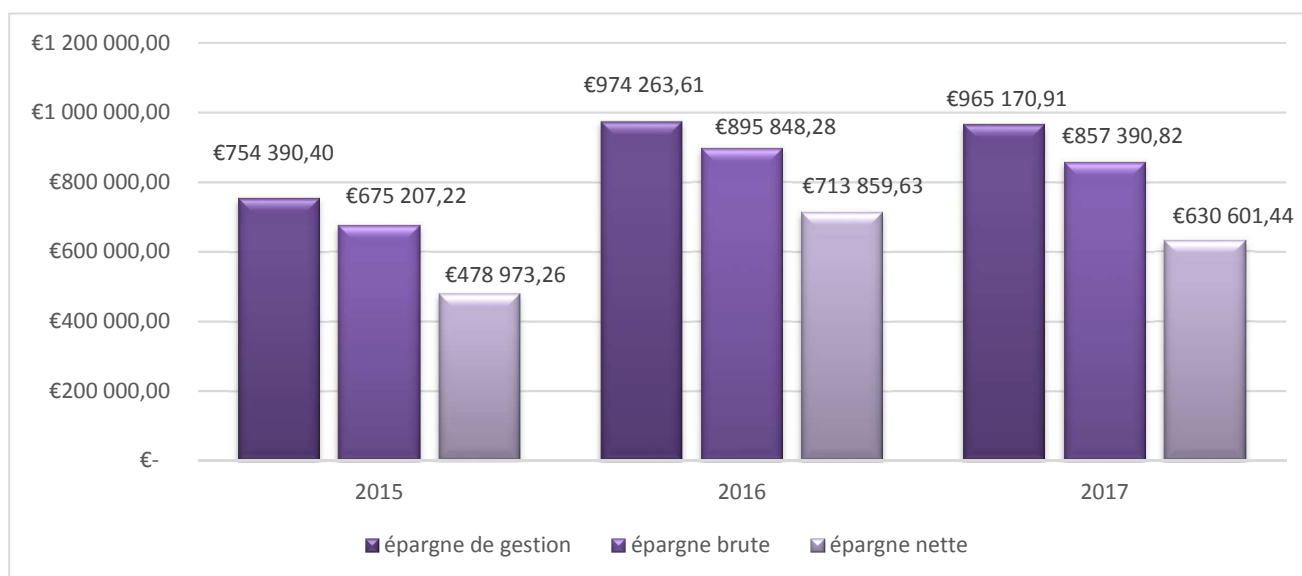
Part des impôts, taxes et dotations et participations dans les recettes réelles de fonctionnement



Le chapitre impôts et taxes est un chapitre d'autonomie, celui des dotations et participations, un chapitre de dépendance. Une collectivité est considérée comme autonome si le chapitre dotations et participation est au minimum 2 fois moins élevé que le chapitre impôts et taxes.

Les impôts et taxes de la CCAVM sont 4.6 fois plus élevés que les dotations et participations, et constitue donc une marque d'autonomie.

La capacité d'épargne et d'autofinancement



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017

L'épargne de gestion consiste à mesurer la capacité pour la collectivité à améliorer le niveau de services rendus.

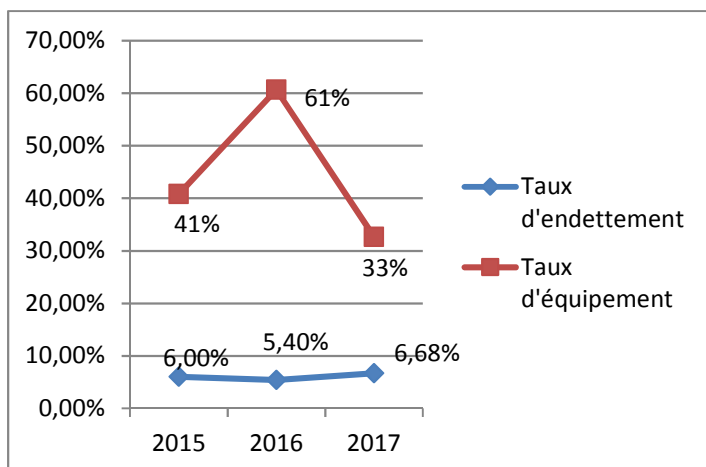
La situation de la CCAVM est positive et stable, facteur de maîtrise de ses activités courantes liées au fonctionnement des services publics et de leurs financements

L'épargne brute de la collectivité ou la capacité d'autofinancement brute est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement et notamment au remboursement de la dette.

L'épargne nette représente la capacité à autofinancer les dépenses nouvelles d'investissement après remboursement de la dette.

L'analyse de la solvabilité de la CCAVM est satisfaisante, son épargne brute lui permet de rembourser intégralement sa dette et de garder une marge de manœuvre intéressante pour financer des investissements nouveaux.

L'analyse de l'endettement et de la marge de manœuvre pour investir

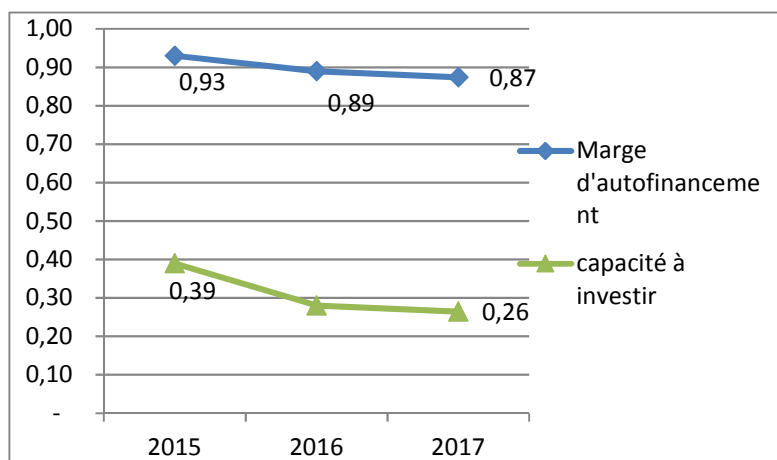


Le taux d'endettement traduit la part des recettes réelles de fonctionnement correspondant à la charge de la dette et constitue un critère de bonne gestion s'il est inférieur à 15 %.

Le taux d'équipement montre l'effort fourni par la collectivité en matière d'investissement.

La marge d'autofinancement courant

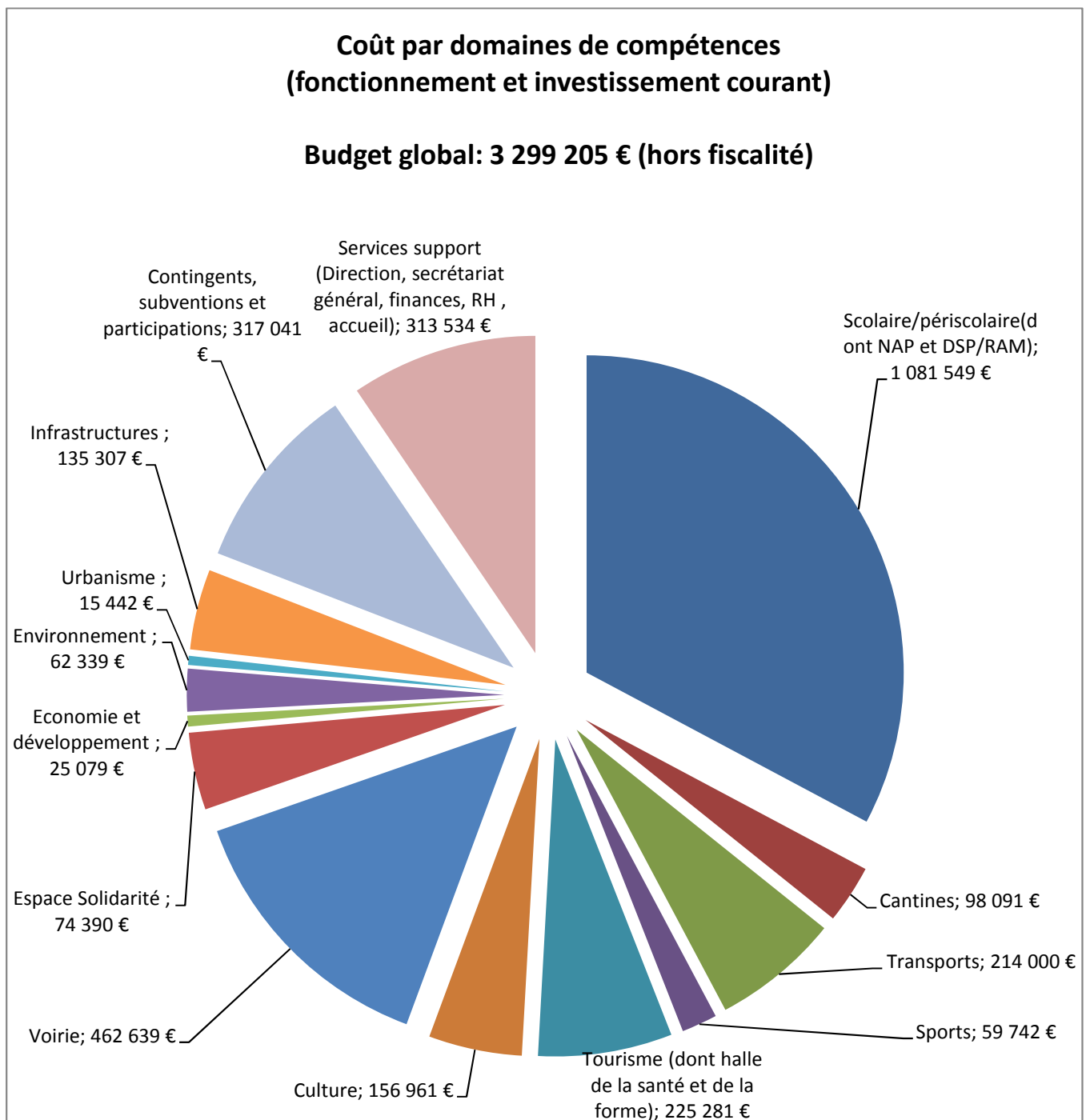
((Dépenses réelles de fonctionnement + capital)/recettes réelles de fonctionnement) : si le ratio est négatif ou inférieur à 1, l'emprunt ne pèse pas trop lourd dans les revenus courants et cela signifie que la dette n'est pas totalement financée par les recettes courantes.



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017

La capacité à investir (*annuité de la dette/ épargne brute*) : plus le ratio se rapproche de 1, moins la capacité d'investir est importante. L'épargne dégagée en section de fonctionnement ne sert à qu'à financer les emprunts souscrits. **La CCAVM dégage donc une belle marge de manœuvre pour financer des investissements nouveaux.**



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017

Bases fiscales

TAXES	BASE D'IMPOSITION en €		Variation %	TAUX D'IMPOSITION		Variation %
	2018	2017		2018	2017	
TH	7 735 000	7 545 008	2,52%	15,89%	15,89%	0,00%
TFB	6 311 000	6 195 438	1,87%	13,16%	13,16%	0,00%
TFNB	1 877 000	1 855 418	1,16%	19,07%	19,07%	0,00%
CFE	3 284 000	3 068 675	7,02%	11,75%	11,75%	0,00%
Produits 2017 correspondant :				2 728 746 €		
Produits 2018 correspondant :				2 803 433 €		2,74%
FPZ	119 100	117 836	1,07%	17,31%	17,31%	0,00%
Produits 2016 correspondant :				20 397 €		
Produits 2017 correspondant :				20 616 €		1,07%

	Année 2018	Année 2017
Allocations compensatrices	28 879	35 647
TASCOM	18 231	17 947
CVAE	164 803	150 263
IFER	239 168	236 763
GEMAPI	35 000	

NOTIFICATION DES ATTRIBUTIONS DE DGF AU TITRE DE L'ANNEE 2017

Population DGF	9 415
Potentiel fiscal par habitant	134,771004
Coefficient d'intégration fiscale	0,779269

DOTATIONS	Montants 2018 en euros	Montants 2017 en euros
Dotation intercommunalité	397 393	399 406
Dotation de compensation	64 278	65 649
DGF TOTALE	461 671	465 055
Taux de progression	-0,7277%	

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017

Contributions au redressement des finances publiques (CRFP)

Au titre du redressement des finances publiques, de 2013 à 2018, la DGF de la CCAVM est passée de 700 126 € à 397 393 € et a donc connu une diminution de 302 733 €, ce qui correspond à une perte cumulée de 43.24 %

Les pertes annuelles sont variables, elles sont à leur maximum en 2015 et 2016 (- 100 466 € en 2015 et - 107 892 € en 2016)

